

POUR VOTRE SÉCURITÉ

En présence d'une odeur de gaz :

1. Ouvrez les fenêtres.
2. N'essayez PAS d'allumer des appareils.
3. N'utilisez PAS d'interrupteurs électriques.
4. N'utilisez PAS de téléphone dans votre bâtiment.
5. Éteignez toute flamme nue.
6. Quittez le bâtiment.
7. Appelez immédiatement votre fournisseur de gaz local après avoir quitté le bâtiment. Suivez les instructions du fournisseur de gaz.
8. Si vous ne parvenez pas à joindre votre fournisseur de gaz, appelez le service d'incendie.

⚠ AVERTISSEMENT



Risque d'incendie

Maintenez tous les objets, liquides et vapeurs inflammables à l'écart de l'appareil, en respectant les distances minimales de dégagement requises par rapport aux matières combustibles. Certains objets s'enflamment ou explosent lorsqu'ils sont placés à proximité d'un appareil de chauffage.

Le non-respect de ces instructions peut entraîner la mort, des blessures ou des dommages matériels.

Modèle BH

Appareil de chauffage unitaire économique à infrarouge

Manuel d'installation, d'utilisation et d'entretien

| | |
|--------|--------|
| BH-40 | BH-125 |
| BH-60 | BH-140 |
| BH-80 | BH-150 |
| BH-100 | BH-175 |
| BH-115 | BH-200 |

⚠ AVERTISSEMENT

Une installation, un réglage, une modification, un entretien ou une maintenance incorrects peuvent entraîner la mort, des blessures ou des dommages matériels. Lisez attentivement le manuel d'installation, d'utilisation et d'entretien avant d'installer cet équipement ou d'en faire l'entretien.

L'installation doit être effectuée par un entrepreneur qualifié dans l'installation et l'entretien d'équipements de chauffage au gaz ou par votre fournisseur de gaz.

Installateur

Veillez prendre le temps de lire et de comprendre ces instructions avant toute installation. L'installateur doit remettre une copie de ce manuel au propriétaire.

Propriétaire

Conservez ce manuel en lieu sûr afin de fournir les renseignements nécessaires à votre technicien de service.



Roberts-Gordon LLC

1250 William Street
P.O. Box 44
Buffalo, New York 14240-0044
Téléphone : +1.716.852.4400

www.robertsgordon.com

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|----|
| SECTION 1 : Sécurité de l'appareil de chauffage | 1 |
| 1.1 Besoins en main-d'œuvre | 1 |
| 1.2 Étiquettes de sécurité et leur emplacement | 1 |
| 1.3 Proposition 65 de la Californie | 1 |
| SECTION 2 : Responsabilité de l'installateur | 4 |
| 2.1 Étiquette murale | 4 |
| 2.2 Produits chimiques corrosifs | 4 |
| 2.3 Normes nationales et codes applicables | 4 |
| SECTION 3 : Dégagement par rapport aux matières combustibles | 5 |
| 3.1 Dégagements requis par rapport aux matières combustibles | 5 |
| SECTION 4 : Normes nationales et codes applicables | 10 |
| 4.1 Codes du gaz | 10 |
| 4.2 Hangars d'aviation | 10 |
| 4.3 Garages publics | 10 |
| 4.4 Alimentation électrique | 10 |
| 4.5 Ventilation | 10 |
| 4.6 Haute altitude | 10 |
| SECTION 5 : Principaux composants | 11 |
| 5.1 Liste des pièces standard | 13 |
| SECTION 6 : Installation de l'appareil de chauffage | 16 |
| 6.1 Installation du tube du brûleur | 20 |
| 6.2 Installation de l'ensemble de crochets de fixation pour tube | 21 |
| 6.3 Assemblage du raccord et du tube | 22 |
| 6.4 Installation du turbulateur | 24 |
| 6.5 Installation de la coupelle rotative | 25 |
| 6.6 Installation du réflecteur | 32 |
| 6.7 Installation du brûleur | 34 |
| SECTION 7 : Accessoires en option pour appareil de chauffage | 35 |
| 7.1 Configuration du tube en U | 35 |
| 7.2 Configuration de l'ensemble de coude | 38 |
| 7.3 Extension latérale du réflecteur | 41 |
| 7.4 Installation du déflecteur pour dégagement réduit | 42 |
| 7.5 Installation de la grille décorative de deux pieds | 42 |
| 7.6 Installation de la grille de protection | 44 |
| SECTION 8 : Ventilation | 45 |
| 8.1 Ventilation | 45 |
| 8.2 Fonctionnement sans ventilation | 46 |
| 8.3 Ventilation horizontale (catégorie III) | 46 |
| 8.4 Ventilation verticale (catégorie III) | 46 |
| 8.5 Ventilation verticale (catégorie I) - Tuyau de 4 po (10 cm) | 47 |
| 8.6 Classification des systèmes de ventilation par modèle | 47 |
| 8.7 Embout du tube pour utilisation sans ventilation | 48 |
| 8.8 Exigences en matière de longueur | 48 |
| 8.9 Recommandations concernant le matériau du conduit d'évacuation | 48 |
| 8.10 Ventilation horizontale (catégorie III) - Tuyau de 4 po (10 cm) | 49 |
| 8.11 Ventilation verticale (catégorie III) - Tuyau de 4 po (10 cm) | 49 |
| 8.12 Ventilation verticale (catégorie I) - Tuyau de 4 po (10 cm) | 50 |
| 8.13 Ventilation horizontale commune par le mur (catégorie III) | 51 |
| 8.14 Ventilation commune verticale (catégorie III) | 52 |
| 8.15 Alimentation en air de combustion extérieur | 53 |
| SECTION 9 : Tuyauterie de gaz | 56 |
| SECTION 10 : Câblage | 58 |
| 10.1 Câblage du thermostat à tension de secteur | 58 |
| 10.2 Câblage du thermostat basse tension | 59 |
| 10.3 Câblage interne | 60 |
| 10.4 Schéma en échelle | 61 |
| 10.5 Raccordement électrique du brûleur | 61 |
| SECTION 11 : Utilisation et entretien | 62 |
| 11.1 Séquence de fonctionnement | 62 |
| 11.2 Arrêt de l'appareil de chauffage | 62 |
| 11.3 Mise en marche de l'appareil de chauffage | 62 |
| 11.4 Entretien de pré-saison et inspection annuelle | 62 |
| 11.5 Liste de vérification pour l'entretien | 63 |
| SECTION 12 : Dépannage | 65 |
| 12.1 Organigramme de dépannage | 66 |
| 12.2 Réglage de la pression de gaz du collecteur | 68 |
| SECTION 13 : Pièces de rechange | 69 |
| SECTION 14 : Spécifications générales | 72 |
| 14.1 Spécifications des matériaux | 72 |
| 14.2 Spécifications de l'appareil de chauffage | 72 |
| 14.3 Spécifications de suspension | 72 |
| 14.4 Spécifications des commandes | 72 |
| SECTION 15 : La garantie ROBERTS GORDON GORDONRAY BH | 73 |

© 2026 Roberts-Gordon LLC

Aucune partie de ce travail couvert par les droits d'auteur ne peut être reproduite ou copiée sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit – graphique, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'enregistrement ou les systèmes de stockage et de récupération de l'information – sans l'autorisation écrite de Roberts-Gordon LLC.

SECTION 1 : SÉCURITÉ DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE



Nous accordons de l'importance à votre sécurité! Ce symbole est utilisé dans l'ensemble du manuel pour vous avertir des risques d'incendie, d'électrocution ou de brûlure. Veuillez prêter une attention particulière à la lecture et au respect des avertissements figurant dans ces sections.

L'installation, l'entretien et l'inspection annuels de l'appareil de chauffage et de l'appareil de chauffage doivent être effectués par un entrepreneur qualifié dans l'installation et l'entretien d'appareils de chauffage au gaz.

Lisez attentivement ce manuel avant d'installer, d'utiliser ou de réparer cet appareil.

Cet appareil doit être installé à l'intérieur. Il ne faut pas l'utiliser dans les habitations résidentielles. Cet appareil de chauffage n'est pas certifié pour répondre aux exigences de la section 7.6.6 de la norme NFPA30A-2012 (température maximale du tube de 750 °F [399 °C]). N'installez pas cet appareil de chauffage dans des installations où du gaz naturel comprimé (GNC/CNG) ou du gaz naturel liquide (GNL/LNG) sont présents. Avant de procéder à l'installation, vous devez parfaitement comprendre ces instructions, le dessin de disposition, les codes et ordonnances locaux, et les normes applicables à la tuyauterie de gaz, au câblage électrique et à la ventilation.

Un équipement de protection doit être porté pendant l'installation, le fonctionnement et l'entretien, conformément à l'Occupational Safety and Hazard Administration (OSHA). L'équipement doit être conforme à la norme NFPA 70E, dernière révision, lorsque l'on travaille avec des composants électriques. Les pièces en tôle fine présentent des arêtes vives. Pour éviter les blessures, il est recommandé d'utiliser des gants de travail. L'utilisation de gants permet également d'éviter le transfert des huiles corporelles des mains à la surface du réflecteur.

Avant l'installation, vérifiez que les conditions locales de distribution, la nature du gaz et la pression, ainsi que le réglage de l'appareil sont compatibles.

Cet appareil de chauffage doit être utilisé et fonctionner selon les principes généraux d'une utilisation raisonnable et être installé selon les meilleures pratiques de construction. Cet appareil n'est pas destiné à être utilisé par des personnes (y compris des enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou qui manquent d'expérience et de connaissances, à moins qu'elles n'aient pu bénéficier d'une surveillance ou d'instructions concernant l'utilisation de l'appareil de la part d'une personne responsable de leur sécurité. Pour obtenir des exemplaires supplémentaires du manuel d'installation, d'utilisation et d'entretien, veuillez communiquer avec Roberts-Gordon LLC.

1.1 Besoins en main-d'œuvre

Pour éviter les blessures et les dommages à la pompe, l'installation doit être effectuée par deux personnes.

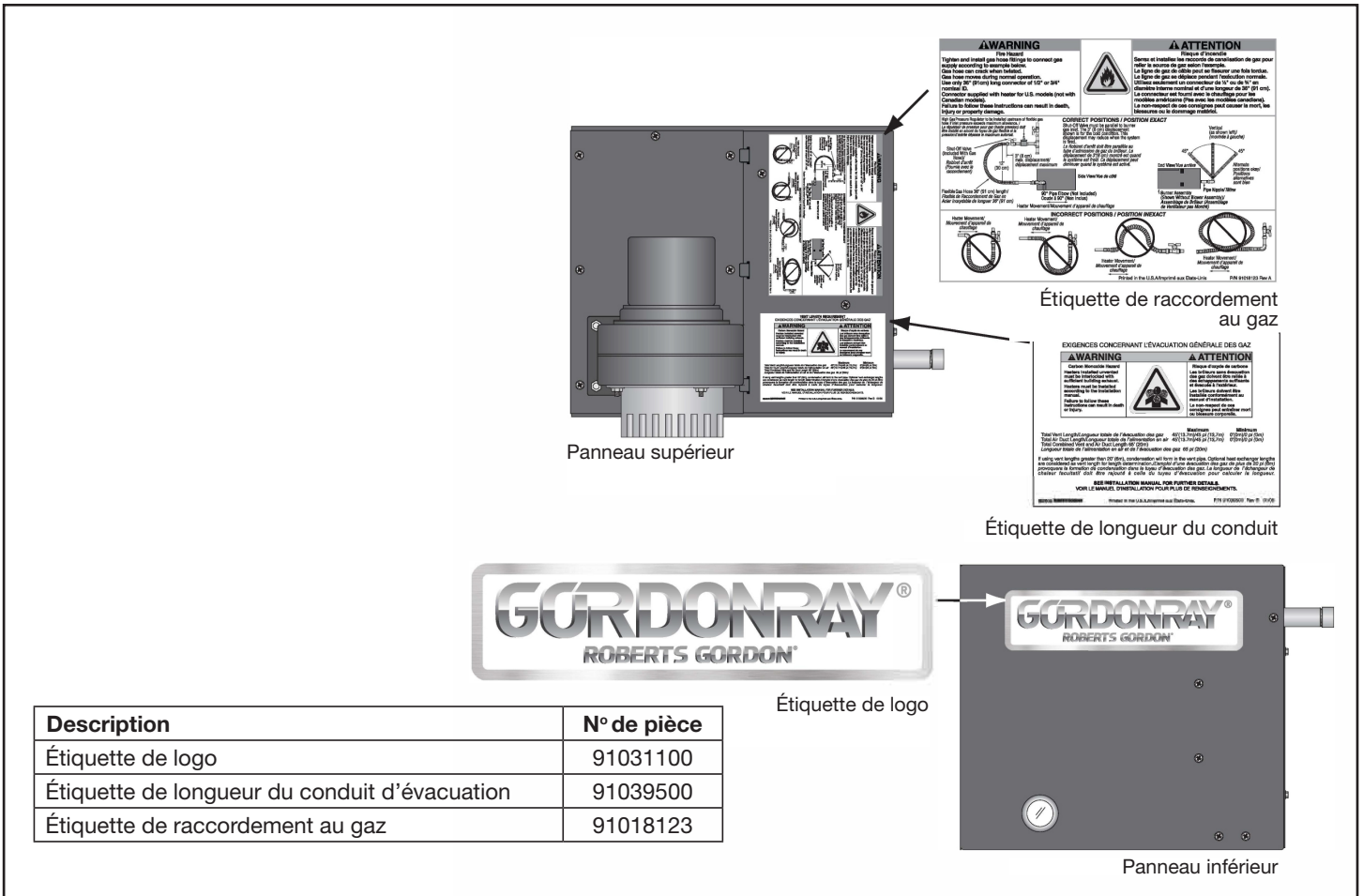
1.2 Étiquettes de sécurité et leur emplacement

Les panneaux ou étiquettes de sécurité des produits doivent être remplacés par l'utilisateur du produit lorsqu'ils ne sont plus lisibles. Veuillez communiquer avec Roberts-Gordon LLC ou votre distributeur indépendant ROBERTS GORDON® pour obtenir des panneaux ou des étiquettes de remplacement. Consultez la page 2, figure 1, jusqu'à la page 3, figure 2.

1.3 Proposition 65 de la Californie

Conformément aux exigences de la Proposition 65 de la Californie, une étiquette d'avertissement doit être placée à un endroit très visible à l'extérieur de l'équipement (c'est-à-dire près de la plaque du numéro de série de l'équipement). Consultez le manuel d'installation, d'utilisation et d'entretien des appareils de chauffage pour l'emplacement des étiquettes. Évitez de placer l'étiquette dans des endroits soumis à une chaleur ou un froid extrêmes, à des produits chimiques corrosifs ou à d'autres éléments. Pour commander des étiquettes supplémentaires, veuillez communiquer avec Roberts-Gordon LLC ou votre distributeur indépendant ROBERTS GORDON®.

FIGURE 1 : Emplacement des étiquettes sur les panneaux supérieur et inférieur



| Description | N° de pièce |
|---|-------------|
| Étiquette de logo | 91031100 |
| Étiquette de longueur du conduit d'évacuation | 91039500 |
| Étiquette de raccordement au gaz | 91018123 |

FIGURE 2 : Emplacement des étiquettes sur les panneaux latéraux et arrière

Panneau arrière

Panneau latéral

Étiquette de la plaque d'instructions d'allumage

Étiquette de la plaque signalétique

Étiquette de câblage

Porte du boîtier de commande (intérieur)

Panneau latéral des commandes

Étiquette de distances de dégagement par rapport aux matières combustibles

| Description | N° de pièce |
|--|-------------|
| Étiquette de la plaque signalétique | 91010401 |
| Étiquette de la plaque d'instructions d'allumage | 91029602 |
| Étiquette de câblage | 91030301-NA |
| Étiquette de distances de dégagement par rapport aux matières combustibles | 91013412 |
| Étiquette de la Proposition 65 | 91070016 |

FIGURE 3 : Tableau d'identification des numéros de série

| Année de fabrication | Séquence numérique du modèle | Séquence numérique d'unités fabriquées du produit donné pour le mois |
|----------------------|---|--|
| Mois de fabrication | Taux de combustion maximum du brûleur (MBH) | |

2103-071-150-0456

Les numéros de série sont indiqués sur le carton d'expédition du brûleur et sur la plaque signalétique. Chaque brûleur aura un numéro de série unique à 14 chiffres utilisé à des fins d'identification pour permettre la recherche de divers éléments tels que les rapports de tests de fabrication, l'identification des pièces de rechange et la date de fabrication.

SECTION 2 : RESPONSABILITÉ DE L'INSTALLATEUR

L'installateur est responsable de ce qui suit :

- Installer l'appareil de chauffage ainsi que les alimentations en gaz et en électricité conformément aux spécifications et aux codes en vigueur. Roberts-Gordon recommande à l'installateur de communiquer avec l'inspecteur local des bâtiments ou le commissaire aux incendies pour obtenir des conseils.
- Utiliser les renseignements fournis dans un dessin de disposition et dans le manuel, ainsi que les codes et réglementations cités, pour effectuer l'installation.
- Installer l'appareil de chauffage en respectant les distances de dégagement par rapport aux matières combustibles.
- Fournir tous les matériaux nécessaires qui ne font pas partie de l'équipement standard.
- Planifier l'emplacement des supports.
- Permettre l'accès aux brûleurs sur tous les côtés pour l'entretien pour le retrait des brûleurs.
- Fournir au propriétaire un exemplaire de ce manuel d'installation, d'utilisation et d'entretien.
- Ne jamais utiliser l'appareil de chauffage comme support d'une échelle ou d'un autre équipement d'accès et ne jamais suspendre ou accrocher quoi que ce soit à l'appareil de chauffage.
- Assurer une circulation d'air adéquate autour de l'appareil de chauffage et fournir de l'air pour la combustion, la ventilation et la distribution conformément aux codes locaux.
- Installer en toute sécurité et de manière adéquate l'appareil de chauffage en utilisant des matériaux dont la charge de travail minimale est de 75 livres (33 kg).
- S'assurer que l'appareil de chauffage est placé dans une application approuvée.

2.1 Étiquette murale

Une étiquette murale laminée est offerte pour l'appareil afin de rappeler en permanence les consignes de sécurité et l'importance des distances de dégagement requises par rapport aux matières combustibles. Veuillez communiquer avec Roberts-Gordon ou votre distributeur indépendant ROBERTS GORDON® pour obtenir l'étiquette murale. Fixez l'étiquette en décollant le dos des bandes adhésives sur la surface arrière et positionnez l'étiquette sur un mur à proximité de l'appareil de chauffage (par exemple, le thermostat ou la commode ROBERTS GORDON®).

Une copie de l'étiquette murale (n° de pièce 91037912) est illustrée au dos de la couverture.

Pour une solution immédiate, vous pouvez apposer cette copie sur le mur près de l'appareil de chauffage.

Vous devez connaître le numéro de modèle et la configuration installée. Le numéro de modèle et la configuration installée se trouvent sur le brûleur et dans le manuel d'installation, d'utilisation et d'entretien.

Consultez la page 6, figure 4 jusqu'à la page 9, figure 13. Inscrivez à l'encre indélébile, dans les espaces libres de l'étiquette, les dimensions de l'espace de dégagement correspondant au numéro de modèle et à la configuration de l'appareil.

2.2 Produits chimiques corrosifs

| |
|--|
|  ATTENTION |
|  |
| <p>Risque d'endommagement du produit</p> <p>N'utilisez pas l'appareil de chauffage dans une zone contenant des produits chimiques corrosifs.</p> <p>Consultez les fiches de données de sécurité (FDS) appropriées.</p> <p>Le non-respect de ces instructions peut entraîner des dommages au produit.</p> |

Roberts-Gordon LLC n'est pas responsable de s'assurer que toutes les mesures de sécurité appropriées sont prises avant l'installation; ceci est entièrement la responsabilité de l'installateur. Il est essentiel que l'entrepreneur, le sous-traitant ou le propriétaire identifie la présence de matières combustibles, de produits chimiques corrosifs ou d'hydrocarbures halogénés* dans l'ensemble des locaux.

**Les hydrocarbures halogénés sont une famille de composés chimiques caractérisés par la présence d'éléments halogènes (fluor, chlore, brome, etc.). Ces composés sont fréquemment utilisés dans les réfrigérants, les produits de nettoyage, les solvants, etc. Si ces composés pénètrent dans l'alimentation en air du brûleur, la durée de vie des composants de l'appareil de chauffage sera considérablement réduite. Une alimentation en air extérieur doit être fournie aux brûleurs chaque fois que la présence de ces composés est suspectée. La garantie sera annulée si l'appareil de chauffage est exposé à des hydrocarbures halogénés.*

2.3 Normes nationales et codes applicables

Tout l'équipement doit être installé conformément à la dernière révision des normes applicables et des codes nationaux. Cela englobe également l'installation électrique, l'installation de gaz et l'installation de ventilation. Remarque : Des normes supplémentaires peuvent s'appliquer aux installations dans les garages publics, les hangars d'aviation, etc.

SECTION 3 : DISTANCES DE DÉGAGEMENT PAR RAPPORT AUX MATIÈRES COMBUSTIBLES

3.1 Dégagements requis par rapport aux matières combustibles

Les distances de dégagement représentent les distances requises entre les objets combustibles et l'appareil de chauffage afin d'éviter tout risque d'incendie. Les matières combustibles sont des matières qui peuvent s'enflammer et comprennent des articles courants tels que le bois, le papier, le caoutchouc, le tissu, etc. **Pour des raisons de sécurité, maintenez toujours les distances de dégagement par rapport aux matières combustibles.**

Les distances de dégagement pour tous les modèles d'appareil de chauffage sont indiquées sur le brûleur de l'appareil et à la page 6, figure 4 jusqu'à la page 9, figure 13 de ce manuel. Vérifiez les distances de dégagement sur chaque brûleur pour le modèle d'appareil de chauffage installé afin de vous assurer que le produit est adapté à votre application et que les dégagements sont respectés.

Lisez et suivez les consignes de sécurité ci-dessous :

- Gardez l'essence ou d'autres matières combustibles, y compris les objets, liquides, poussières ou vapeurs inflammables, à l'écart de cet appareil de chauffage ou de tout autre appareil ménager.
- Le dégagement par rapport aux matières combustibles indiqué correspond à une température de surface de 32° C (90° F) au-dessus de la température ambiante. Les matériaux de construction peu tolérants à la chaleur (tels que les plastiques, les revêtements en vinyle, les toiles, les panneaux trois plis, etc.) peuvent se dégrader à des températures plus basses. Il incombe à l'installateur de s'assurer que les matériaux adjacents sont protégés de toute dégradation.
- Maintenez une distance suffisante par rapport aux équipements et postes de travail sensibles à la chaleur.
- Maintenez une distance suffisante par rapport aux véhicules stationnés sous l'appareil de chauffage.
- Respectez les distances de dégagement par rapport aux portes battantes et aux portes basculantes, aux ponts roulants, aux ponts élévateurs, aux cloisons, aux rayonnages d'entreposage, aux palans, à la construction du bâtiment, etc.
- Dans les lieux utilisés pour l'entreposage de matières combustibles, des panneaux doivent être apposés pour indiquer la hauteur maximale d'empilement autorisée afin de maintenir les distances de dégagement requises entre l'appareil de chauffage et les matières combustibles. Des panneaux doivent être apposés à proximité du thermostat de l'appareil de chauffage. En l'absence de thermostat, les panneaux doivent être affichés à un endroit bien visible.

⚠ AVERTISSEMENT



Risque d'incendie

Maintenez tous les objets, liquides et vapeurs inflammables à l'écart de l'appareil, en respectant les distances minimales de dégagement requises par rapport aux matières combustibles.

Certains objets s'enflamment ou explosent lorsqu'ils sont placés à proximité d'un appareil de chauffage.

Le non-respect de ces instructions peut entraîner la mort, des blessures ou des dommages matériels.

- Consultez le commissaire aux incendies local, l'assureur contre les incendies ou d'autres autorités pour obtenir l'approbation de l'installation proposée lorsqu'il existe une possibilité d'exposition à des matières ou des vapeurs combustibles en suspension dans l'air.
- Suspendez l'appareil conformément aux exigences minimales en matière de suspension énoncées à la page 17, figure 16.
- Si les tubes radiants doivent traverser la structure du bâtiment, veillez à ce qu'une gaine et un coupe-feu adéquats soient installés pour éviter tout risque de brûlure et d'incendie.

- NOTE:**
1. Toutes les dimensions indiquées sont à partir de la surface de tous les tubes, raccords et coudes.
 2. Les dégagements B, C et D peuvent être réduits de 50 % après 25 pi (7,5 m) de tuyauterie en aval de l'endroit où le brûleur et le tuyau du brûleur se raccordent.

FIGURE 4 : Réflecteur de niveau

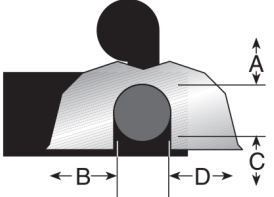
|  | Modèle | (pouces) | | | | (centimètres) | | | |
|---|------------|----------|----|----|----|---------------|-----|-----|-----|
| | | A | B | C | D | A | B | C | D |
| | BH-40 | 6 | 27 | 52 | 27 | 16 | 69 | 133 | 69 |
| | BH-60 | 6 | 35 | 62 | 35 | 16 | 89 | 158 | 89 |
| | BH-80 | 6 | 38 | 65 | 38 | 16 | 97 | 166 | 97 |
| | BH-100 | 6 | 40 | 70 | 40 | 16 | 102 | 178 | 102 |
| | BH-115/125 | 6 | 46 | 76 | 46 | 16 | 117 | 194 | 117 |
| | BH-140/150 | 6 | 50 | 79 | 50 | 16 | 127 | 201 | 127 |
| | BH-175 | 8 | 52 | 82 | 52 | 21 | 133 | 209 | 133 |
| | BH-200 | 8 | 52 | 96 | 52 | 21 | 133 | 244 | 133 |

FIGURE 5 : Réflecteur sur un côté

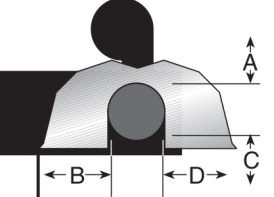
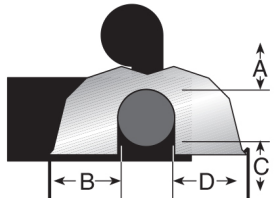
|  | Modèle | (pouces) | | | | (centimètres) | | | |
|--|------------|----------|----|-----|----|---------------|----|-----|-----|
| | | A | B | C | D | A | B | C | D |
| | BH-40 | 6 | 9 | 52 | 44 | 16 | 23 | 133 | 112 |
| | BH-60 | 6 | 9 | 62 | 47 | 16 | 23 | 158 | 120 |
| | BH-80 | 6 | 9 | 69 | 54 | 16 | 23 | 176 | 138 |
| | BH-100 | 6 | 9 | 76 | 59 | 16 | 23 | 194 | 150 |
| | BH-115/125 | 6 | 9 | 82 | 65 | 16 | 23 | 209 | 166 |
| | BH-140/150 | 6 | 9 | 85 | 69 | 16 | 23 | 216 | 176 |
| | BH-175 | 8 | 9 | 88 | 73 | 21 | 23 | 224 | 186 |
| | BH-200 | 8 | 18 | 102 | 73 | 21 | 46 | 260 | 186 |

FIGURE 6 : Réflecteurs sur deux côtés

|  | Modèle | (pouces) | | | | (centimètres) | | | |
|---|------------|----------|----|-----|----|---------------|-----|-----|-----|
| | | A | B | C | D | A | B | C | D |
| | BH-40 | 6 | 15 | 52 | 15 | 16 | 39 | 133 | 39 |
| | BH-60 | 6 | 23 | 65 | 23 | 16 | 59 | 166 | 59 |
| | BH-80 | 6 | 25 | 71 | 25 | 16 | 64 | 181 | 64 |
| | BH-100 | 6 | 27 | 77 | 27 | 16 | 69 | 196 | 69 |
| | BH-115/125 | 6 | 32 | 83 | 32 | 16 | 82 | 211 | 82 |
| | BH-140/150 | 6 | 35 | 87 | 35 | 16 | 89 | 221 | 89 |
| | BH-175 | 8 | 40 | 91 | 40 | 21 | 102 | 232 | 102 |
| | BH-200 | 8 | 40 | 102 | 40 | 21 | 102 | 260 | 102 |

- RERMARQUE :**
1. Toutes les dimensions indiquées sont à partir de la surface de tous les tubes, raccords et coudes.
 2. Les dégagements B, C et D peuvent être réduits de 50 % après 25 pi (7,5 m) de tuyauterie en aval de l'endroit où le brûleur et le tuyau du brûleur se raccordent.

FIGURE 7 : Réflecteur incliné à 45°

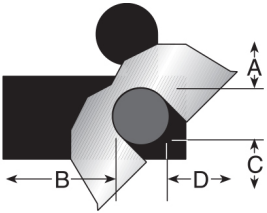
|  | Modèle | (pouces) | | | | (centimètres) | | | |
|---|------------|----------|----|----|----|---------------|----|-----|-----|
| | | A | B | C | D | A | B | C | D |
| | BH-40 | 8 | 8 | 50 | 46 | 21 | 21 | 127 | 117 |
| | BH-60 | 8 | 8 | 59 | 54 | 21 | 21 | 150 | 138 |
| | BH-80 | 8 | 8 | 65 | 60 | 21 | 21 | 166 | 153 |
| | BH-100 | 10 | 8 | 73 | 64 | 26 | 21 | 186 | 163 |
| | BH-115/125 | 10 | 8 | 77 | 69 | 26 | 21 | 196 | 176 |
| | BH-140/150 | 12 | 8 | 83 | 74 | 31 | 21 | 211 | 188 |
| | BH-175 | 12 | 8 | 85 | 79 | 31 | 21 | 216 | 201 |
| | BH-200 | 12 | 10 | 85 | 79 | 31 | 26 | 216 | 201 |

FIGURE 8 : Tube en U, réflecteur standard

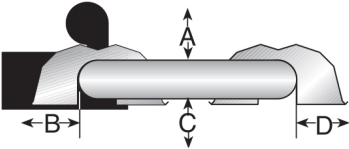
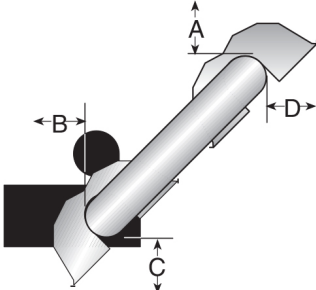
|  | Modèle | (pouces) | | | | (centimètres) | | | |
|--|------------|-------------------------|----|-----|----|-------------------------|-----|-----|-----|
| | | A | B | C | D | A | B | C | D |
| | BH-40 | - NON APPROUVÉ - | | | | - NON APPROUVÉ - | | | |
| | BH-60 | 6 | 35 | 62 | 30 | 16 | 89 | 158 | 77 |
| | BH-80 | 6 | 38 | 68 | 37 | 16 | 97 | 173 | 94 |
| | BH-100 | 6 | 40 | 75 | 39 | 16 | 102 | 191 | 100 |
| | BH-115/125 | 6 | 46 | 78 | 43 | 16 | 117 | 199 | 110 |
| | BH-140/150 | 6 | 50 | 83 | 47 | 16 | 127 | 211 | 120 |
| | BH-175 | 8 | 54 | 87 | 51 | 21 | 138 | 221 | 130 |
| | BH-200 | 8 | 54 | 102 | 51 | 21 | 138 | 260 | 130 |

FIGURE 9 : Tube en U, 45°

|  | Modèle | (pouces) | | | | (centimètres) | | | |
|---|------------|-------------------------|---|----|----|-------------------------|----|-----|-----|
| | | A | B | C | D | A | B | C | D |
| | BH-40 | - NON APPROUVÉ - | | | | - NON APPROUVÉ - | | | |
| | BH-60 | 8 | 8 | 59 | 42 | 21 | 21 | 150 | 107 |
| | BH-80 | 8 | 8 | 65 | 46 | 21 | 21 | 166 | 117 |
| | BH-100 | 8 | 8 | 73 | 52 | 21 | 21 | 186 | 133 |
| | BH-115/125 | 8 | 8 | 77 | 61 | 21 | 21 | 196 | 155 |
| | BH-140/150 | 8 | 8 | 83 | 66 | 21 | 21 | 211 | 168 |
| | BH-175 | 8 | 8 | 85 | 70 | 21 | 21 | 216 | 178 |
| | BH-200 | 8 | 8 | 85 | 70 | 21 | 21 | 216 | 178 |

- RERMARQUE :**
1. Toutes les dimensions indiquées sont à partir de la surface de tous les tubes, raccords et coudes.
 2. Les dégagements B, C et D peuvent être réduits de 50 % après 25 pi (7,5 m) de tuyauterie en aval de l'endroit où le brûleur et le tuyau du brûleur se raccordent.

FIGURE 10 : Tube en U, réflecteur à 45° opposé

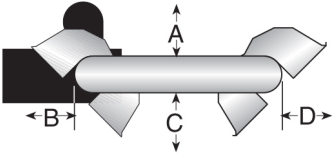
| | Modèle | (pouces) | | | | (centimètres) | | | |
|---|------------|------------------|----|----|----|------------------|-----|-----|----|
| | | A | B | C | D | A | B | C | D |
|  | BH-40 | - NON APPROUVÉ - | | | | - NON APPROUVÉ - | | | |
| | BH-60 | 8 | 54 | 59 | 22 | 21 | 138 | 150 | 56 |
| | BH-80 | 8 | 60 | 65 | 22 | 21 | 153 | 166 | 56 |
| | BH-100 | 10 | 64 | 73 | 22 | 26 | 163 | 186 | 56 |
| | BH-115/125 | 10 | 70 | 77 | 22 | 26 | 178 | 196 | 56 |
| | BH-140/150 | 12 | 74 | 83 | 22 | 31 | 188 | 211 | 56 |
| | BH-175 | 12 | 76 | 85 | 22 | 31 | 194 | 216 | 56 |
| | BH-200 | 12 | 76 | 85 | 22 | 31 | 194 | 216 | 56 |

FIGURE 11 : Grille décorative de 2 pieds et grille de protection

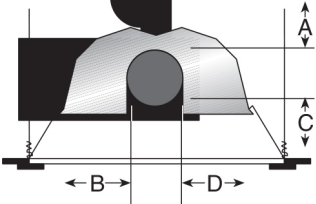
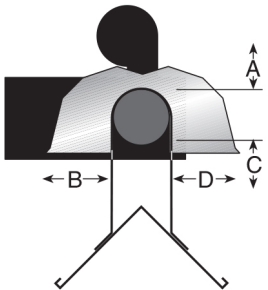
| | Modèle | (pouces) | | | | (centimètres) | | | |
|--|------------|----------|----|----|----|---------------|-----|-----|-----|
| | | A | B | C | D | A | B | C | D |
|  | BH-40 | 6 | 27 | 52 | 27 | 16 | 69 | 133 | 69 |
| | BH-60 | 6 | 35 | 62 | 35 | 16 | 89 | 158 | 89 |
| | BH-80 | 6 | 38 | 65 | 38 | 16 | 97 | 166 | 97 |
| | BH-100 | 6 | 40 | 70 | 40 | 16 | 102 | 178 | 102 |
| | BH-115/125 | 6 | 46 | 76 | 46 | 16 | 117 | 194 | 117 |
| | BH-140/150 | 6 | 50 | 79 | 50 | 16 | 127 | 201 | 127 |
| | BH-175 | 8 | 52 | 82 | 52 | 21 | 133 | 209 | 133 |
| | BH-200 | 8 | 52 | 96 | 52 | 21 | 133 | 244 | 133 |

FIGURE 12 : Déflecteur pour dégagement réduit*

| | Modèle | (pouces) | | | | (centimètres) | | | |
|---|------------|------------------|----|----|----|------------------|-----|-----|-----|
| | | A | B | C | D | A | B | C | D |
|  | BH-40 | 6 | 34 | 27 | 34 | 16 | 87 | 69 | 87 |
| | BH-60 | 6 | 39 | 33 | 39 | 16 | 100 | 84 | 100 |
| | BH-80 | 6 | 40 | 38 | 40 | 16 | 102 | 97 | 102 |
| | BH-100 | 6 | 50 | 44 | 50 | 16 | 127 | 112 | 127 |
| | BH-115/125 | 6 | 54 | 48 | 54 | 16 | 138 | 122 | 138 |
| | BH-140/150 | 6 | 55 | 50 | 55 | 16 | 140 | 127 | 140 |
| | BH-175/200 | - NON APPROUVÉ - | | | | - NON APPROUVÉ - | | | |

*Lorsqu'il est installé dans les premiers 10 pi (3 m).

- RERMARQUE :**
1. Toutes les dimensions indiquées sont à partir de la surface de tous les tubes, raccords et coudes.
 2. Les dégagements B, C et D peuvent être réduits de 50 % après 25 pi (7,5 m) de tuyauterie en aval de l'endroit où le brûleur et le tuyau du brûleur se raccordent.

FIGURE 13 : Ventilation

| | Modèle | (pouces) | | | (centimètres) | | |
|--|------------|----------|----|----|---------------|----|----|
| | | A | E | F | A | E | F |
| | BH-40 | 14 | 18 | 18 | 36 | 46 | 46 |
| | BH-60 | 14 | 18 | 18 | 36 | 46 | 46 |
| | BH-80 | 20 | 24 | 18 | 51 | 61 | 46 |
| | BH-100 | 20 | 24 | 18 | 51 | 61 | 46 |
| | BH-115/125 | 20 | 24 | 18 | 51 | 61 | 46 |
| | BH-140/150 | 20 | 30 | 18 | 51 | 77 | 46 |
| | BH-175/200 | 20 | 30 | 18 | 51 | 77 | 46 |

SECTION 4 : NORMES NATIONALES ET CODES APPLICABLES

4.1 Codes du gaz

Le type de gaz figurant sur la plaque signalétique doit être le type de gaz utilisé. L'installation doit être conforme aux codes nationaux et locaux et aux exigences de l'entreprise de gaz.

États-Unis : Consultez le Code national des gaz combustibles NFPA 54/ANSI Z223.1 – dernière révision.

Canada : Consultez le Code d'installation du gaz naturel et du propane CSA B149.1 – dernière révision.

4.2 Hangars d'aviation

L'installation dans les hangars d'aviation doit être conforme aux codes suivants :

États-Unis : Consultez la Norme sur les hangars d'aviation NFPA 409 – dernière révision.

Canada : Consultez le Code d'installation du gaz naturel et du propane CSA B149.1 – dernière révision.

Dans les zones d'entreposage et d'entretien des avions, les appareils de chauffage doivent être installés à au moins 10 pi (3 m) au-dessus de la surface supérieure des ailes ou des compartiments moteurs de l'avion le plus haut pouvant être logé dans le hangar.

La mesure est effectuée à partir de l'aile ou de l'enceinte du moteur (selon ce qui est le plus élevé par rapport au sol) jusqu'au bas de l'appareil de chauffage.

- Dans les ateliers, bureaux et autres parties des hangars d'aviation communiquant avec les zones d'entreposage ou d'entretien des avions, les appareils de chauffage doivent être installés à au moins 8 pi (2,4 m) au-dessus du sol.
- Dans les hangars d'aviation, les appareils de chauffage suspendus ou surélevés doivent être placés à des endroits où ils ne peuvent pas être endommagés par des avions, des grues, des échafaudages mobiles ou d'autres objets. Des dispositions doivent être prises pour assurer l'accessibilité des appareils de chauffage suspendus à des fins d'entretien périodique.

4.3 Garages publics

L'installation dans les garages doit être conforme aux codes suivants :

États-Unis : Consultez la Norme pour les structures de stationnement NFPA 88A – dernière révision ou le Code pour les installations de distribution de carburant et les garages de réparation NFPA 30A – dernière révision.

Canada : Consultez le Code d'installation du gaz naturel et du propane CSA B149.1 – dernière révision.

- Les appareils de chauffage ne doivent pas être installés à moins de 8 pi (2,4 m) du sol. Les distances minimales de dégagement par rapport aux matières combustibles doivent être respectées par rapport aux véhicules stationnés sous l'appareil.
- Lorsqu'ils sont installés au-dessus de palans, les distances minimales de dégagement par rapport aux matières combustibles doivent être maintenues à partir du point le plus haut des objets sur le palan.

4.4 Électricité

L'appareil de chauffage doit être mis à la terre conformément aux codes suivants :

États-Unis : Consultez le Code national de l'électricité NFPA 70 – dernière révision. Le câblage doit être conforme au Code national de l'électricité le plus récent, aux ordonnances locales et à tous les schémas spéciaux fournis.

Canada : Consultez le Code canadien de l'électricité CSA C22.1 Partie 1 – dernière révision.

4.5 Ventilation

La ventilation doit être installée conformément aux exigences du présent manuel et aux codes suivants :

États-Unis : Consultez le Code national des gaz combustibles NFPA 54/ANSI Z223.1 – dernière révision.

Canada : Consultez le Code d'installation du gaz naturel et du propane CSA B149.1 – dernière révision.

4.6 Haute altitude

Ces appareils de chauffage sont approuvés pour des installations jusqu'à 2 000 pi (610 m) (É.-U.); 4 500 pi (1 370 m) (Canada) sans modification. Consultez l'usine si l'installation aux États-Unis est supérieure à 2 000 pi (610 m) ou si l'installation au Canada est supérieure à 4 500 pi (1 370 m) d'altitude.

SECTION 5 : PRINCIPAUX COMPOSANTS

FIGURE 14 : Description des principaux composants — Réflecteur standard

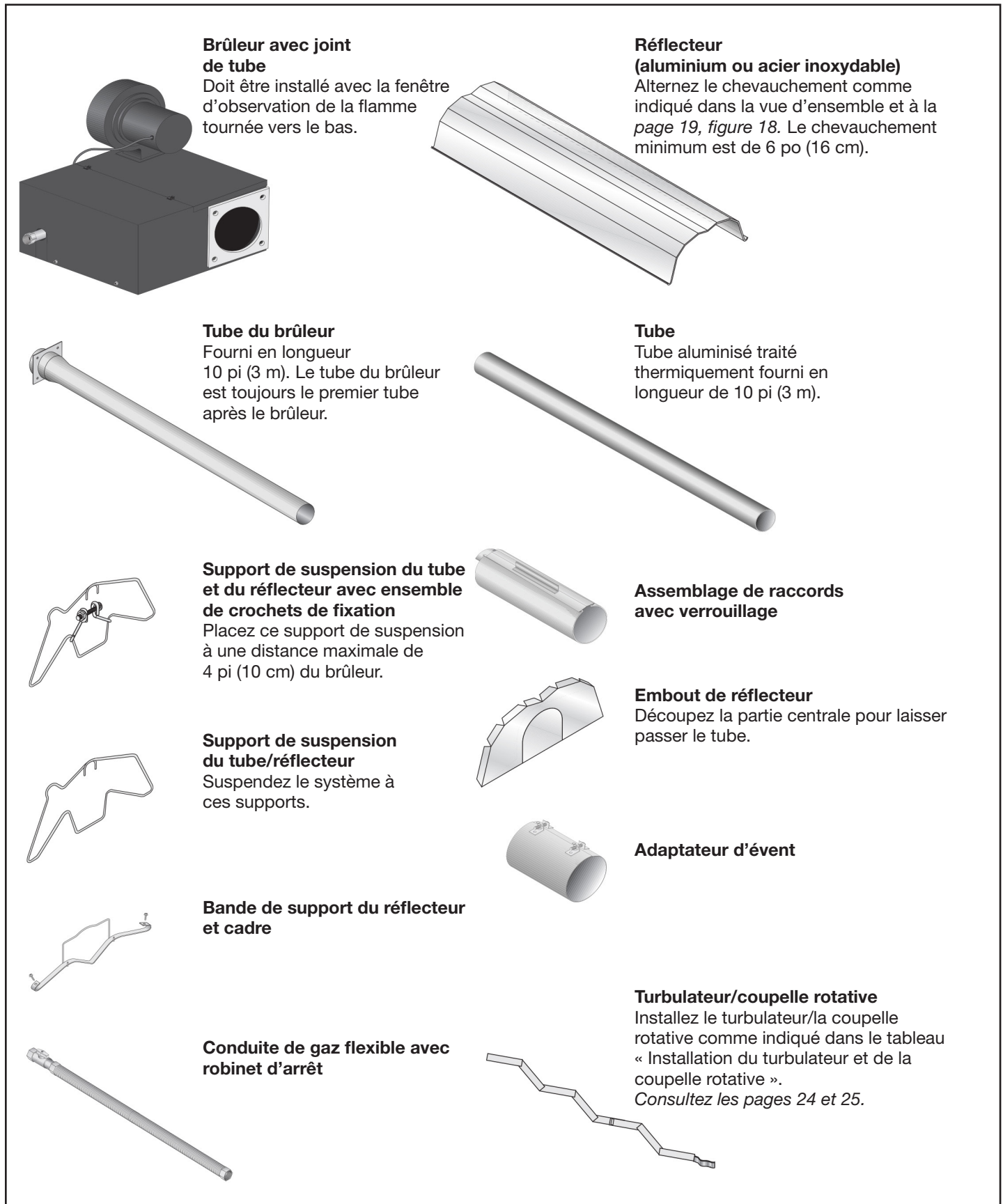
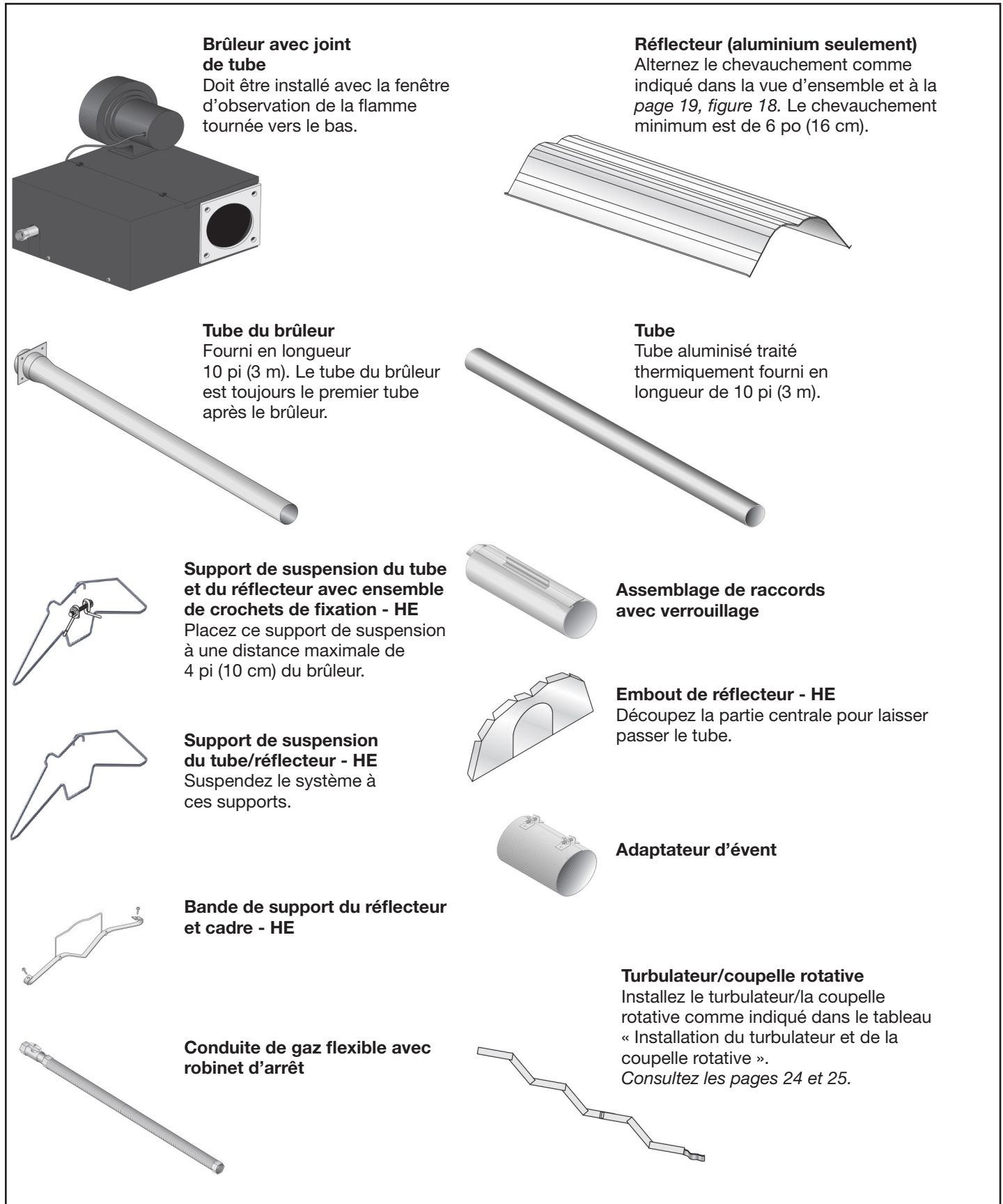


FIGURE 15 : Description des principaux composants — Réflecteur à haute efficacité



5.1 Liste des pièces standard

Tableau 1 : Contenu de la boîte du brûleur (série BH)

| N° de pièce | Description | BH-40 | BH-60 | BH-80 | BH-100 | BH-115 | BH-125 | BH-140 | BH-150 | BH-175 | BH-200 |
|-------------|---|-------|-------|-------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| 071XXXXX | Brûleur (la capacité nominale et le type de combustible varient) | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| 90709700 | Assemblage de la soufflerie avec cordon | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| 02568200 | Joint (brûleur au tube du brûleur) | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| 90709801 | Joint (soufflerie/brûleur) | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| 170101NA | Manuel d'installation, d'utilisation et d'entretien | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| 91201708 | Raccord de tuyau fileté (noir) 1/2 po (1,27 cm) NPT x 4 po (10,16 cm) | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| 94273914 | Boulons à tête hexagonale 5/16 po (0,8 cm) — 18 Rolok | 4 | 4 | 4 | 4 | 4 | 4 | 4 | 4 | 4 | 4 |
| 96411600 | Rondelle de blocage fendue | 4 | 4 | 4 | 4 | 4 | 4 | 4 | 4 | 4 | 4 |
| *91412200 | Tuyau de gaz flexible en acier inoxydable — 1/2 po (1,27 cm) NPT (modèles des E.-U. uniquement) | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | - | - | - | - |
| *91412203 | Tuyau de gaz flexible en acier inoxydable — 3/4 po (1,27 cm) NPT (modèles des E.-U. uniquement) | - | - | - | - | - | - | 1 | 1 | 1 | 1 |
| 91907302 | Crochets en S | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 |
| 91911700 | Collier du tuyau de fumée extérieur | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| 94118106 | Rondelle à tête hexagonale n° 8 - 3/8 po (0,95 cm) (pour le collier de tuyau extérieur) | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 |
| 92311800 | Contre-écrous n° 10 - 32 | 4 | 4 | 4 | 4 | 4 | 4 | 4 | 4 | 4 | 4 |
| 03051501 | Adaptateur de turbulateur | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | - | 1 | - | - | - |
| 03051502 | Turbulateur de 2,5 pi (76 cm), acier aluminisé | 2 | 4 | 4 | 1 | 3 | - | 1 | - | - | - |
| 03051505 | Turbulateur de 2,5 pi (76 cm), acier inoxydable | 1 | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| **03051509K | Ensemble de coupelles rotatives — 10 pi (3 m) (2 coupelles de 62 po [157 cm]) | - | - | - | - | - | - | - | 1 | - | 1 |
| **03051510K | Ensemble de coupelles rotatives — 15 pi (4,5 m) (3 coupelles de 62 po [157 cm]) | - | - | - | - | - | - | - | - | 1 | - |
| **03051511K | Ensemble de coupelles rotatives — 20 pi (6 m) (4 coupelles de 62 po [157 cm]) | - | - | - | - | - | 1 | - | - | - | - |

*Modèles pour le Canada : Des tuyaux de gaz en caoutchouc (type 1) sont offerts en tant qu'accessoires. Consultez la page 56.

**Le contenu se trouve dans une boîte séparée du brûleur.

Table 2: Contenu des ensembles de base standards et d'extension

| N° de pièce | Description | Ensembles de base | | | | | | | | Ensembles d'extension | | | | | | | |
|-------------|---|-------------------|---------------|----------------|---------------|---------------|---------------|----------------|---------------|-----------------------|---------------|----------------|---------------|---------------|---------------|----------------|--|
| | | Laminé à chaud | | | Aluminisé | | | | | Laminé à chaud | | | | Aluminisé | | | |
| | | 20 pi (6m) | 30 pi (9m) | 40 pi (12m) | 10 pi (3m) | 20 pi (6m) | 30 pi (9m) | 40 pi (12m) | 10 pi (3m) | 20 pi (6m) | 30 pi (9m) | 40 pi (12m) | 10 pi (3m) | 20 pi (6m) | 30 pi (9m) | 40 pi (12m) | |
| 91409300 | Tube, acier laminé à chaud, 10 pi (3 m) | 1 | 2 | 3 | - | - | - | - | 1 | 2 | 3 | 4 | - | - | - | - | |
| 91409408 | Tube, aluminisé traité thermiquement, 10 pi (3 m) | - | - | - | - | 1 | 2 | 3 | - | - | - | - | 1 | 2 | 3 | 4 | |
| 03051101 | Tube du brûleur, acier ALUMI-THERM®, 10 pi (3 m) | - | 1 | 1 | - | - | 1 | 1 | - | - | - | - | - | - | - | - | |
| 03051601 | Tube du brûleur, acier traité thermiquement ALUMI-THERM®, 10 pi (3 m) | 1 | - | - | 1 | 1 | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | |
| 01312700 | Assemblage de raccordement | 1 | 2 | 3 | - | 1 | 2 | 3 | 1 | 2 | 3 | 4 | 1 | 2 | 3 | 4 | |
| 02750303 | Réflecteur standard, 8 pi (2,4 m) | 3 | 4 | 6 | 2 | 3 | 4 | 6 | 2 | 3 | 4 | 6 | 2 | 3 | 4 | 6 | |
| 02750800 | Capuchon d'extrémité | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | - | - | - | - | - | - | - | - | |
| 03090100 | Support de suspension du tube et du réflecteur | 3 | 4 | 5 | 2 | 3 | 4 | 5 | 1 | 2 | 3 | 4 | 1 | 2 | 3 | 4 | |
| 91907302 | Crochet en S | 3 | 4 | 5 | 2 | 3 | 4 | 5 | 1 | 2 | 3 | 4 | 1 | 2 | 3 | 4 | |
| 03050010 | Ensemble de support pour le réflecteur (bande, cadre, vis) | 2 | 3 | 5 | 1 | 2 | 3 | 5 | 2 | 3 | 4 | 6 | 2 | 3 | 4 | 6 | |
| 91107720 | Ensemble d'attaches en U | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | |
| 90502701 | Adaptateur d'évent | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | - | - | - | - | - | - | - | - | |
| 01318901 | Ensemble de crochets de fixation pour tube | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | - | - | - | - | - | - | - | - | |
| | N° de pièce | CP20HRS | CP30HRS | CP40HRS | CP10ALUM | CP20ALUM | CP30ALUM | CP40ALUM | EXP10HRS | EXP20HRS | EXP30HRS | EXP40HRS | EXP10ALUM | EXP20ALUM | EXP30ALUM | EXP40ALUM | |

Contenu des ensembles de base à haute efficacité et d'extension

| N° de pièce | Description | Ensembles de base | | | | Ensembles d'extension | | | | | | | | | | |
|-------------|--|-------------------|---------------|----------------|---------------|-----------------------|---------------|----------------|---------------|---------------|---------------|----------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| | | Laminé à chaud | | Aluminisé | | Laminé à chaud | | Aluminisé | | | | | | | | |
| | | 20 pi (6m) | 30 pi (9m) | 40 pi (12m) | 10 pi (3m) | 20 pi (6m) | 30 pi (9m) | 40 pi (12m) | 10 pi (3m) | 20 pi (6m) | 30 pi (9m) | 40 pi (12m) | | | | |
| 91409300 | Tube, acier laminé à chaud, 10 pi (3 m) | 1 | 2 | 3 | - | - | - | - | 1 | 2 | 3 | 4 | - | - | - | - |
| 91409408 | Tube, aluminisé traité thermiquement, 10 pi (3 m) | - | - | - | - | 1 | 2 | 3 | - | - | - | - | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 03051101 | Tube du brûleur, acier ALUMI-THERM®, 10 pi (3 m) | - | 1 | 1 | - | - | 1 | 1 | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 03051601 | Tube du brûleur, acier traité thermiquement ALUMI-THERM®, 10 pi (3 m) | 1 | - | - | 1 | 1 | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 01312700 | Assemblage de raccordement | 1 | 2 | 3 | - | 1 | 2 | 3 | 1 | 2 | 3 | 4 | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 02750313 | Réflecteur standard, 8 pi (2,4 m) | 3 | 4 | 6 | 2 | 3 | 4 | 6 | 2 | 3 | 4 | 6 | 2 | 3 | 4 | 6 |
| 02750802 | Capuchon d'extrémité (haute efficacité) | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 03090102 | Support de suspension du tube et du réflecteur (haute efficacité) | 3 | 4 | 5 | 2 | 3 | 4 | 5 | 1 | 2 | 3 | 4 | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 91907302 | Crochet en S | 3 | 4 | 5 | 2 | 3 | 4 | 5 | 1 | 2 | 3 | 4 | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 03050012 | Ensemble de support pour le réflecteur (bande, cadre, vis) (haute efficacité) | 2 | 3 | 5 | 1 | 2 | 3 | 5 | 2 | 3 | 4 | 6 | 2 | 3 | 4 | 6 |
| 91107720 | Ensemble d'attaches en U | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| 90502701 | Adaptateur d'évent | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 01318902 | Ensemble de crochets de fixation pour tube (haute efficacité) | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | - | - | - | - | - | - | - | - |
| | N° de pièce | CP20HRSEF | CP30HRSEF | CP40HRSEF | CP10ALUMEF | CP20ALUMEF | CP30ALUMEF | CP40ALUMEF | EXP10HRSEF | EXP20HRSEF | EXP30HRSEF | EXP40HRSEF | EXP10ALUMEF | EXP20ALUMEF | EXP30ALUMEF | EXP40ALUMEF |

Tableau 3 : Série BH — Guide de l'emballage des composants — Réflecteur standard

| Modèle | Longueur de tube | Ensembles de base | |
|--------|------------------|--------------------|----------------------|
| | Minimum | Laminé à chaud | Aluminisé |
| BH-40 | 10 pi (3 m) | - | CP10ALUM |
| BH-60 | 20 pi (6 m) | CP20HRS | CP20ALUM |
| BH-80 | 20 pi (6 m) | CP20HRS | CP20ALUM |
| BH-100 | 30 pi (9 m) | CP30HRS | CP30ALUM |
| BH-115 | 30 pi (9 m) | CP30HRS | CP30ALUM |
| BH-125 | 30 pi (9 m) | CP30HRS | CP30ALUM |
| BH-140 | 40 pi (12 m) | CP40HRS | CP40ALUM |
| BH-150 | 40 pi (12 m) | CP40HRS | CP40ALUM |
| BH-175 | 40 pi (12 m) | CP40HRS | CP40ALUM |
| BH-200 | 50 pi (15 m) | CP30HRS + EXP20HRS | CP30ALUM + EXP20ALUM |

Tableau 4: Série BH — Guide de l'emballage des composants — Réflecteur à haute efficacité

| Modèle | Longueur de tube | Ensembles de base | |
|--------|------------------|------------------------|--------------------------|
| | Minimum | Laminé à chaud | Aluminisé |
| BH-40 | 10 pi (3 m) | - | CP10ALUMEF |
| BH-60 | 20 pi (6 m) | CP20HRSEF | CP20ALUMEF |
| BH-80 | 20 pi (6 m) | CP20HRSEF | CP20ALUMEF |
| BH-100 | 30 pi (9 m) | CP30HRSEF | CP30ALUMEF |
| BH-115 | 30 pi (9 m) | CP30HRSEF | CP30ALUMEF |
| BH-125 | 30 pi (9 m) | CP30HRSEF | CP30ALUMEF |
| BH-140 | 40 pi (12 m) | CP40HRSEF | CP40ALUMEF |
| BH-150 | 40 pi (12 m) | CP40HRSEF | CP30ALUMEF |
| BH-175 | 40 pi (12 m) | CP40HRSEF | CP40ALUMEF |
| BH-200 | 50 pi (15 m) | CP30HRSEF + EXP20HRSEF | CP30ALUMEF + EXP20ALUMEF |

Bien que cela ne soit pas recommandé, il est possible d'ajouter des rallonges de tube à l'appareil de chauffage. Les tubes doivent être en acier laminé à chaud, aluminisés (traités thermiquement) ou revêtus de porcelaine. Toute longueur de tube supplémentaire dépassant la longueur minimale spécifiée est considérée comme une longueur d'évent pour la détermination de la longueur.

SECTION 6 : INSTALLATION DE L'APPAREIL DE CHAUFFAGE

! AVERTISSEMENT



Risque de blessure grave

Fixez le brûleur au tube du brûleur à l'aide d'écrous et de rondelles de blocage.

Suspendez de l'appareil de chauffage avec des matériaux dont la charge de travail minimale est de 750 lb (340 kg).

Le non-respect de ces instructions peut entraîner la mort, des blessures ou des dommages matériels.

! AVERTISSEMENT



Risque de coupure/pincement

Portez un équipement de protection pendant l'installation, le fonctionnement et l'entretien.

Les bords sont tranchants.

Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures.

Pour assurer votre sécurité et respecter les conditions de la garantie, tous les appareils doivent être installés conformément à ces instructions.

Les conduites d'alimentation en gaz ou en électricité ne doivent pas être utilisées pour soutenir l'appareil de chauffage.

Ne placez pas les conduites d'alimentation en gaz ou en électricité directement sur le trajet des produits de combustion du chauffage.

L'appareil de chauffage doit être installé à un endroit facilement accessible pour l'entretien.

Les appareils de chauffage doivent être installés conformément aux distances de dégagement par rapport aux matières combustibles indiquées sur la plaque signalétique et dans le présent manuel d'instructions.

Les pressions minimale et maximale d'entrée du gaz doivent être maintenues comme indiqué sur la plaque signalétique.

Les configurations d'installation typiques sont illustrées à la page 17, figure 16.

L'expansion et la contraction du tube imposent le respect des longueurs de suspension minimales indiquées dans le tableau de la page 17, figure 16.

FIGURE 16: Placement critique des supports de suspension

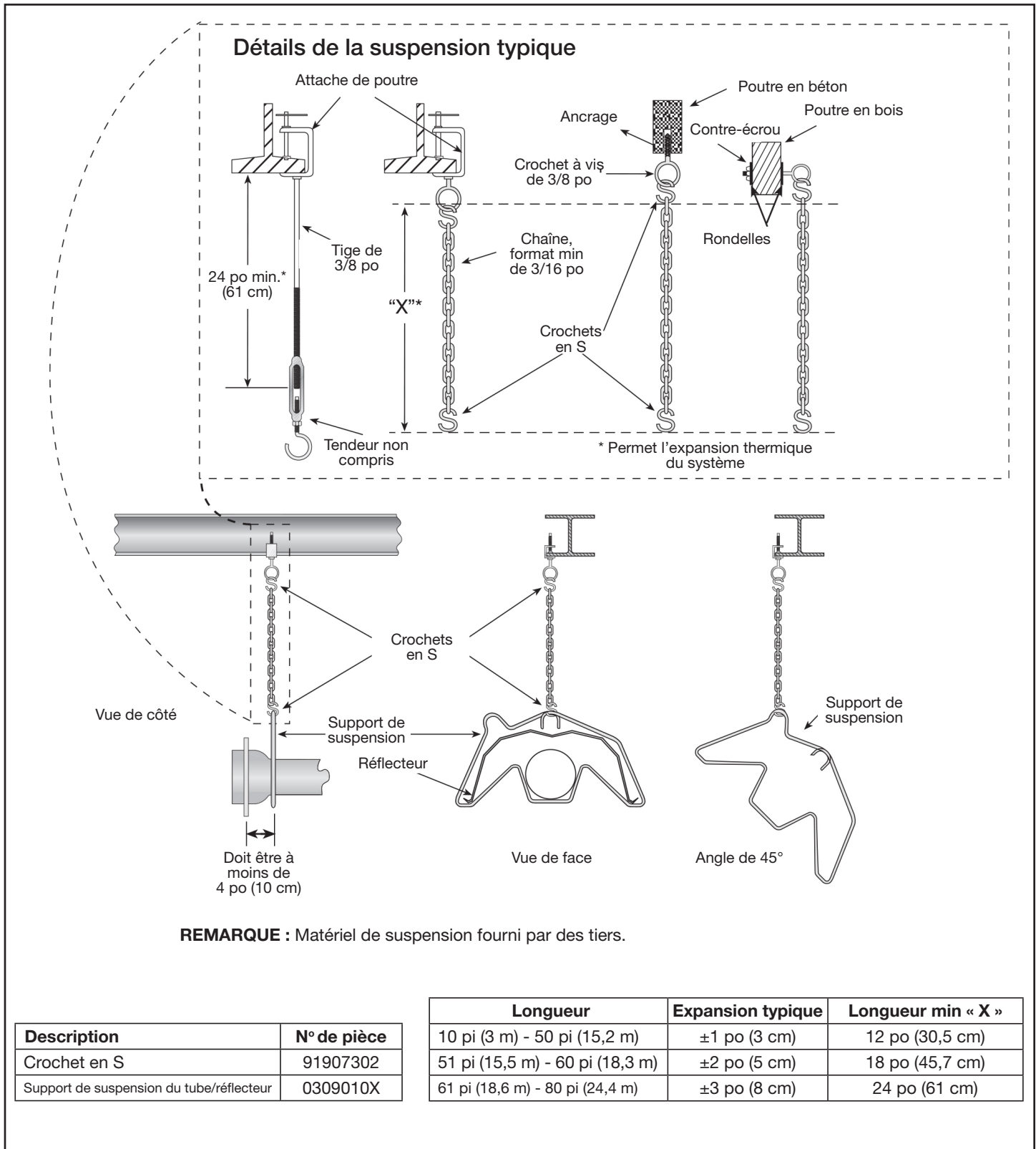


FIGURE 17 : Vue d'ensemble linéaire de la disposition de l'appareil de chauffage

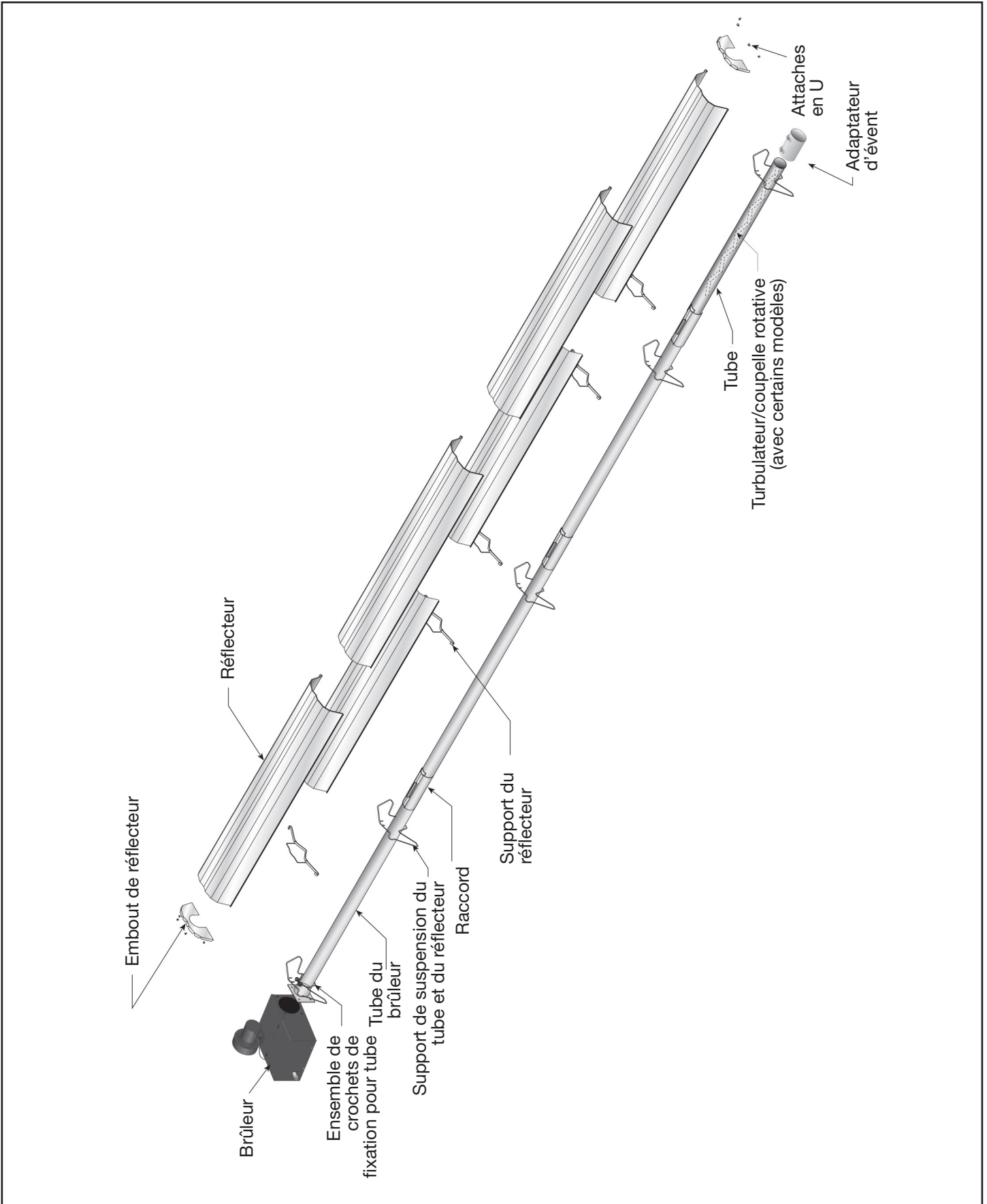


FIGURE 18 : Vue d'ensemble linéaire de la disposition de l'appareil de chauffage

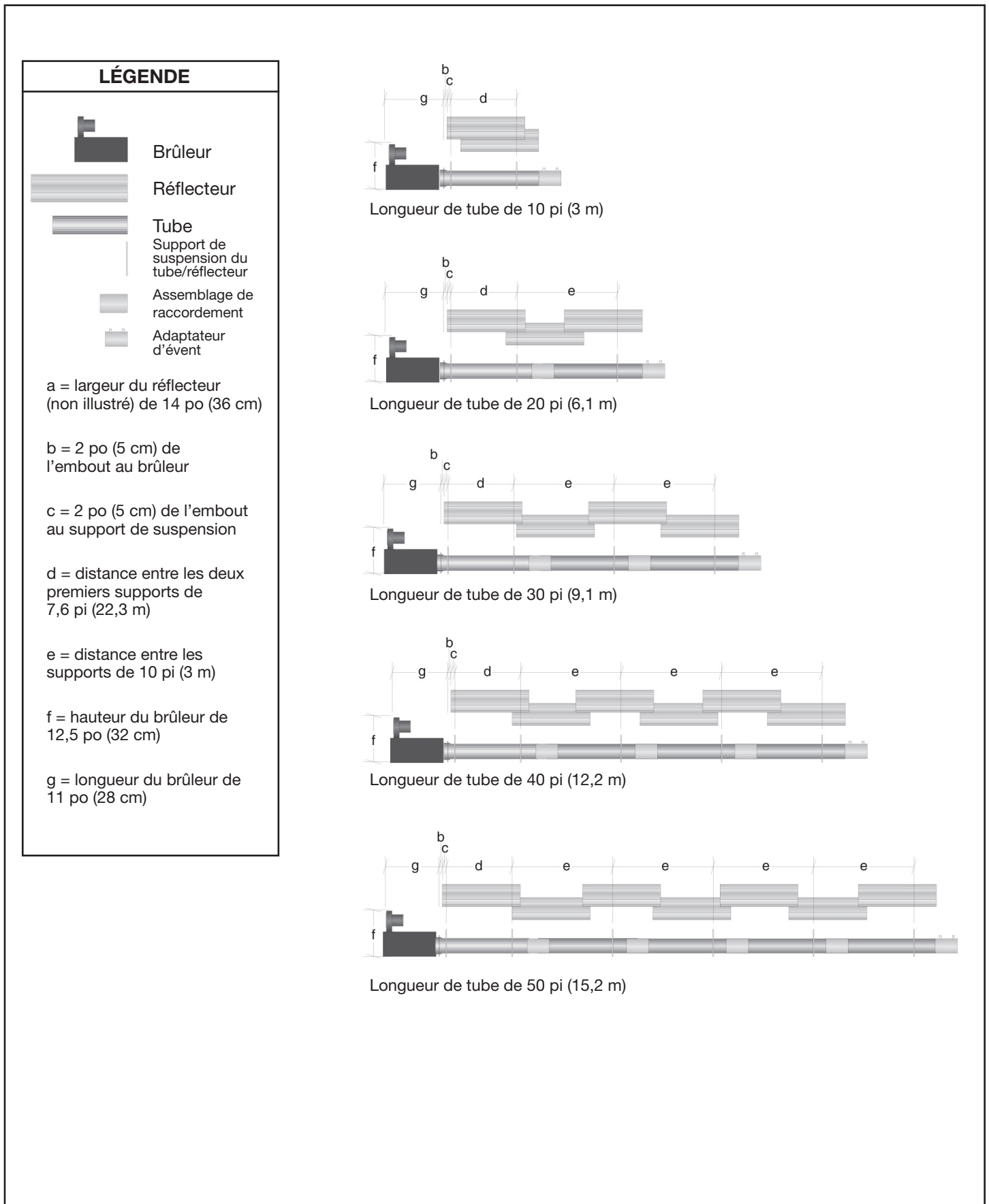
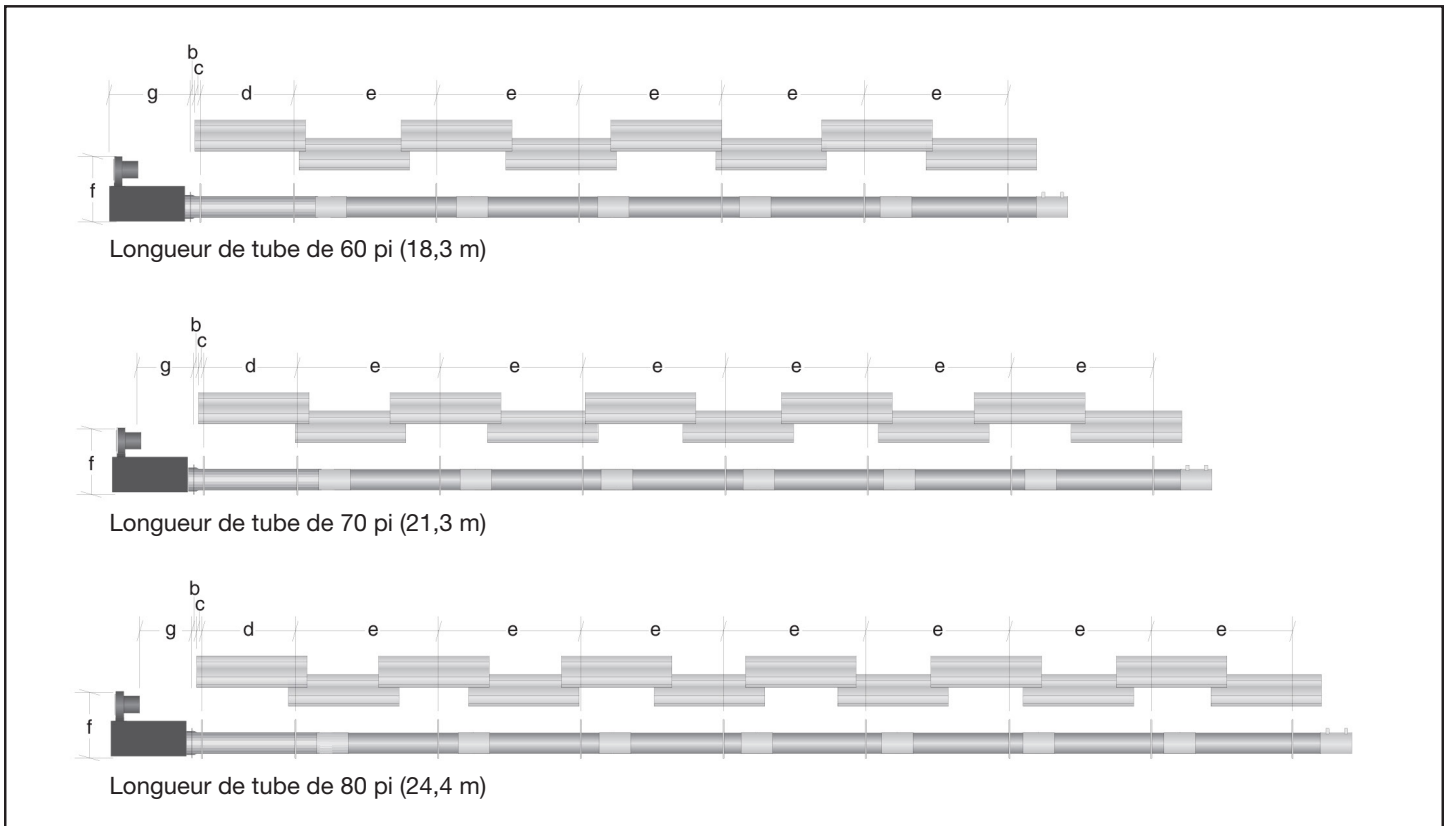
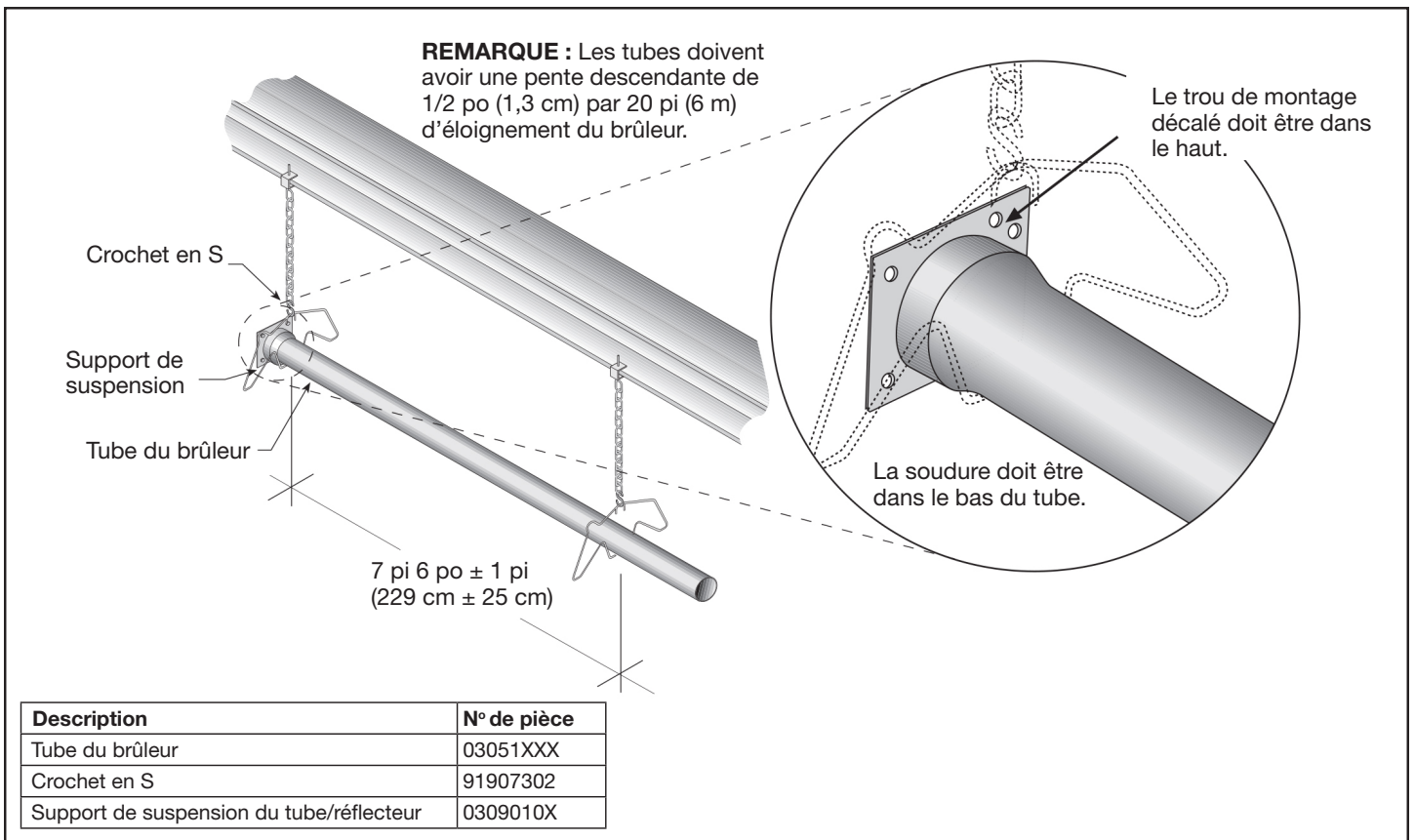


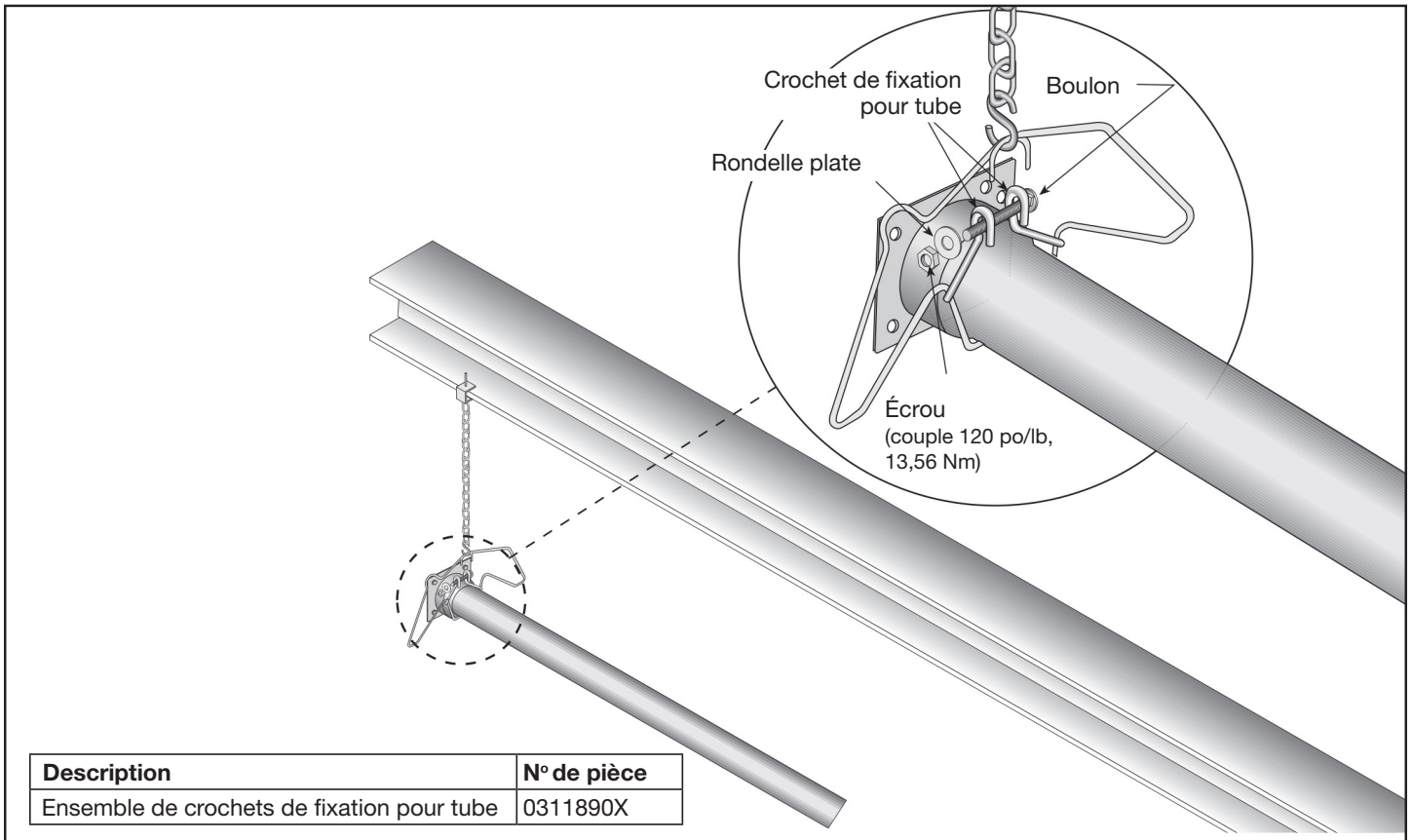
FIGURE 19 : Vue d'ensemble linéaire de la disposition de l'appareil de chauffage



Étape 6.1 Installation du tube du brûleur



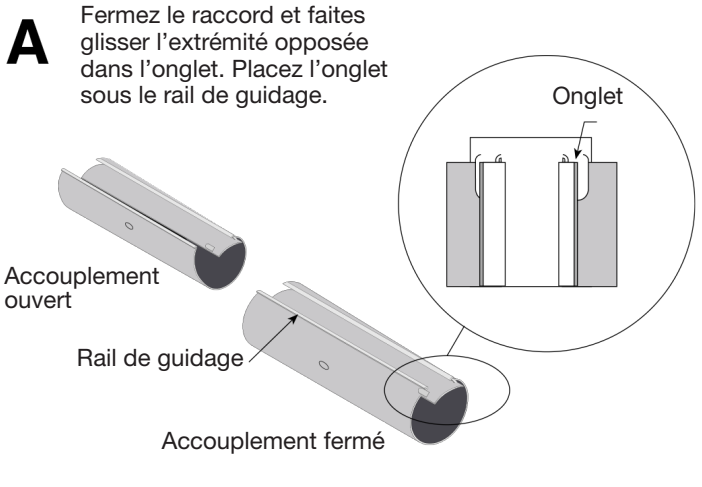
Étape 6.2 Installation de l'ensemble de crochets de fixation pour tube



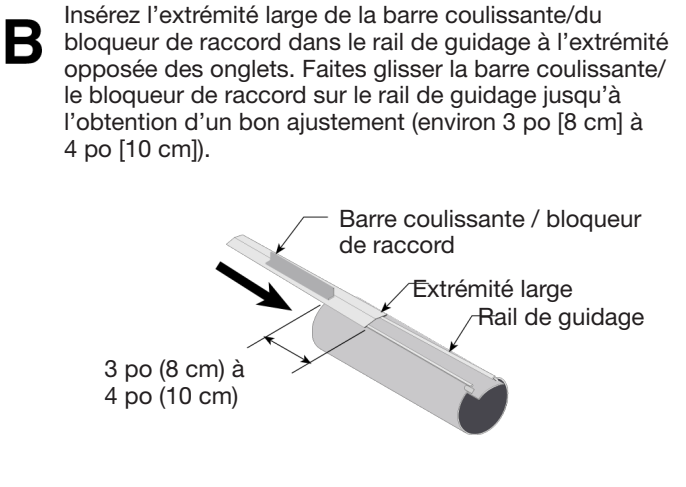
Étape 6.3 Assemblage du raccord et du tube

REMARQUE : Avant l'installation du raccord d'accouplement, passez en revue l'étape d'installation de la coupelle rotative *Étape 6.5 à la page 25*. Pour les modèles BH-125 et BH-175, il est nécessaire d'installer un onglet de coupelle rotative sous le raccord d'accouplement. L'installation de la coupelle rotative pour ces modèles doit être terminée avant de procéder à l'installation du raccord d'accouplement.

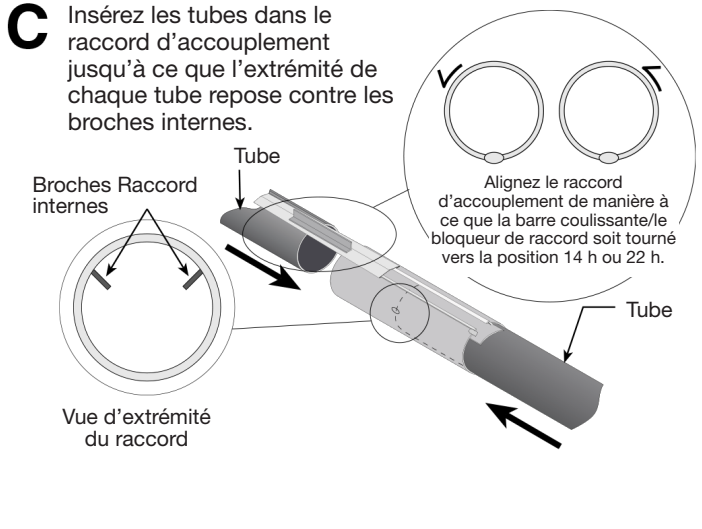
A Fermez le raccord et faites glisser l'extrémité opposée dans l'onglet. Placez l'onglet sous le rail de guidage.



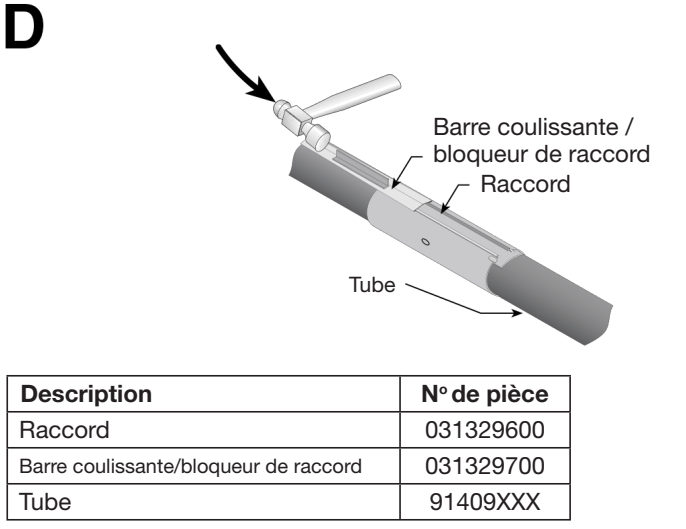
B Insérez l'extrémité large de la barre coulissante/du bloqueur de raccord dans le rail de guidage à l'extrémité opposée des onglets. Faites glisser la barre coulissante/le bloqueur de raccord sur le rail de guidage jusqu'à l'obtention d'un bon ajustement (environ 3 po [8 cm] à 4 po [10 cm]).



C Insérez les tubes dans le raccord d'accouplement jusqu'à ce que l'extrémité de chaque tube repose contre les broches internes.



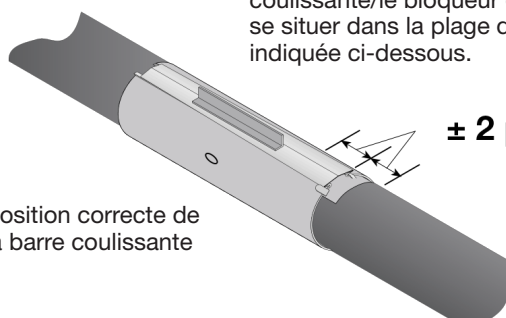
D



| Description | N° de pièce |
|---------------------------------------|-------------|
| Raccord | 031329600 |
| Barre coulissante/bloqueur de raccord | 031329700 |
| Tube | 91409XXX |

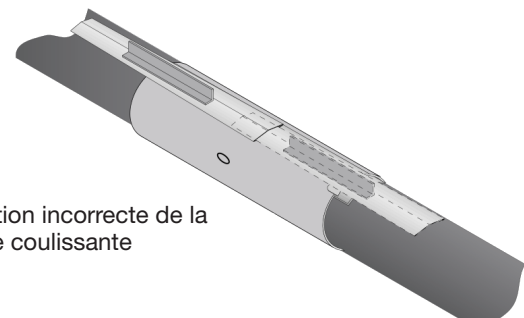
Étape 6.3.1 Assemblage du raccord et du tube (suite)

Ne serrez pas trop barre coulissante/le bloqueur de raccord. La barre coulissante/le bloqueur de raccord doit se situer dans la plage de tolérance indiquée ci-dessous.



± 2 po (5 cm)

Position correcte de la barre coulissante

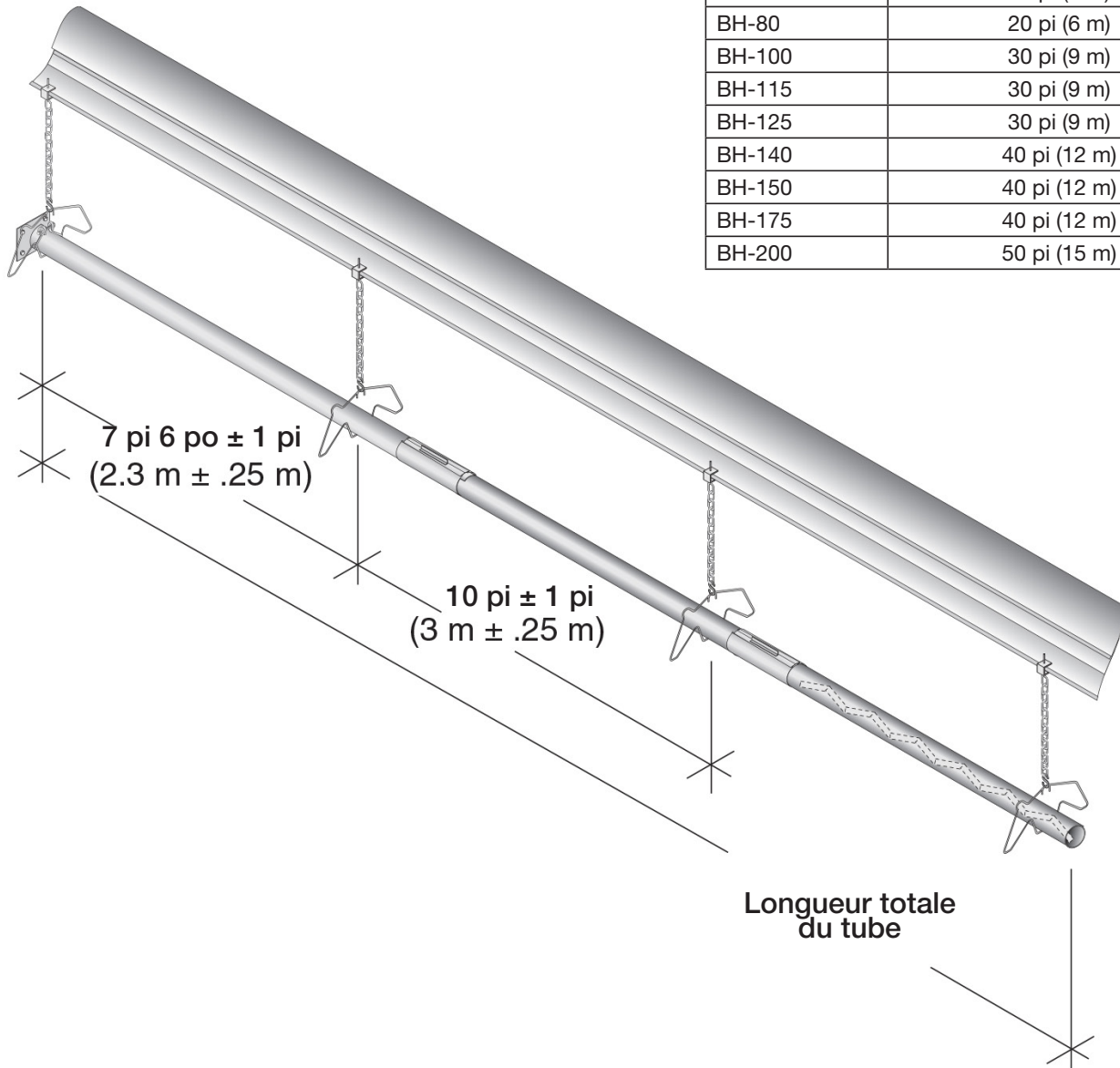


Position incorrecte de la barre coulissante

- Répétez l'étape 6.3 A à D jusqu'à ce que tous les tubes soient assemblés. Consultez la page 23, étape 6.3.2.

Étape 6.3.2 Assemblage du raccord et du tube (suite)

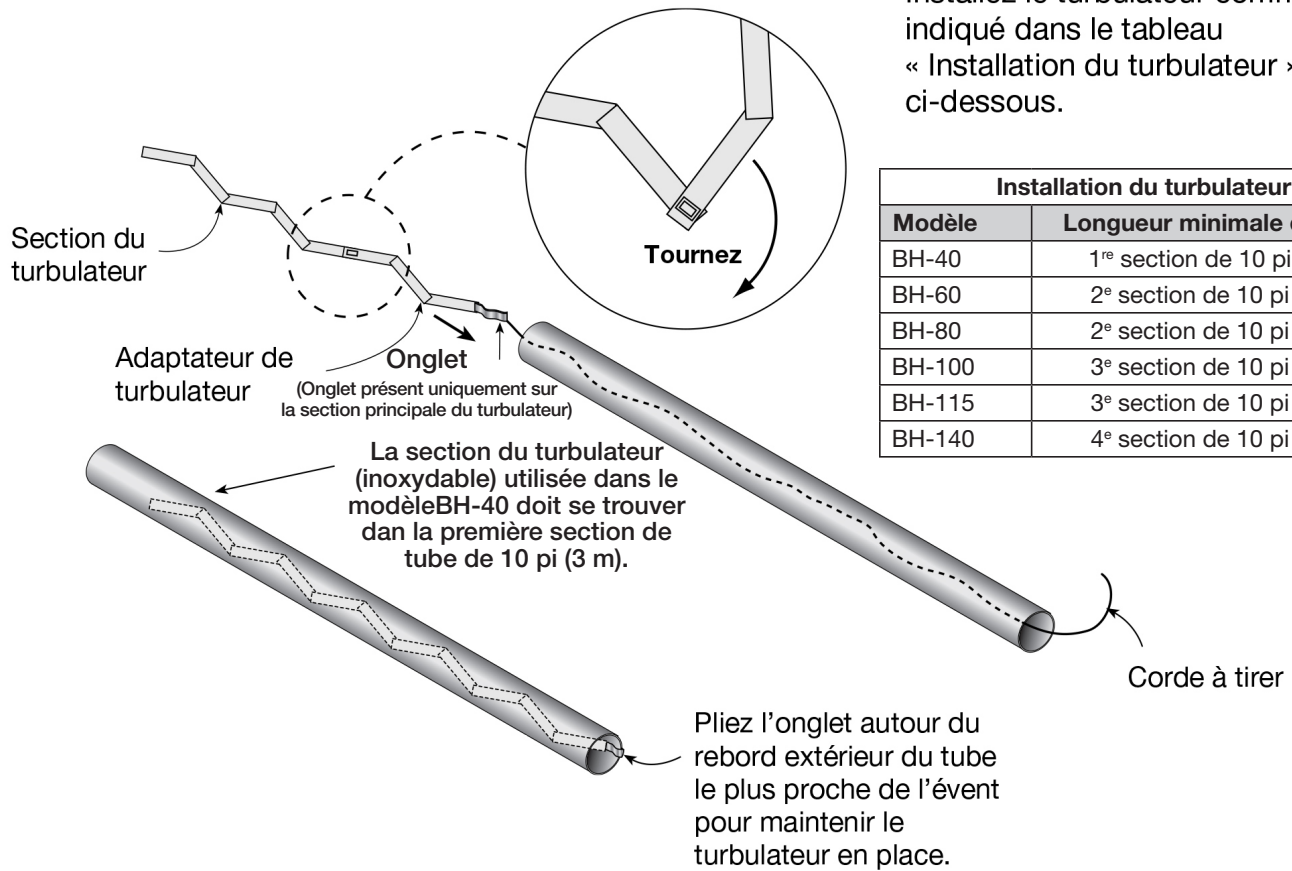
| Modèle | Longueur minimale du tube |
|--------|---------------------------|
| BH-40 | 10 pi (3 m) |
| BH-60 | 20 pi (6 m) |
| BH-80 | 20 pi (6 m) |
| BH-100 | 30 pi (9 m) |
| BH-115 | 30 pi (9 m) |
| BH-125 | 30 pi (9 m) |
| BH-140 | 40 pi (12 m) |
| BH-150 | 40 pi (12 m) |
| BH-175 | 40 pi (12 m) |
| BH-200 | 50 pi (15 m) |



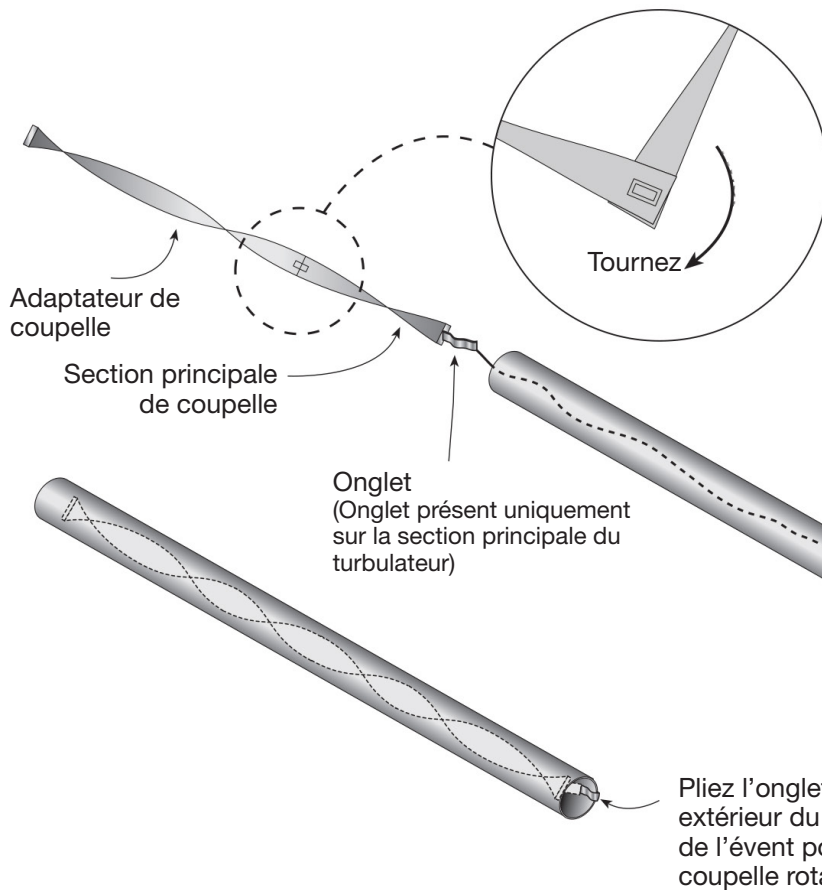
Étape 6.4 Installation du turbulateur

Installez le turbulateur comme indiqué dans le tableau « Installation du turbulateur » ci-dessous.

| Installation du turbulateur | |
|-----------------------------|--|
| Modèle | Longueur minimale du tube |
| BH-40 | 1 ^{re} section de 10 pi (3 m) |
| BH-60 | 2 ^e section de 10 pi (3 m) |
| BH-80 | 2 ^e section de 10 pi (3 m) |
| BH-100 | 3 ^e section de 10 pi (3 m) |
| BH-115 | 3 ^e section de 10 pi (3 m) |
| BH-140 | 4 ^e section de 10 pi (3 m) |



Étape 6.5 Installation de la coupelle rotative



L'installation de la coupelle rotative est requise pour les modèles indiqués dans le tableau ci-dessous.

Commencez à installer la coupelle rotative à l'extrémité de la section du tube, comme indiqué dans le tableau «Installation de la coupelle rotative» ci-dessous, puis poursuivez vers le brûleur.

Remarque : Si la longueur de l'appareil de chauffage dépasse de 3 m (10 pi) la longueur minimale spécifiée de l'échangeur de chaleur, la coupelle rotative peut commencer soit au niveau de la section de tube spécifiée (conformément au tableau «Installation de la coupelle rotative»), soit à l'extrémité de l'extension de 3 m (10 pi) et se prolonger vers le brûleur.

L'installateur peut utiliser la corde pour faire passer les coupelles rotatives à travers le tuyau, ou bien les enfoncer directement dans le tuyau.

Pliez l'onglet autour du rebord extérieur du tube le plus proche de l'évent pour maintenir la coupelle rotative en place.

| Installation de la coupelle rotative | | |
|--------------------------------------|---------------------------------------|--|
| Modèle | Section du tube | Quantité |
| BH-125 | 3 ^e section de 10 pi (3 m) | 2 sections principales + 2 adaptateurs |
| BH-150 | 4 ^e section de 10 pi (3 m) | 1 section principale + 1 adaptateur |
| BH-175 | 4 ^e section de 10 pi (3 m) | 2 sections principales + 2 adaptateurs |
| BH-200 | 5 ^e section de 10 pi (3 m) | 1 section principale + 1 adaptateur |

| Description | N° de pièce |
|-------------------------------------|-------------|
| Section principale de 62 po (1,6 m) | 03051506 |
| Adaptateur de 62 po (1,6 m) | 03051507 |
| Tube | 91409XXX |

Les coupelles rotatives ne doivent pas être installées dans des coudes ou des sections en «U» à 180°. C'est pourquoi les ensembles de coupelles rotatives de 15 et 20 pi (4,6 et 6,1 m) contiennent chacun deux sections principales afin de permettre l'installation de ces sections avant et après les sections en «U» et les coudes. Les sections principales sont celles qui comportent un onglet à son extrémité. Les coupelles rotatives doivent être installées comme indiqué sur les figures 19 à 27.

FIGURE 20 : Installation de la coupelle rotative – Modèle BH-125, tube droit de 30 pi (9,1 m); Ensemble de coupelle rotative – 20 pi (6 m) (n° 03051511K)

Remarque : L'installation de la coupelle rotative pour ce modèle doit être terminée avant de procéder à l'installation de l'onglet d'accouplement.

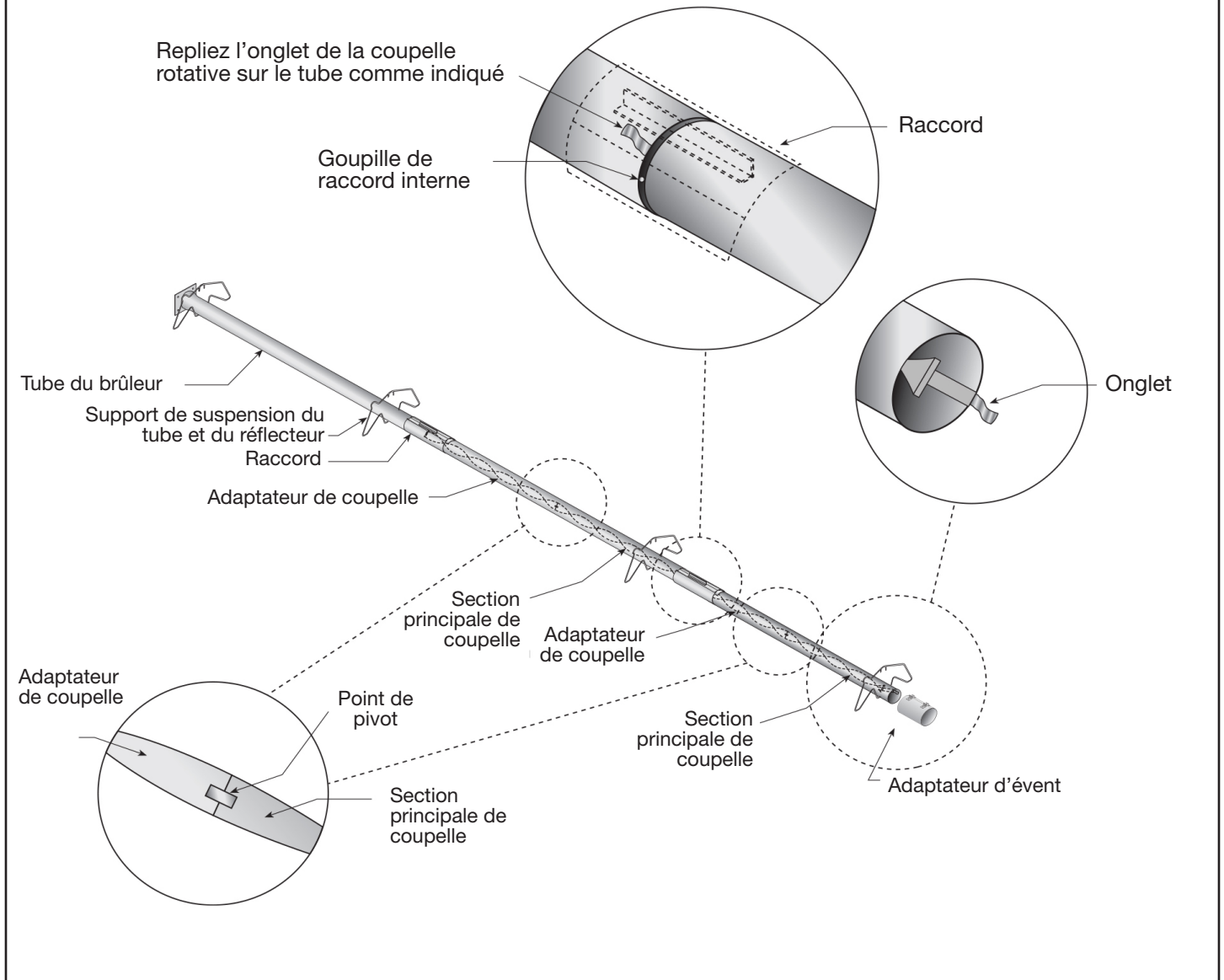
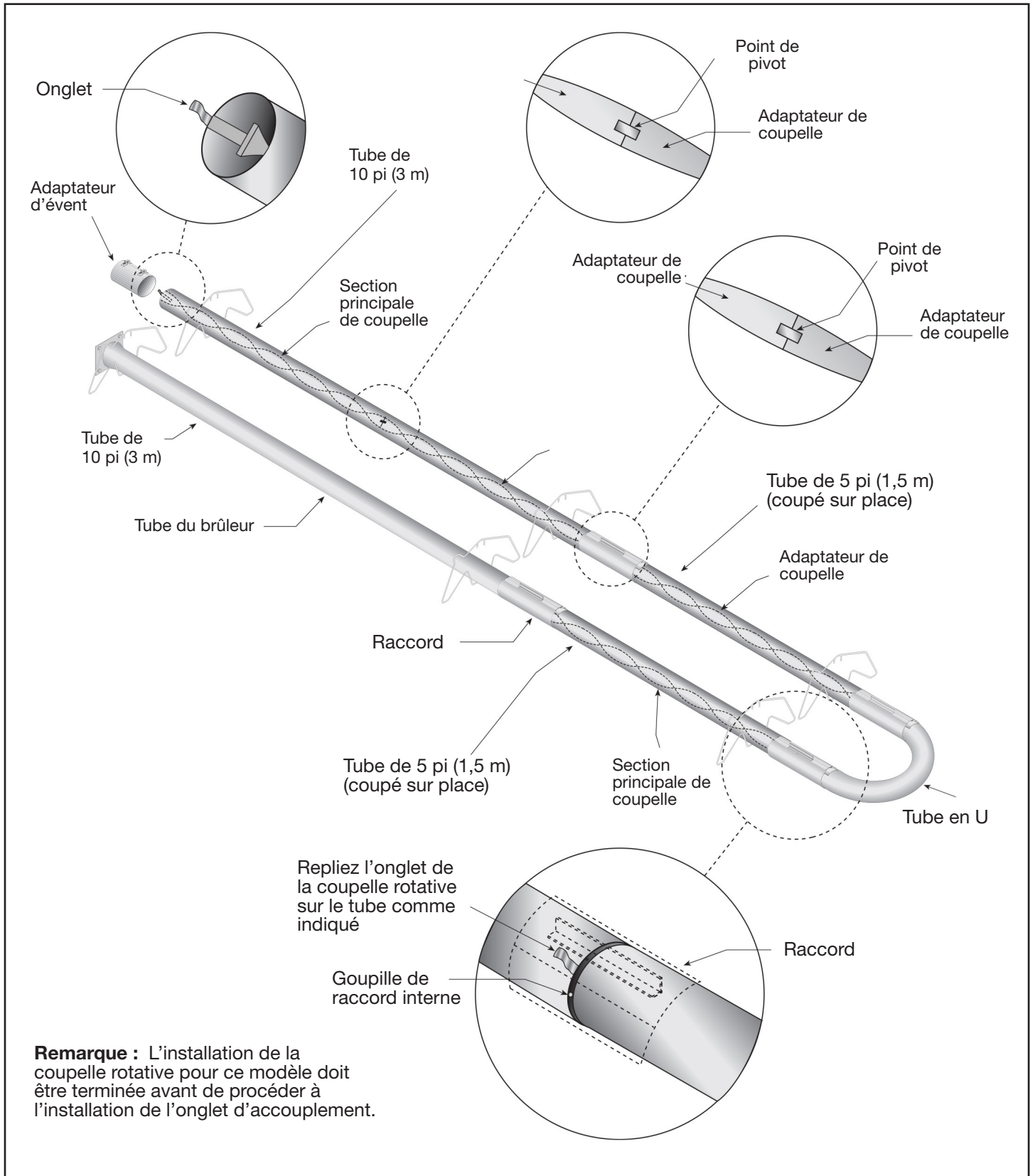


FIGURE 21 : Installation de la coupelle rotative – Modèle BH-125, tube en U de 30 pi (9,1 m); Ensemble de coupelle rotative – 20 pi (6 m) (n° 03051511K)



Consultez la page 35 pour les instructions d'installation du tube en U.

FIGURE 22 : Installation de la coupelle rotative – Modèle BH-150, tube droit de 40 pi (12,2 m); Ensemble de coupelle rotative – 10 pi (3 m) (n° 03051509K)

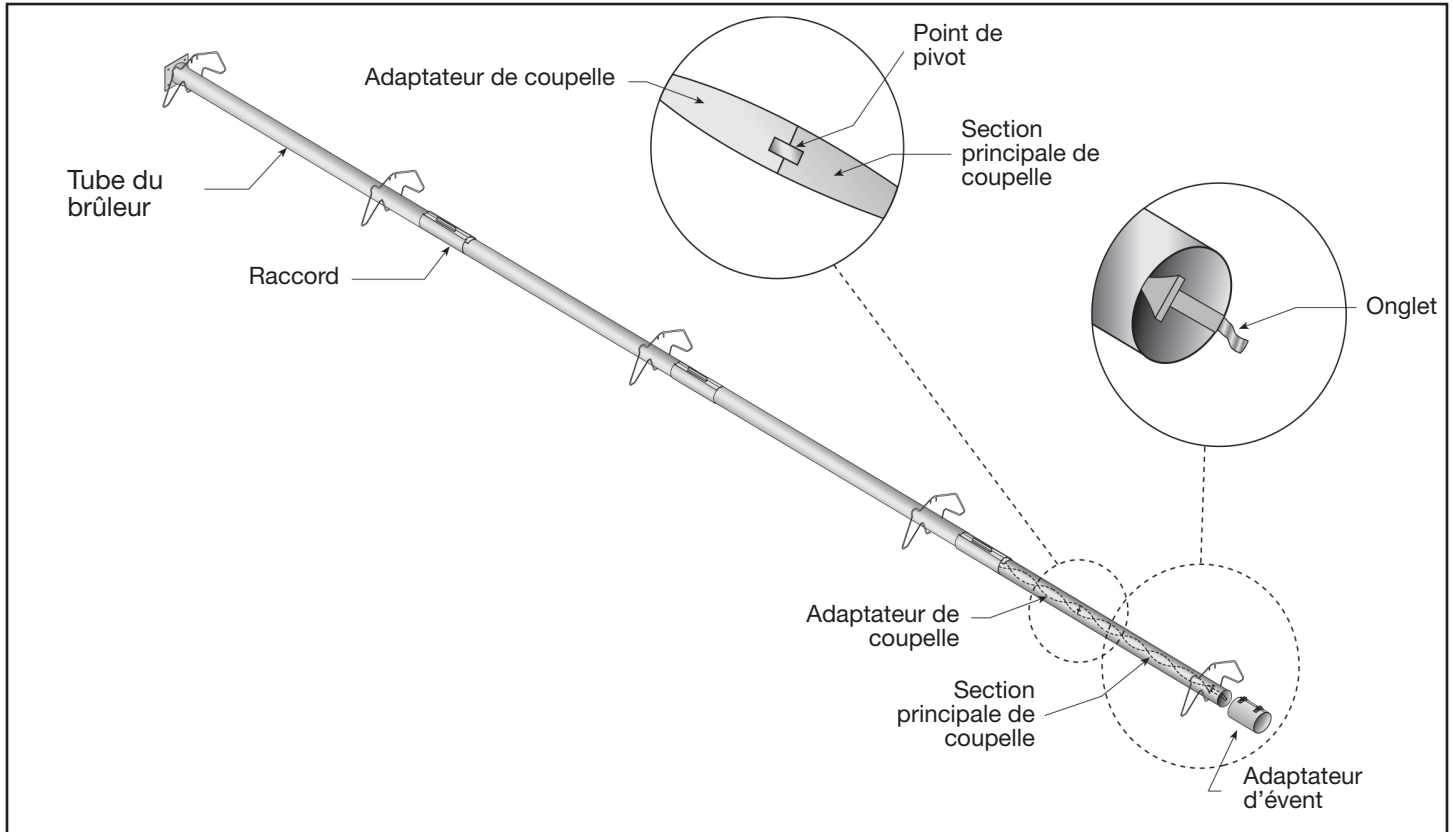
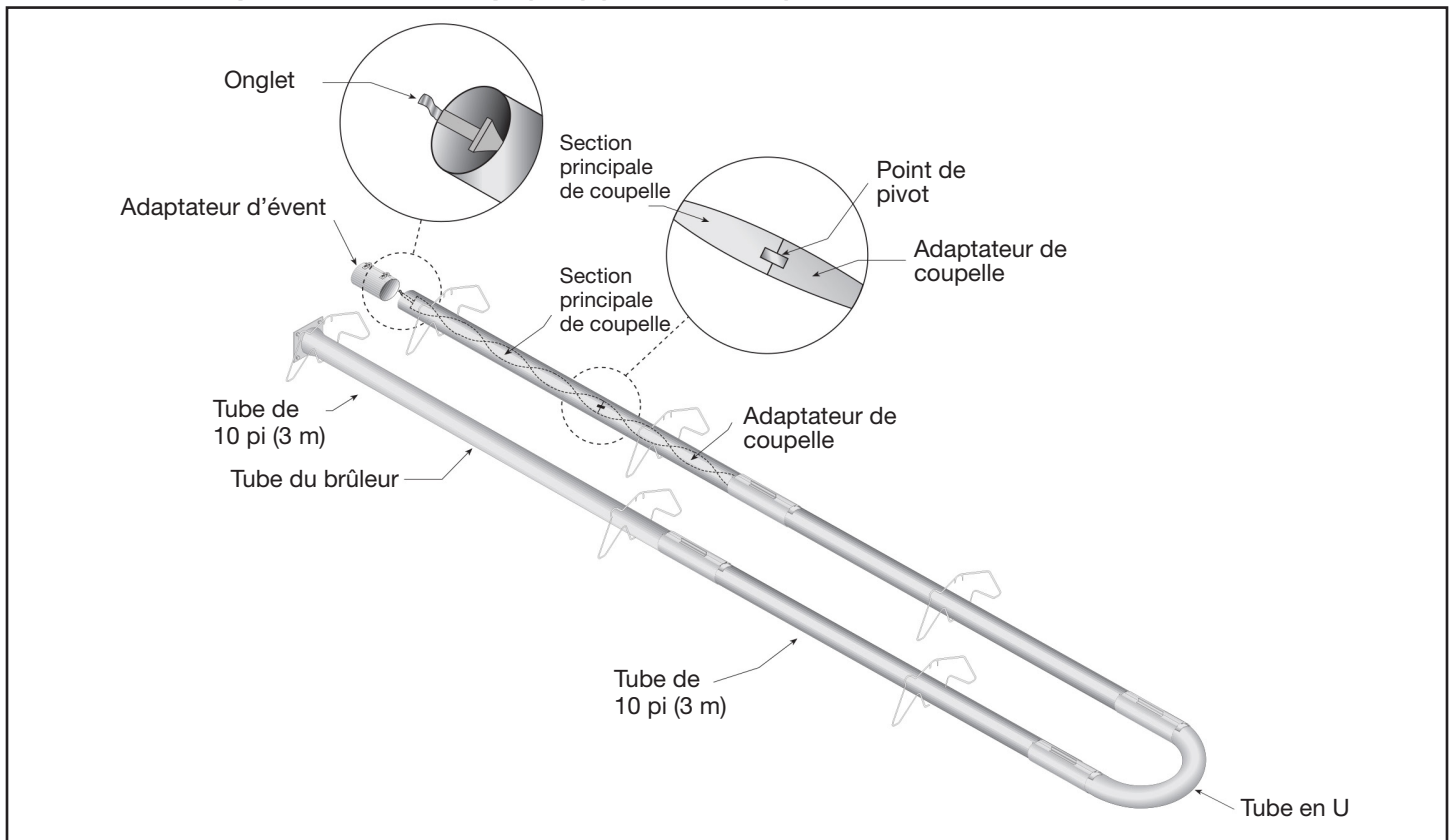


FIGURE 23 : Installation de la coupelle rotative – Modèle BH-150, tube en U de 40 pi (12,2 m); Ensemble de coupelle rotative – 10 pi (3 m) (n° 03051509K)



Consultez la page 35 pour les instructions d'installation du tube en U.

FIGURE 24 : Installation de la coupelle rotative – Modèle BH-175, tube droit de 40 pi (12,2 m); Ensemble de coupelle rotative – 15 pi (4,5 m) (n° 03051510K)

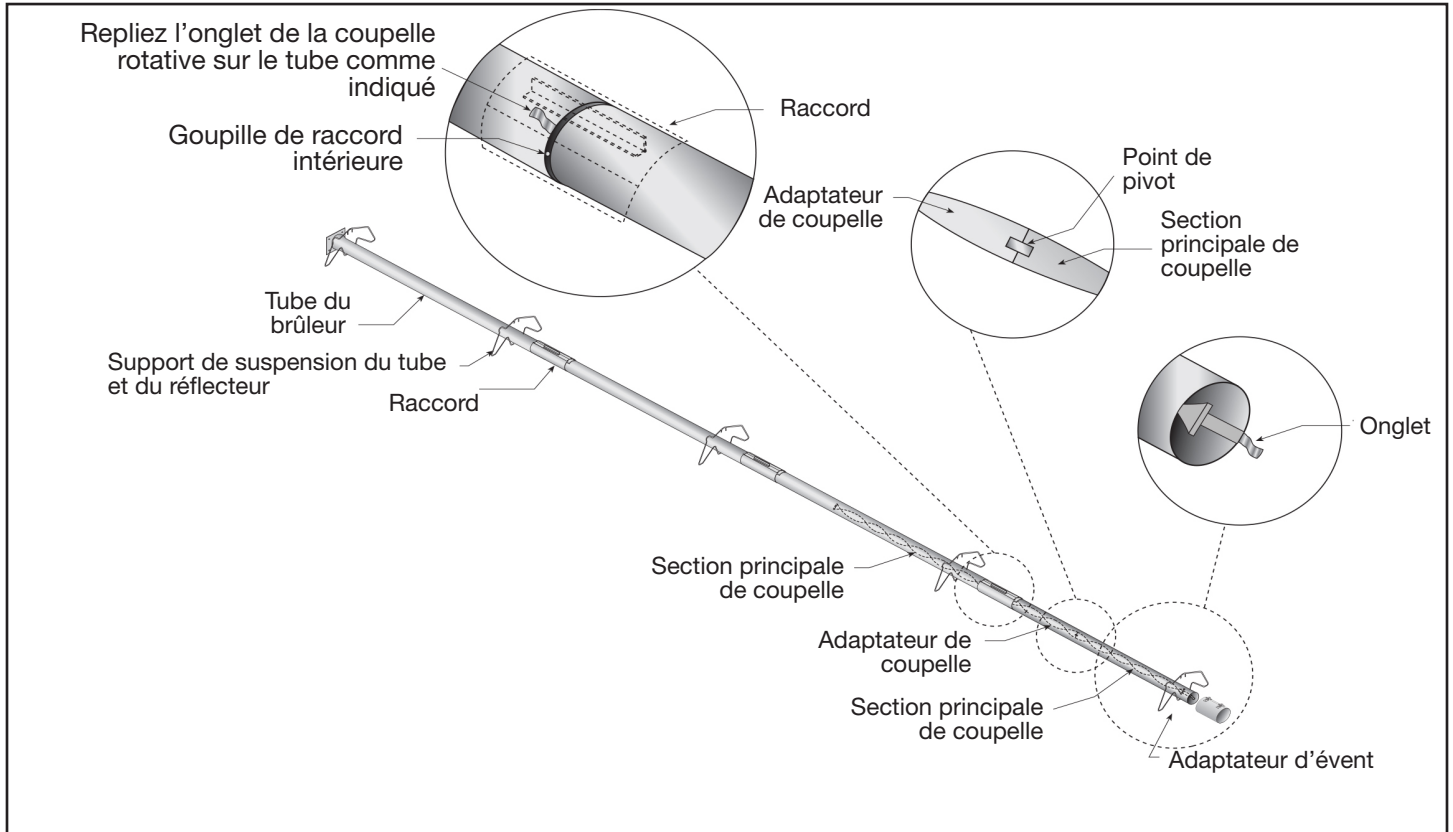
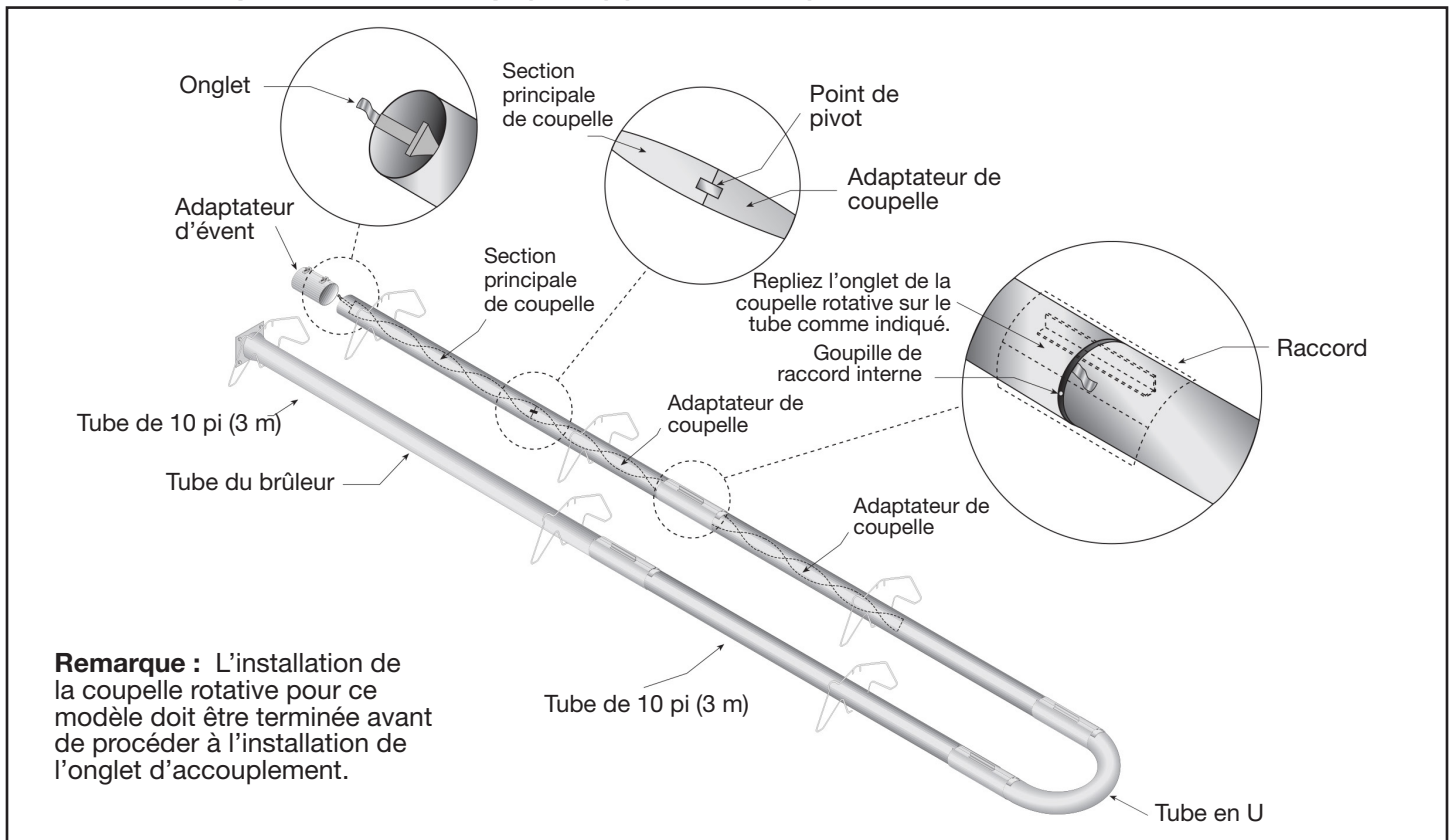
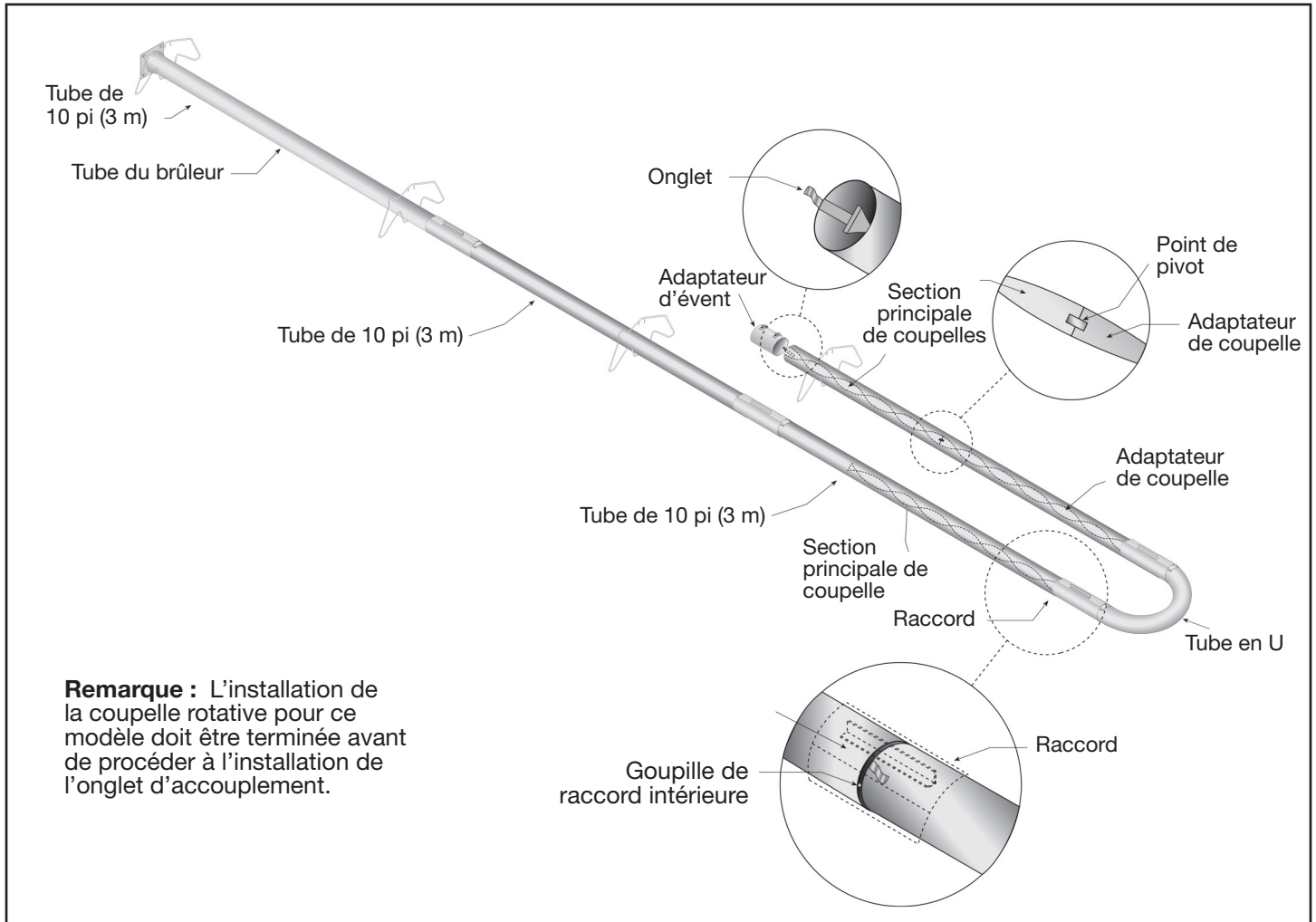


FIGURE 25 : Installation de la coupelle rotative – Modèle BH-175, tube en U uniforme de 40 pi (12,2 m); Ensemble de coupelle rotative – 15 pi (4,5 m) (n° 03051510K)



Consultez la page 35 pour les instructions d'installation du tube en U.

FIGURE 26 : Installation de la coupelle rotative — Modèle BH-175, tube en U non uniforme de 40 pi (12,2 m); Ensemble de coupelle rotative — 15 pi (4,5 m) (n° 03051510K)



Consultez la page 35 pour les instructions d'installation du tube en U.

FIGURE 27 : Installation de la coupelle rotative – Modèle BH-200, tube droit de 50 pi (15,2 m); Ensemble de coupelle rotative – 10 pi (3 m) (n° 03051509K)

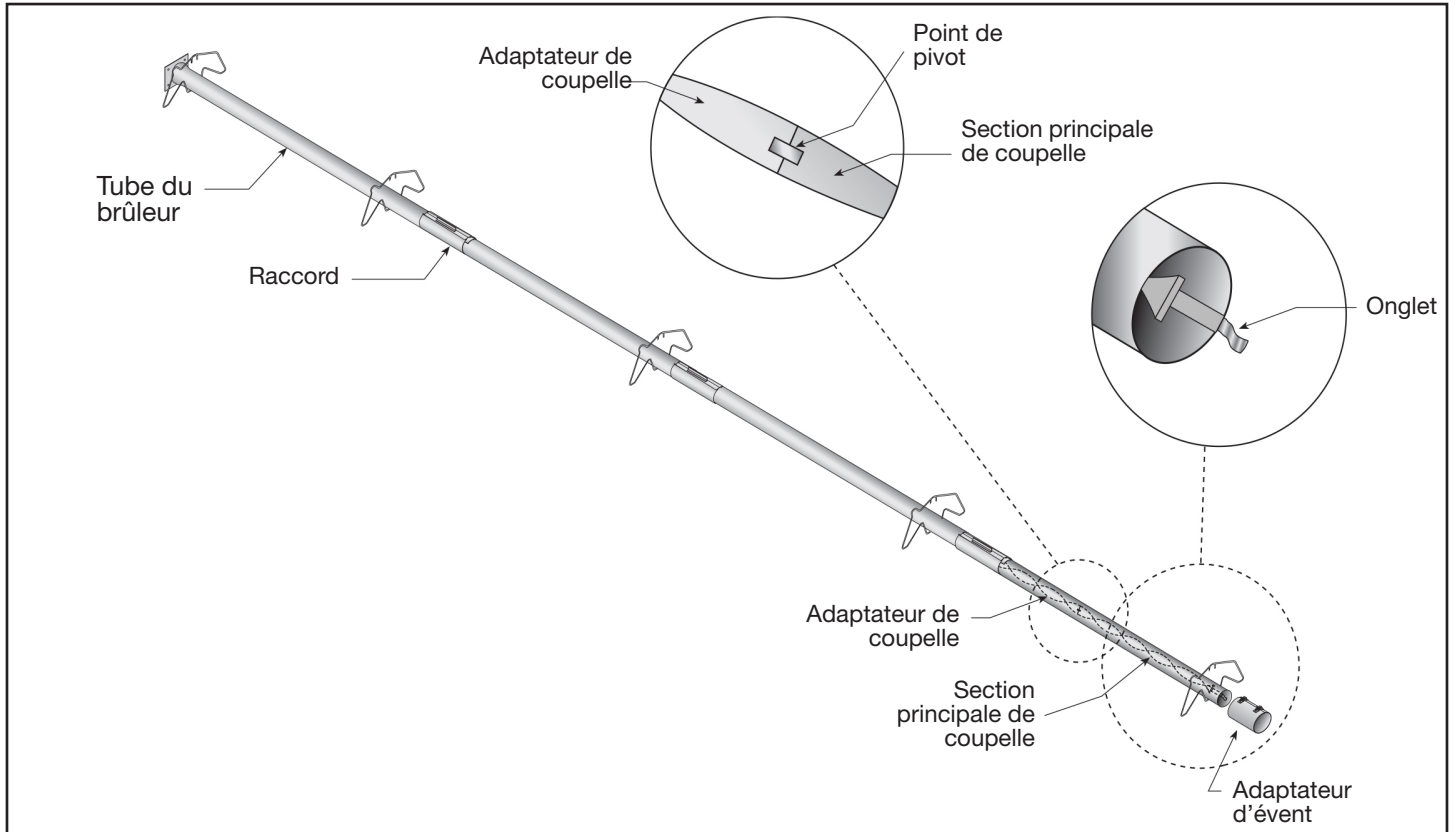
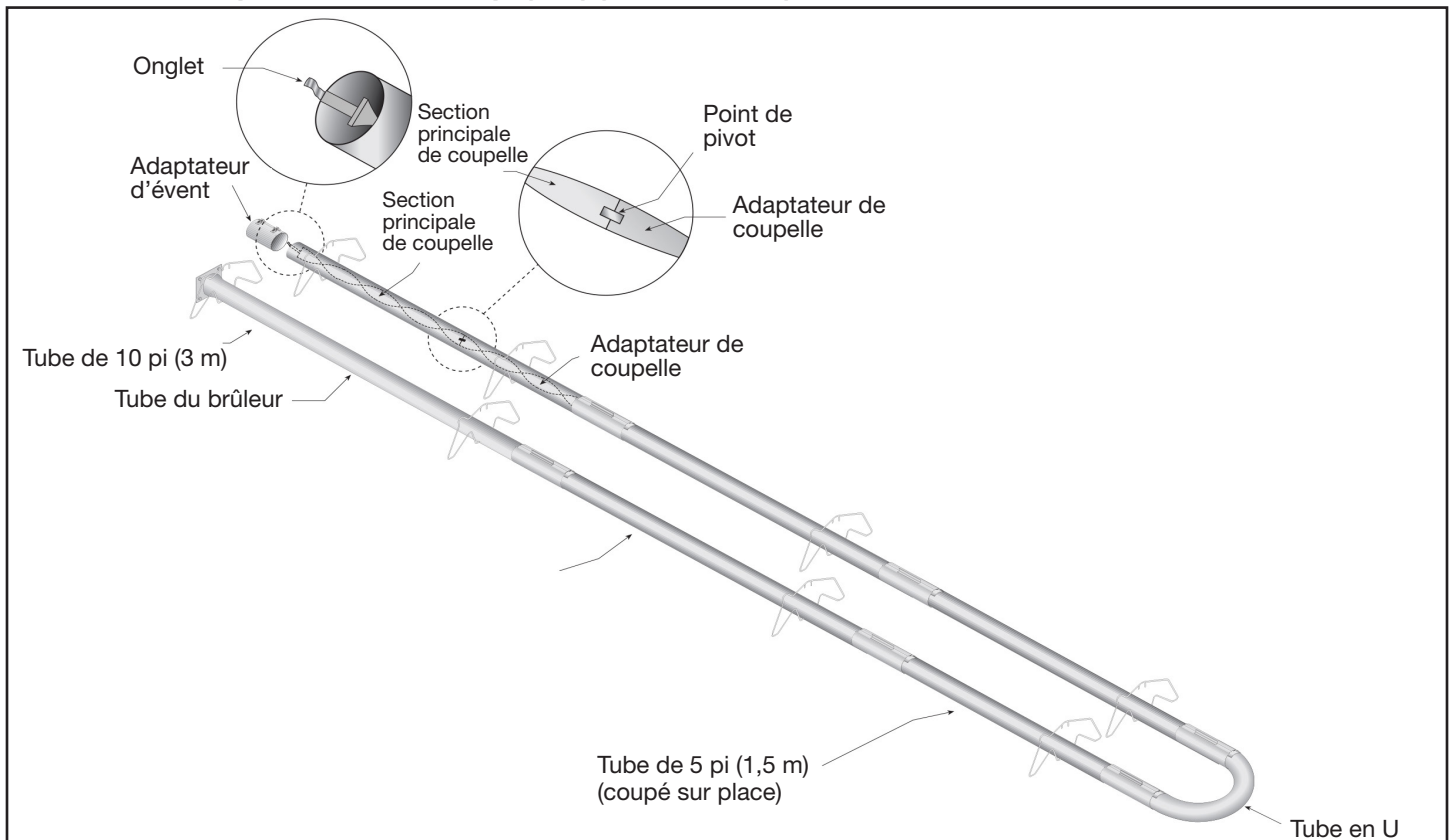


FIGURE 28 : Installation de la coupelle rotative – Modèle BH-200, tube en U de 50 pi (15,2 m); Ensemble de coupelle rotative – 10 pi (3 m) (n° 03051509K)



Consultez la page 35 pour les instructions d'installation du tube en U.

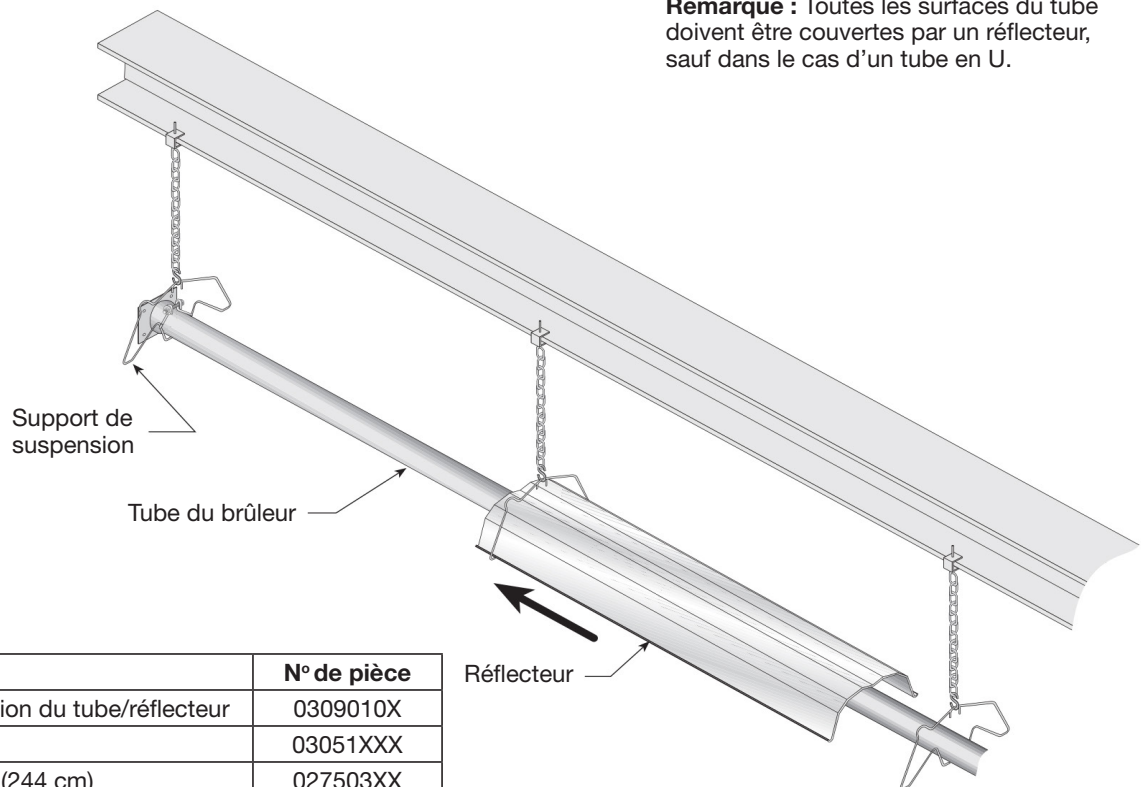
Étape 6.6 Installation du réflecteur

⚠ AVERTISSEMENT**Risque d'incendie**

Soutenez le réflecteur à l'aide d'un support de suspension du réflecteur et d'une bande de support.

Le réflecteur ne doit pas toucher le tube.

Le non-respect de ces instructions peut entraîner la mort, des blessures ou des dommages matériels.



Remarque : Toutes les surfaces du tube doivent être couvertes par un réflecteur, sauf dans le cas d'un tube en U.

| Description | N° de pièce |
|--|-------------|
| Support de suspension du tube/réflecteur | 0309010X |
| Tube du brûleur | 03051XXX |
| Réflecteur du 96 po (244 cm) | 027503XX |

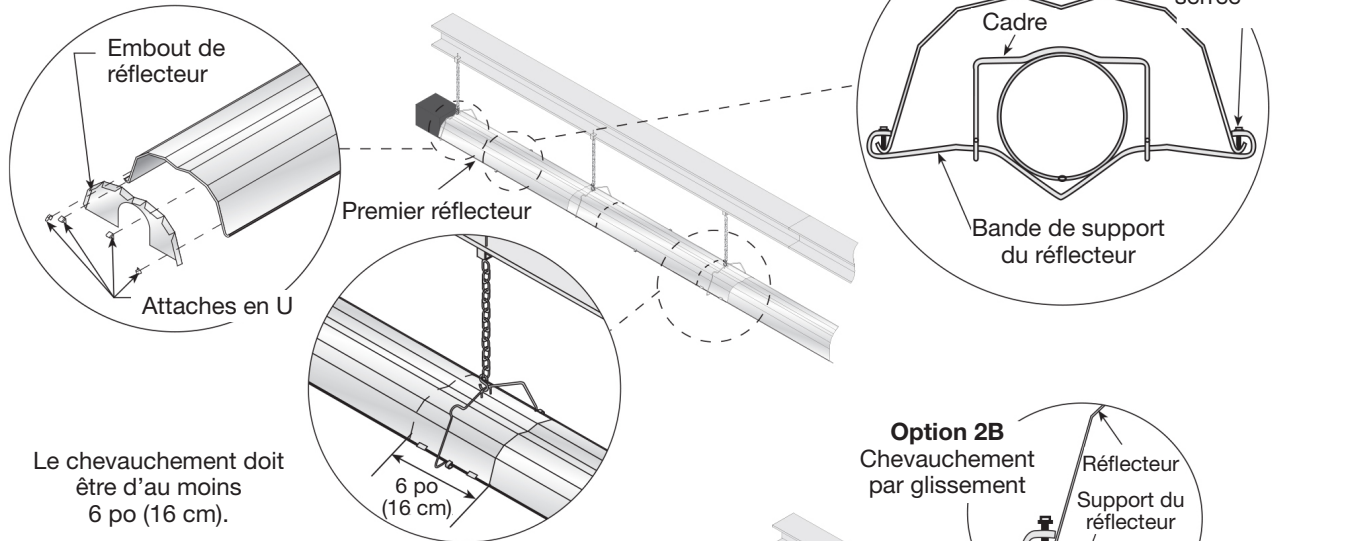
Étape 6.6.1 Installation du réflecteur, de l'attache en U et du support de réflecteur

Les dessins illustrant la construction de l'appareil de chauffage dans la section 6 sont uniquement schématiques et fournissent une indication générale de l'endroit où les supports de suspension, les supports de réflecteur et les attaches en U doivent être installés.

Pour assurer un mouvement d'expansion et de contraction correct des réflecteurs, une combinaison d'attaches en U et

de supports de réflecteur est utilisée. Le positionnement des supports de réflecteur et des attaches en U dépend de chaque installation. Utilisez des rivets de sûreté ou des vis à tôle à la place des attaches en U pour installer les embouts et les pièces de jonction dans les zones où les chocs et les vents violents peuvent être un facteur. Les règles suivantes doivent être respectées.

1. Faites glisser le premier réflecteur situé après le brûleur au moins 2 po (4 cm) à travers le premier support et assurez-vous que l'embout du réflecteur est solidement fixé à l'aide d'attaches en U, de rivets de sûreté ou de vis à tôle. Positionnez le support du réflecteur en serrant bien les vis au centre du premier réflecteur.



Le chevauchement doit être d'au moins 6 po (16 cm).

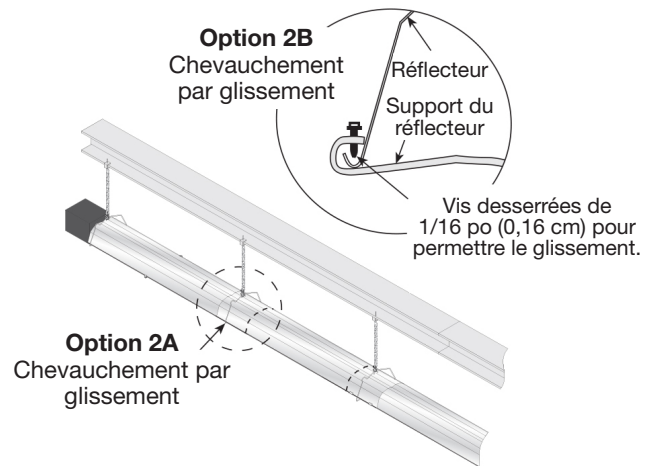
2. Le chevauchement au niveau du premier et du deuxième réflecteur est un chevauchement par glissement. Par la suite, tous les trois joints de réflecteur sont des chevauchements par glissement. Un chevauchement par glissement est obtenu de l'une des façons suivantes :

- a.) les deux réflecteurs reposent à l'intérieur d'un support de suspension. (Aucun support de réflecteur n'est nécessaire.)
- b.) en utilisant un support de réflecteur dont les vis sont desserrées au niveau du chevauchement du réflecteur.

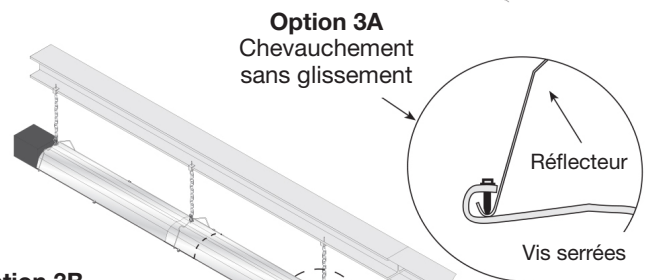
3. Les autres chevauchements de réflecteurs nécessitent un raccord par chevauchement sans glissement. Pour fixer les réflecteurs les uns aux autres de manière à ce qu'ils se chevauchent sans glissement :

- a.) utilisez le support du réflecteur et serrez les vis; ou
- b.) si les deux réflecteurs reposent dans un support de suspension, des attaches en U ou des vis à tôle peuvent être utilisées.

Cette section de trois réflecteurs joints ensemble doit être fixée au tube avec au moins un support de réflecteur à l'aide de vis serrées.



Option 2A
Chevauchement par glissement



Option 3B
Chevauchement sans glissement

REMARQUE :
Les réflecteurs à haute efficacité ne doivent PAS être utilisés dans des applications exposées au vent.

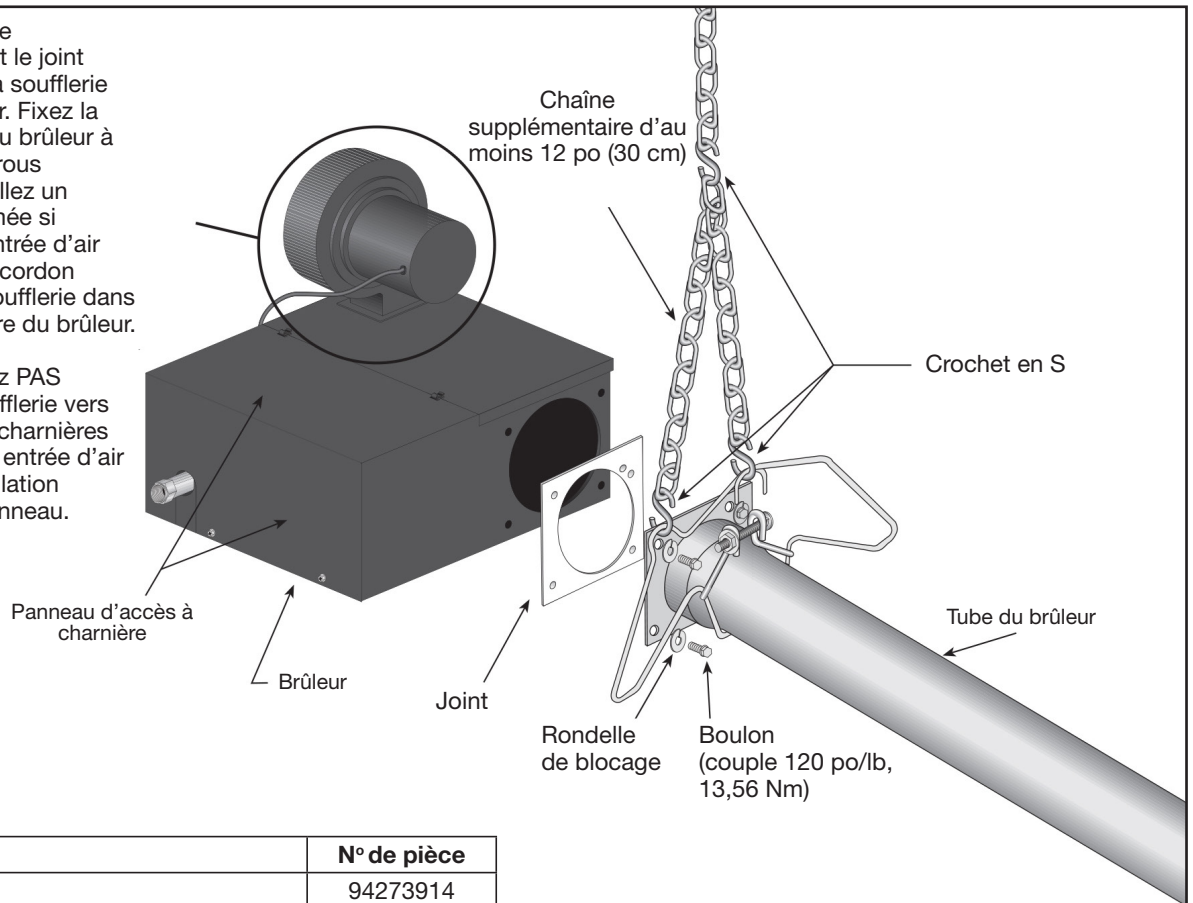
Attaches en U
(Deux attaches par chevauchement sans glissement à l'intérieur d'un support de suspension)

| Description | N° de pièce |
|-----------------------------------|-------------|
| Ensemble de support de Réflecteur | 030500XX |
| Cadre | 91908004 |
| Bande de support du réflecteur | 0305000X |
| Vis n° 8 x 3/4 po | 94320812 |
| Ensemble d'attaches en U | 91107720 |
| Embout de réflecteur | 027508XX |

Étape 6.7 Installation du brûleur

Installez la soufflerie de combustion en plaçant le joint de la soufflerie entre la soufflerie et le dessus du brûleur. Fixez la soufflerie au-dessus du brûleur à l'aide des 4 contre-écrous n° 10-32 fournis. Installez un collier de tuyau de fumée si vous raccordez une entrée d'air extérieur. Branchez le cordon d'alimentation de la soufflerie dans la prise située à l'arrière du brûleur.

Remarque : N'orientez PAS l'entrée d'air de la soufflerie vers le panneau d'accès à charnières si vous raccordez une entrée d'air frais. Une telle manipulation générerait l'accès au panneau.

**REMARQUE :**

Pour garantir une orientation correcte, fixez le tube du brûleur avec la soudure du tube orientée vers le bas.

| Description | N° de pièce |
|--|-------------|
| Boulon | 94273914 |
| Rondelle de blocage | 96411600 |
| Soufflerie | 90709700 |
| Joint entre la soufflerie et le brûleur | 90709801 |
| Contre-écrous n° 10 à 32 | 92311800 |
| Collier du tuyau de fumée extérieur | 91911700 |
| Rondelle à tête hexagonale n° 8 - 3/8 po (0,95 cm) | 94118106 |
| Joint entre le brûleur et le tube du brûleur | 02568200 |

SECTION 7: Accessoires en option pour appareil de chauffage

| |
|--|
|  AVERTISSEMENT |
|  |
| <p>Risque de coupure/pincement</p> <p>Portez un équipement de protection pendant l'installation, le fonctionnement et l'entretien.</p> <p>Les bords sont tranchants.</p> <p>Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures.</p> |

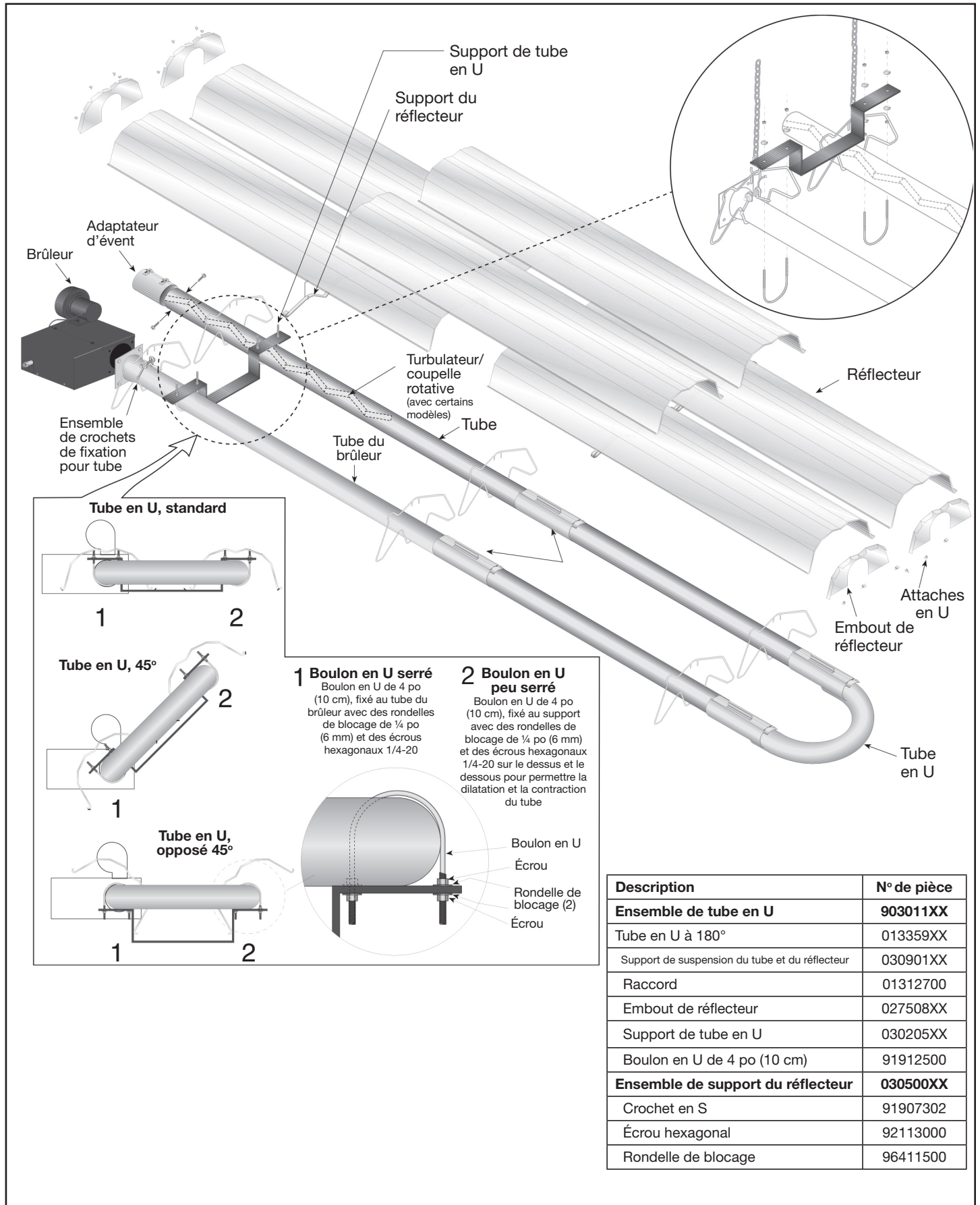
7.1 Configuration du tube en U

Les appareils de chauffage (à l'exception du modèle BH-40) sont approuvés pour des configurations optionnelles de tube en U.

Le tube en U peut être installé soit en position horizontale standard, soit en position à 45°, soit en position à 45°opposé, comme indiqué à *la page 7, figure 8 jusqu'à la page 8 figure 10*. Lors de l'utilisation d'une configuration de tube en U, les règles supplémentaires suivantes doivent être respectées :

- Un minimum de 10 pi (3 m) pour les modèles BH-60/80 et un minimum de 15 pi (4,5 m) pour les modèles BH-100/115/125/140/150/175/200 est nécessaire entre le brûleur et le tube en U.
- La coupelle rotative ou le turbulateur correct (consultez les pages 24 et 25) doit être installé dans la dernière section standard du tube.
- Le brûleur ne doit jamais être utilisé en position inclinée.
- L'appareil de chauffage doit être correctement soutenu à tous les endroits. Consultez *la page 37, figure 30*.

FIGURE 29 : Vue d'ensemble de l'assemblage du tube en U



| Description | N° de pièce |
|--|-----------------|
| Ensemble de tube en U | 903011XX |
| Tube en U à 180° | 013359XX |
| Support de suspension du tube et du réflecteur | 030901XX |
| Raccord | 01312700 |
| Embout de réflecteur | 027508XX |
| Support de tube en U | 030205XX |
| Boulon en U de 4 po (10 cm) | 91912500 |
| Ensemble de support du réflecteur | 030500XX |
| Crochet en S | 91907302 |
| Écrou hexagonal | 92113000 |
| Rondelle de blocage | 96411500 |

FIGURE 30 : Vue d'ensemble de la disposition du tube en U

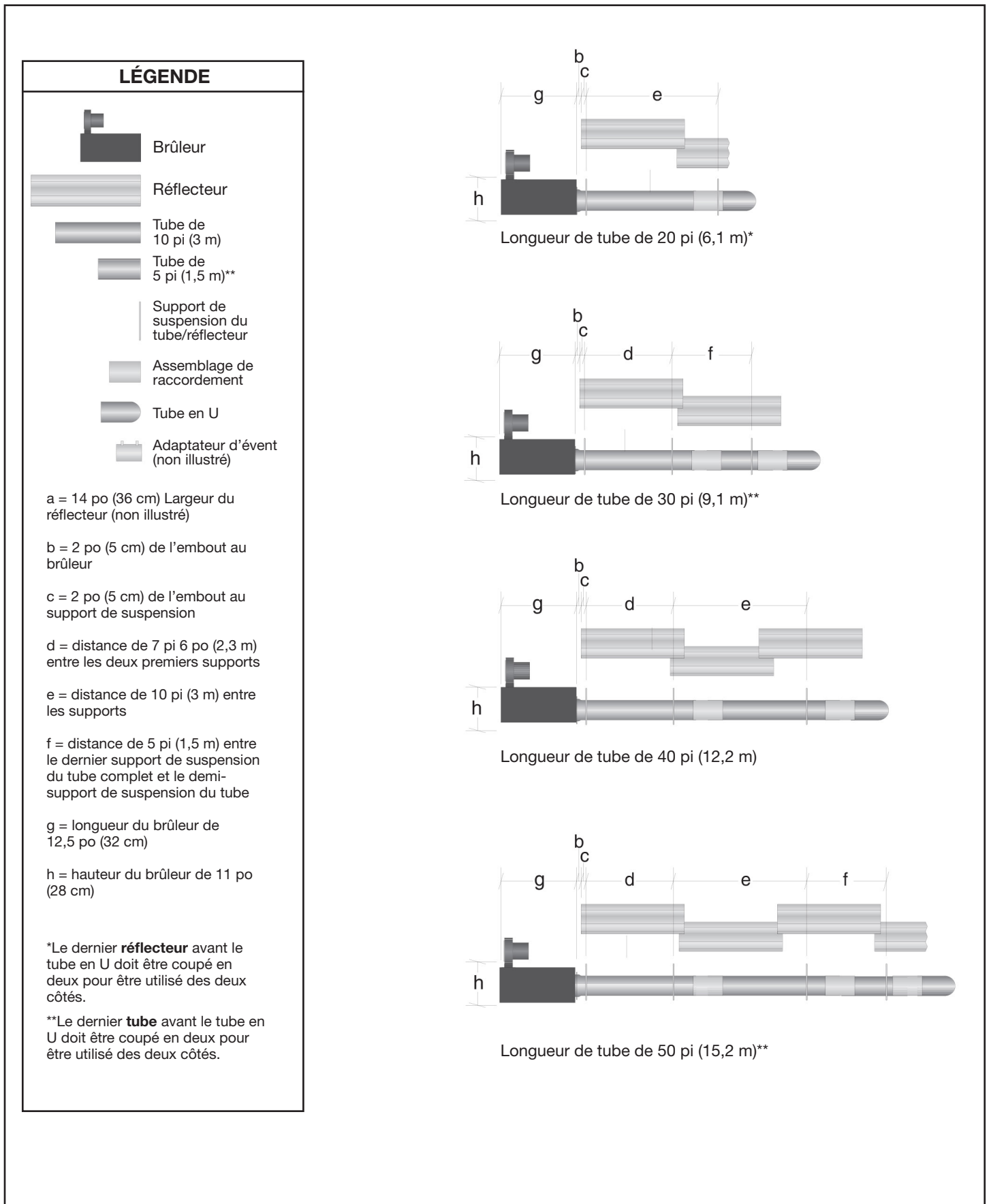
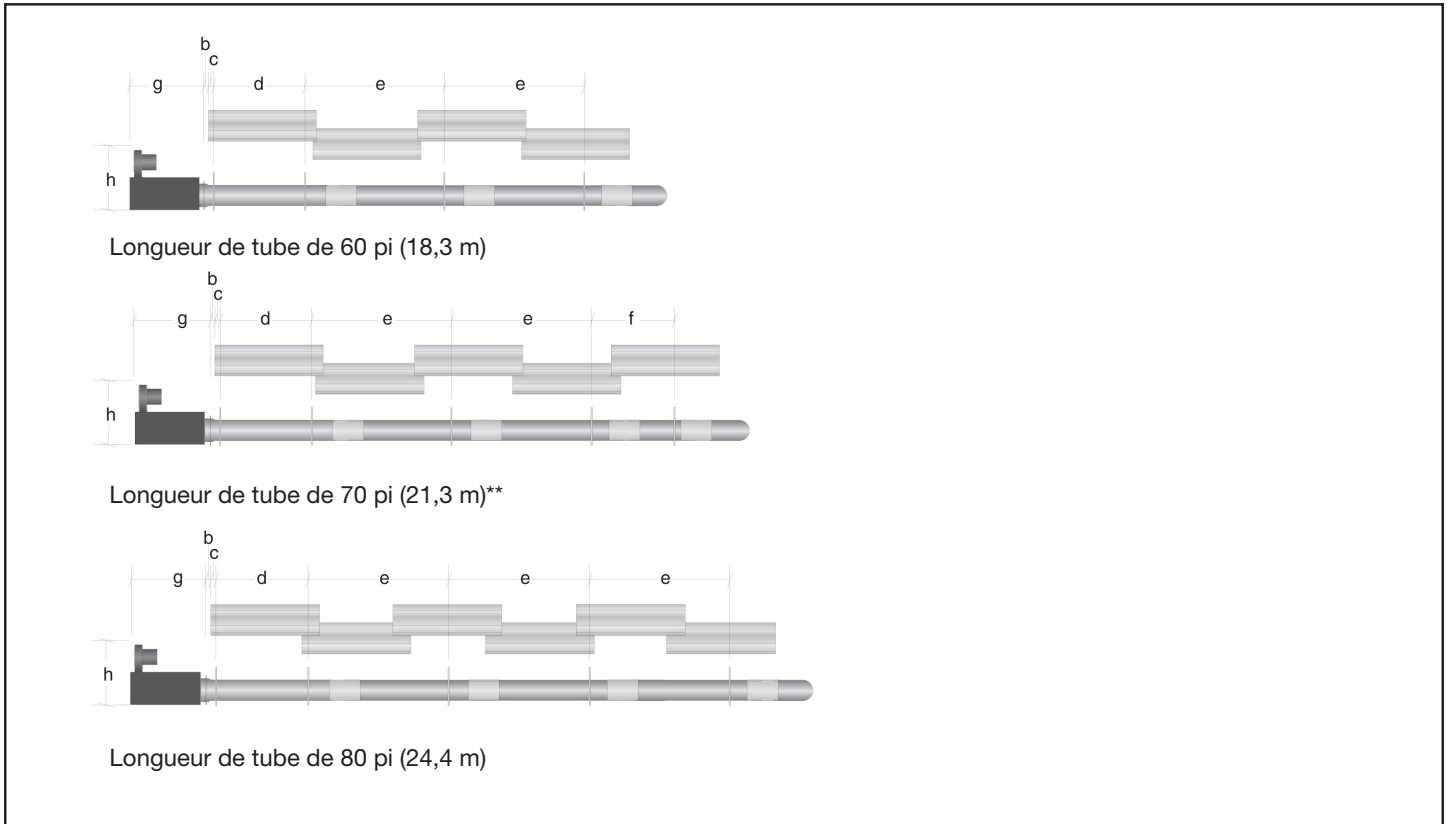
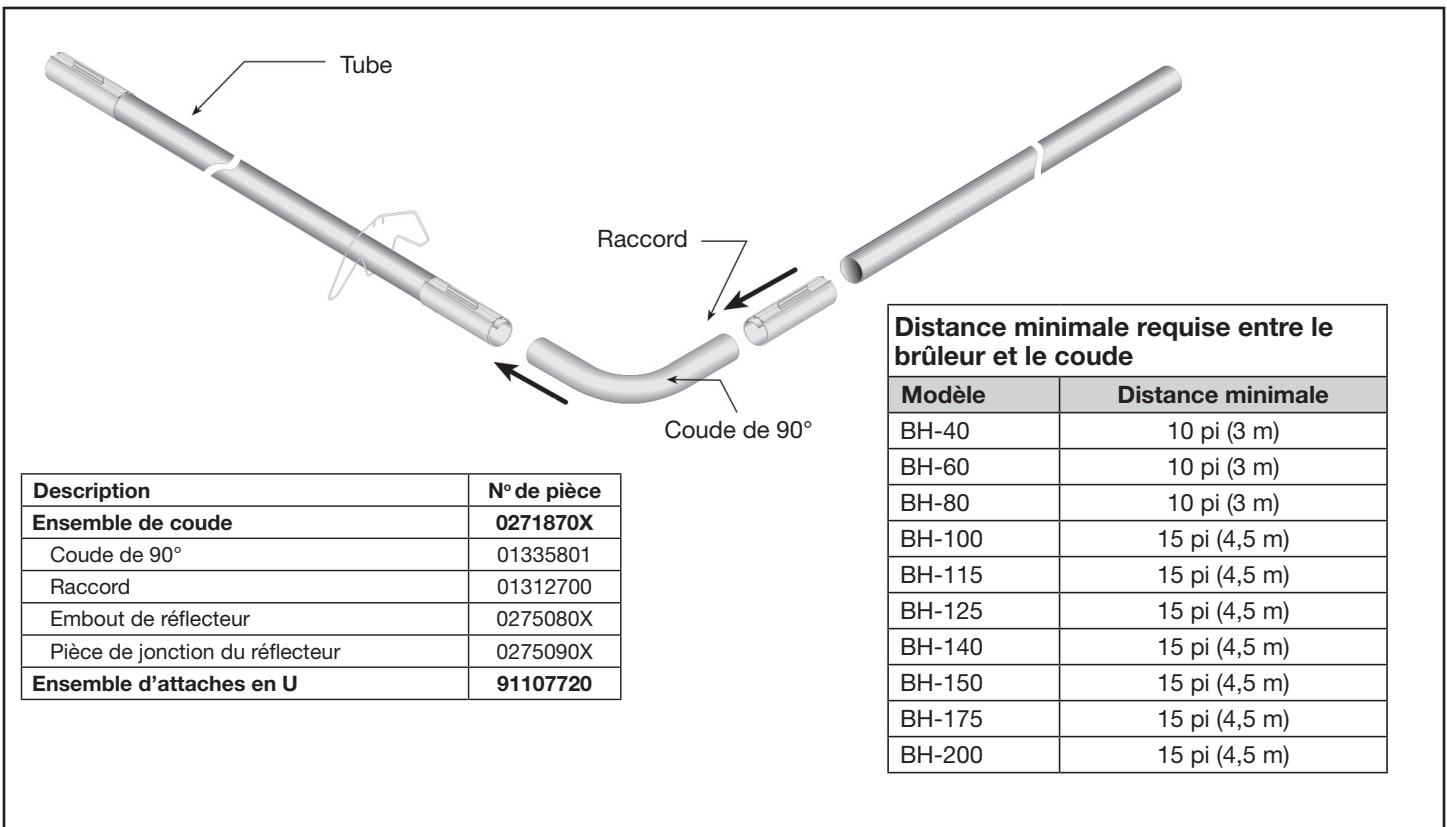


FIGURE 31 : Vue d'ensemble de la disposition du tube en U (suite)

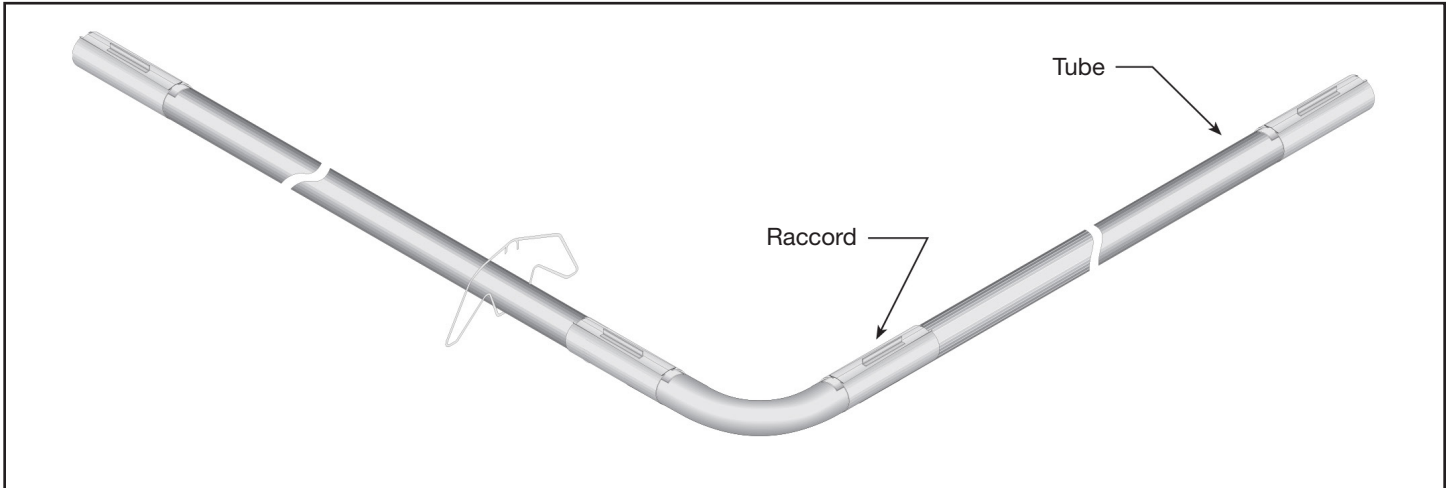


7.2 Configuration de l'ensemble de coude

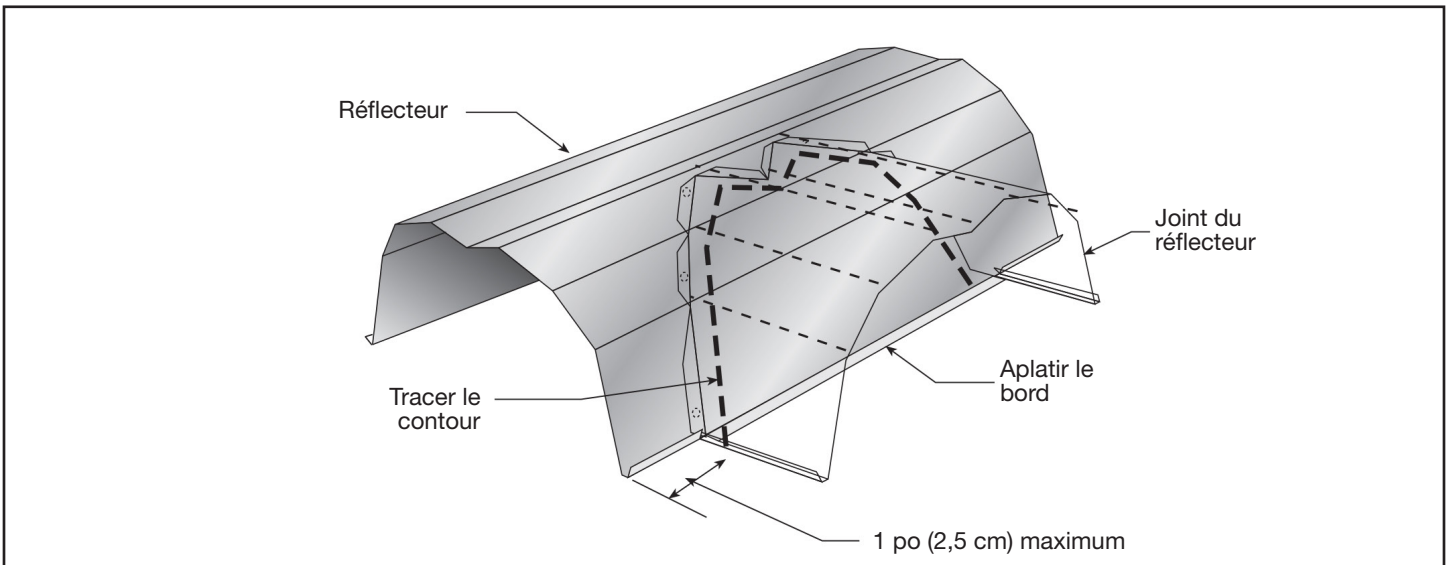
Étape 7.2.1 Installation du coude



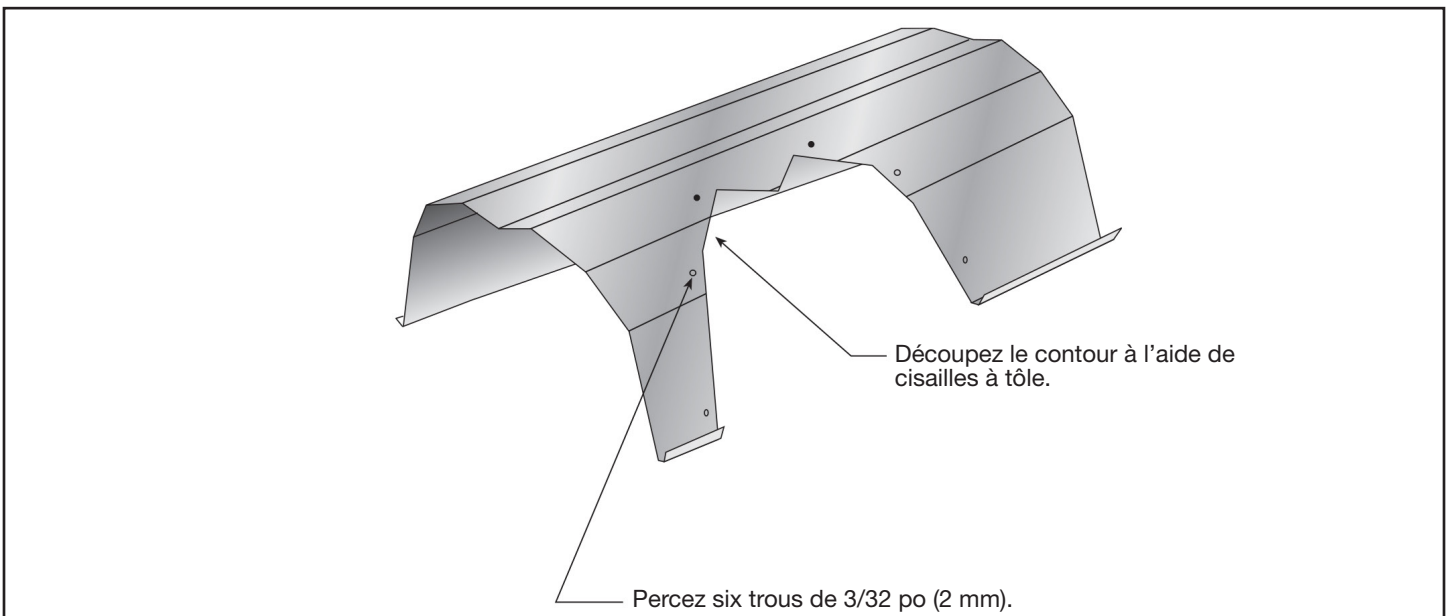
Étape 7.2.2 Installation du coude



Étape 7.2.3 Installation du joint du réflecteur



Étape 7.2.4 Installation du joint du réflecteur



Étape 7.2.5 Détail du joint du réflecteur

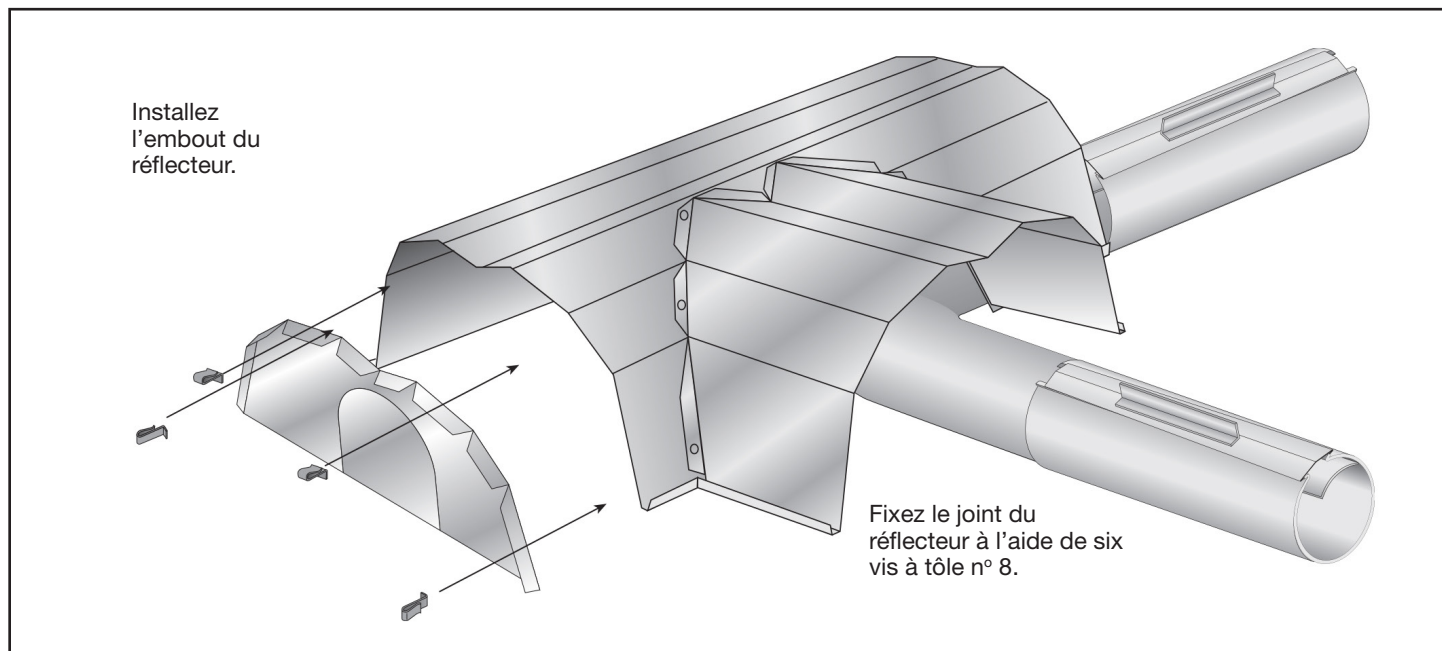
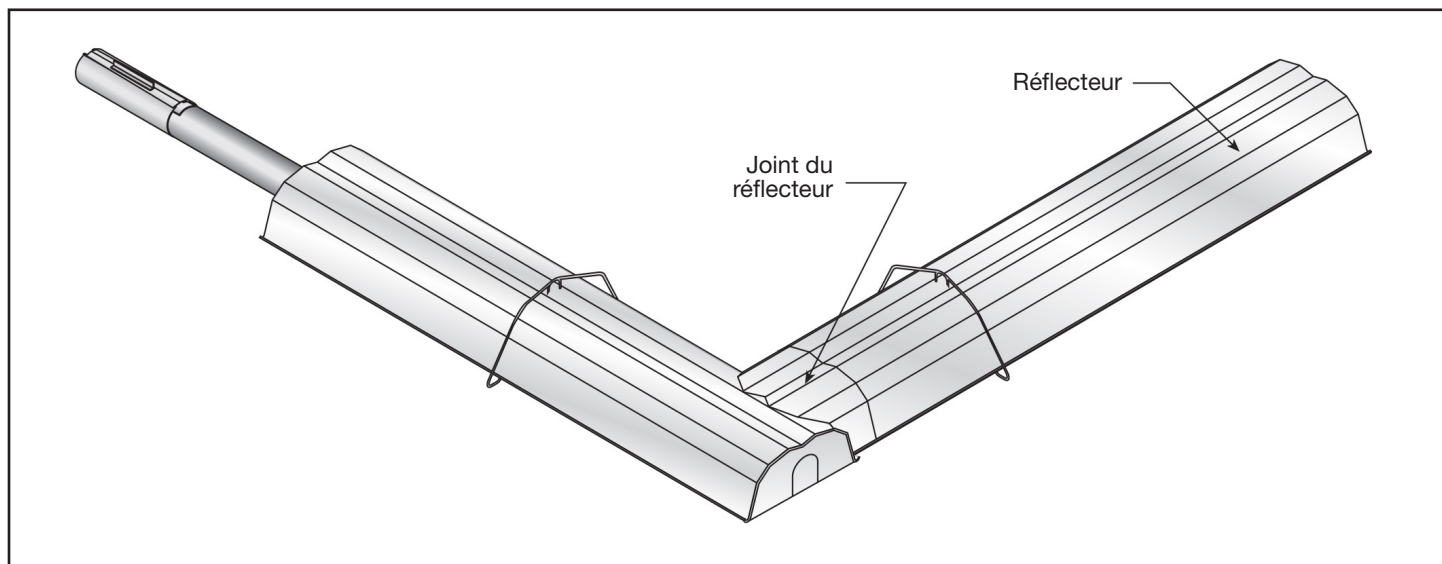
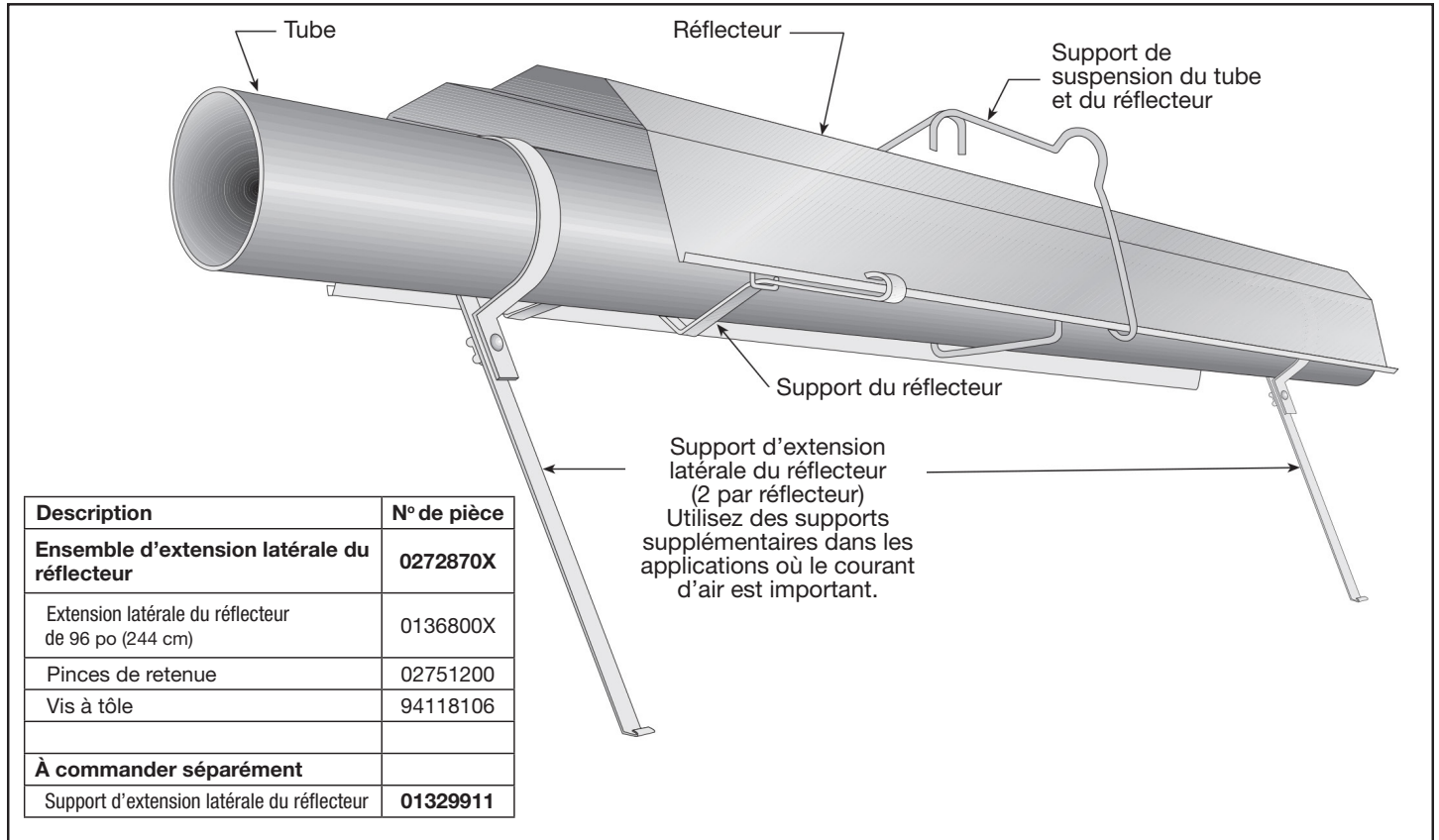


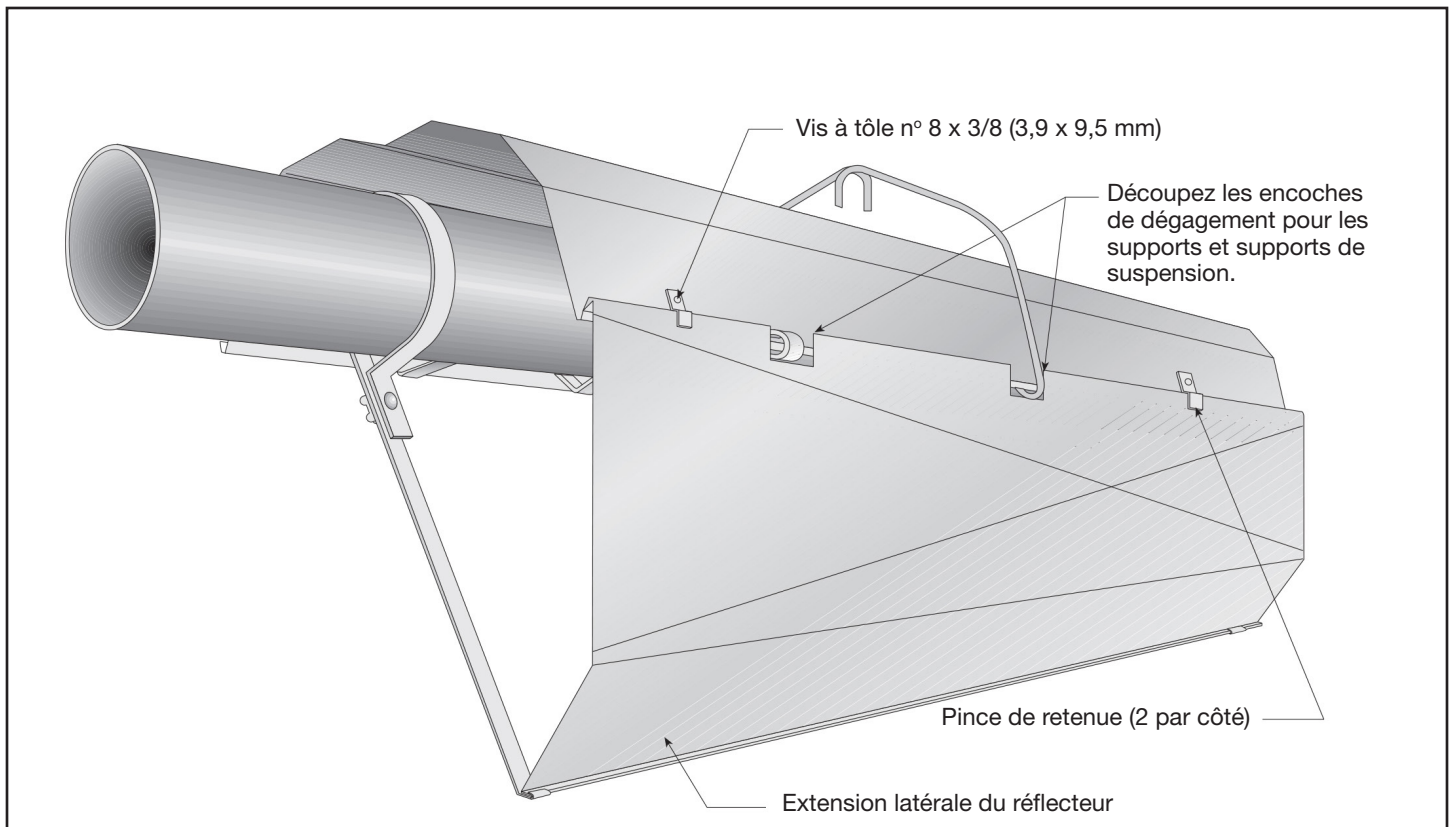
FIGURE 32 : Détail du joint du réflecteur



Étape 7.3 Extension latérale du réflecteur

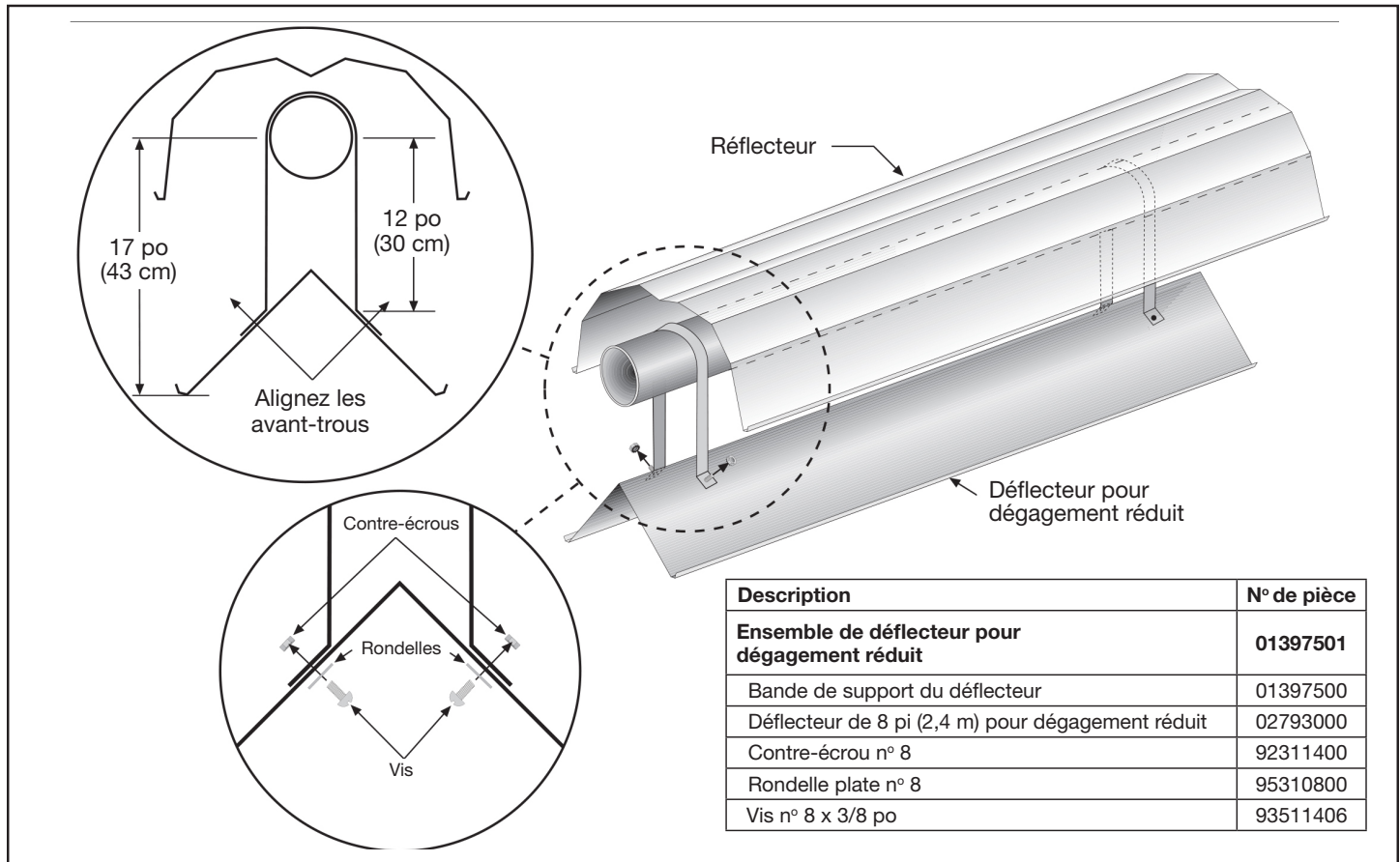


Étape 7.3.2 Installation du réflecteur latéral



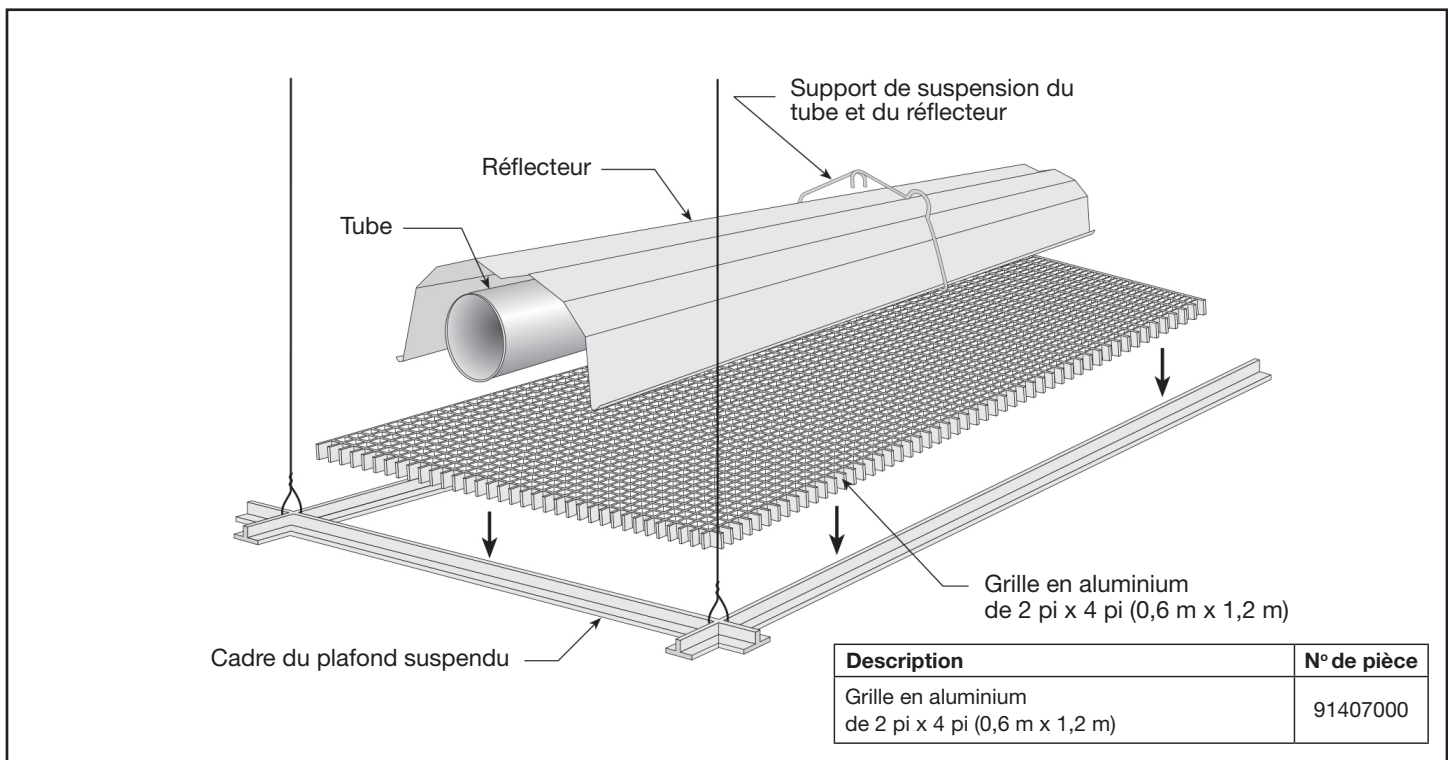
7.4 Installation du déflecteur pour dégagement réduit

Étape 7.4.1 Assemblage de la bande de support du déflecteur

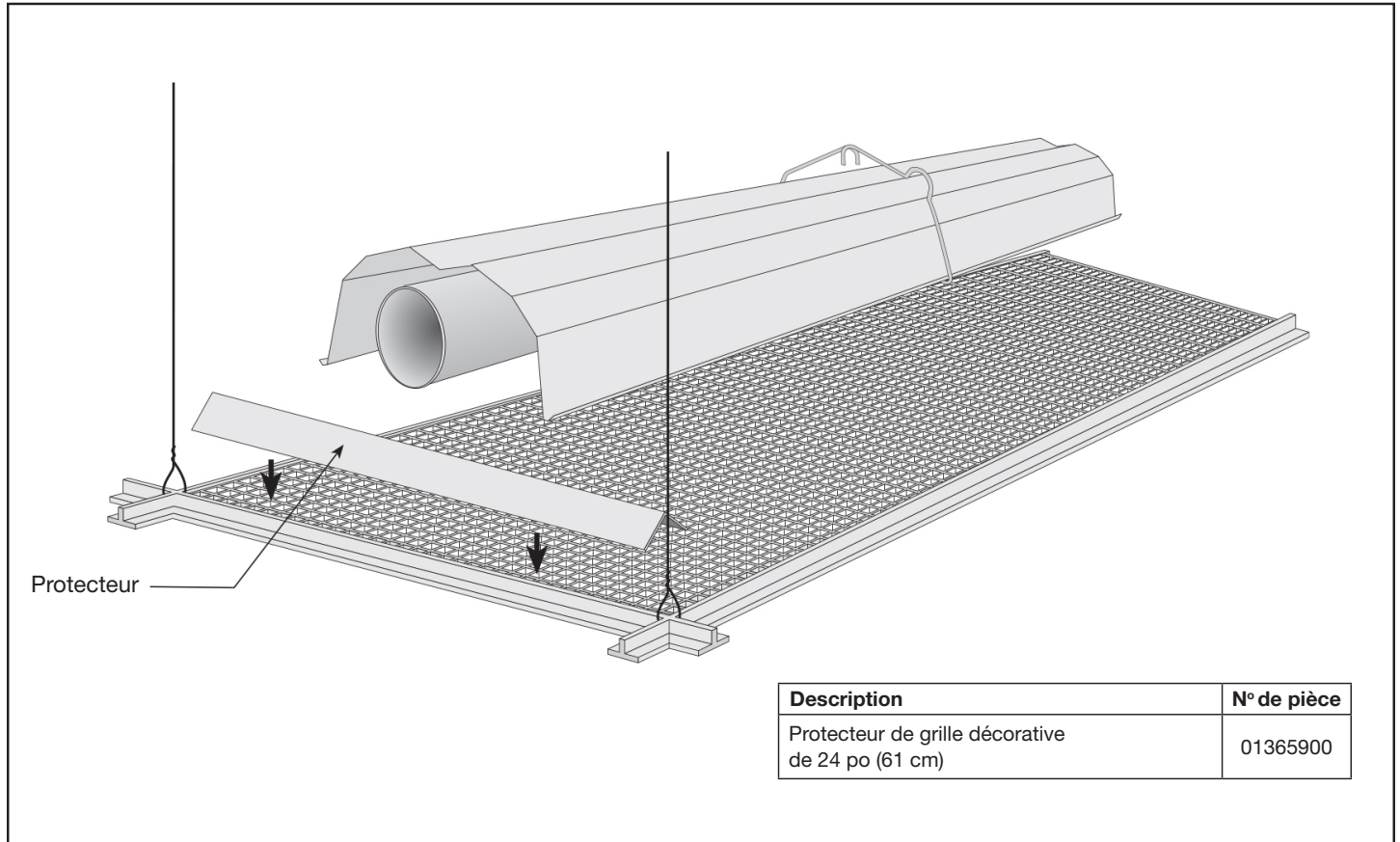


7.5 Installation de la grille décorative de 2 pieds

Étape 7.5.1 Installation de la grille



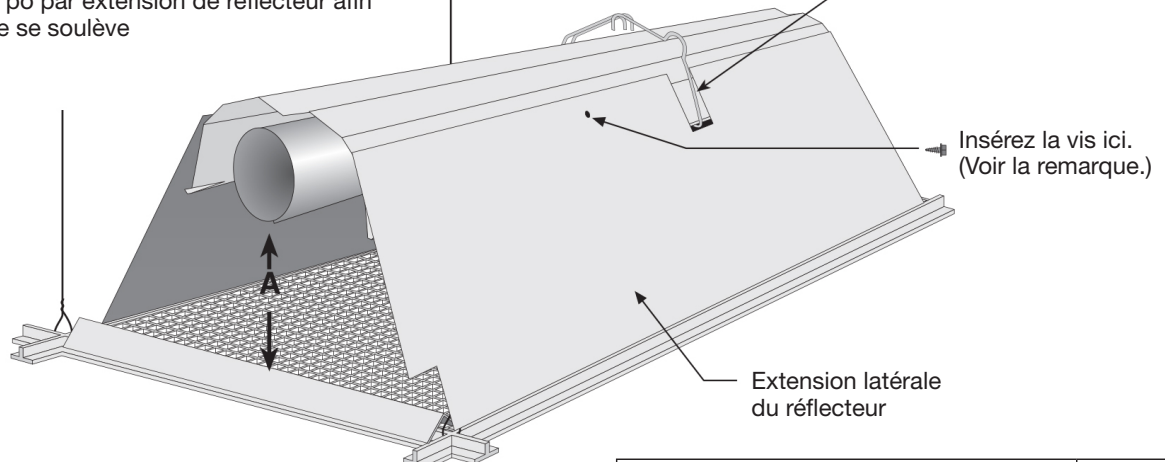
Étape 7.5.2 Installation du protecteur de cadre



Étape 7.5.3 Installation de l'extension latérale du réflecteur pour les grilles décoratives

REMARQUE : Si le système de grille décorative doit être installé dans un endroit où l'air circule beaucoup, il est recommandé d'insérer une vis à tôle no 8 x 3/8 po par extension de réflecteur afin d'éviter qu'il ne se soulève

Découpez des encoches de dégagement pour les supports de suspension du tube et du réflecteur.

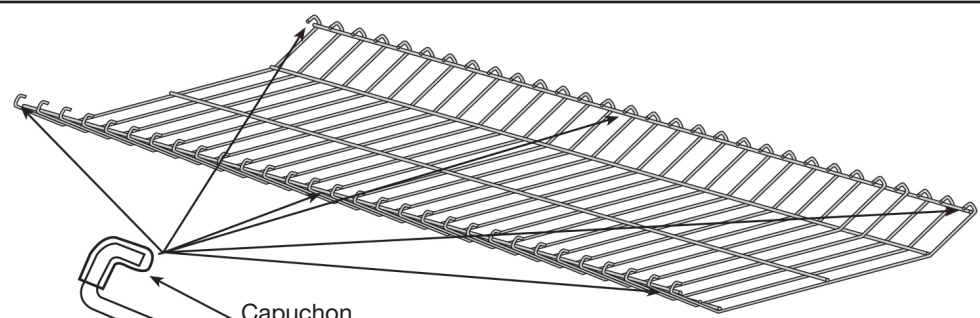


| Distance «A» | | Extension | |
|---------------|---------------|-------------|---------------|
| Minimum | Maximum | N° de pièce | Largeur |
| 2 po (4 cm) | 6 po (15 cm) | 013704XX | 8 po (20 cm) |
| 6 po (15 cm) | 10 po (26 cm) | 013704XX | 12 po (30 cm) |
| 10 po (26 cm) | 14 po (37 cm) | 013704XX | 16 po (40 cm) |

| Description | N° de pièce |
|--|-------------|
| Extension latérale du réflecteur de 48 po (122 cm) | 013704XX |

7.6 Installation de la grille de protection

Étape 7.6.1 Installation du capuchon en silicone



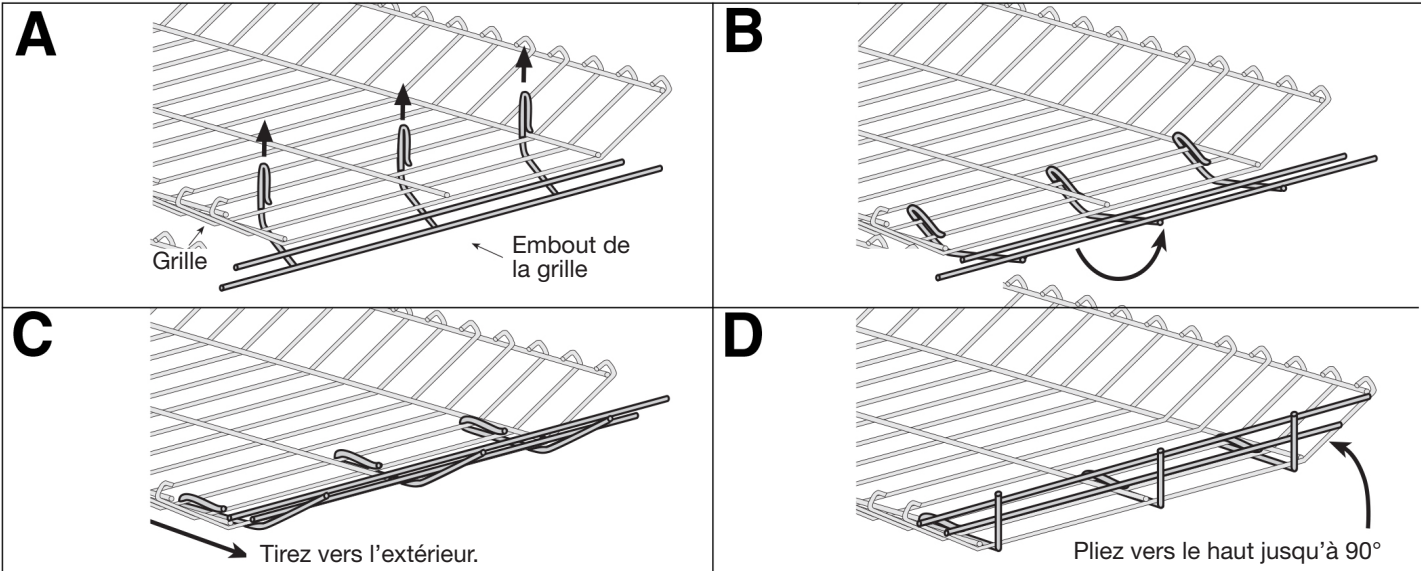
Griffe de la grille

Capuchon en silicone

REMARQUE : La grille de protection N'EST PAS CONFORME à une utilisation avec des réflecteurs inclinés à 45°.

| Description | N° de pièce |
|--|-------------|
| Section de la grille | 08050001 |
| Section de la grille — Réflecteur haute efficacité | 08050003 |
| Embout de la grille | 08050002 |
| Embout de la grille — Réflecteur haute efficacité | 08050004 |
| Capuchon en silicone | 91915951-6P |

Étape 7.6.2 Installation de l'embout de la grille



A

Grille

Embout de la grille

B

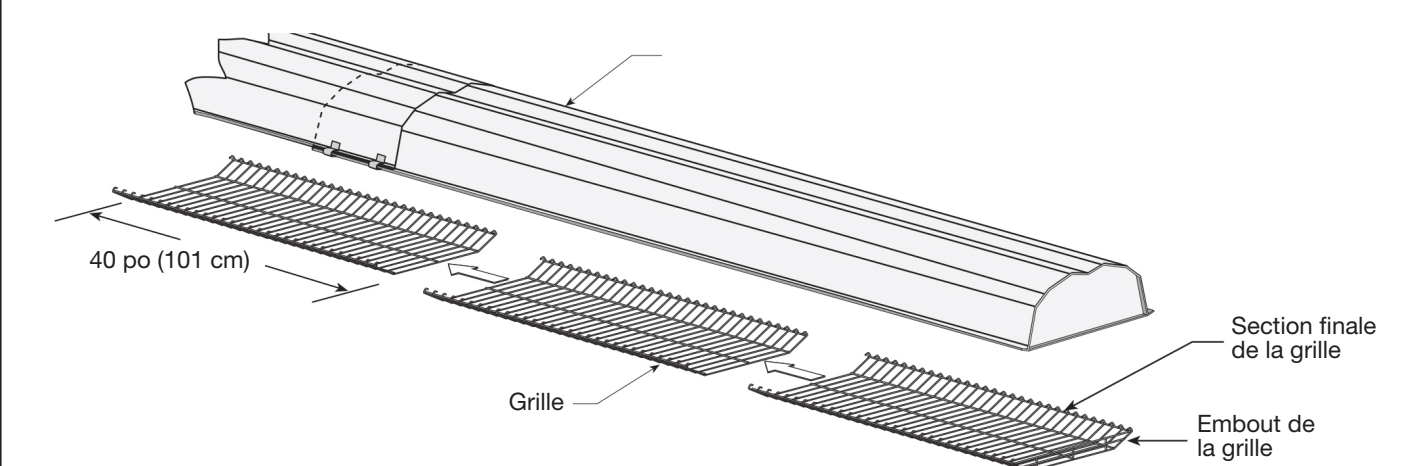
C

Tirez vers l'extérieur.

D

Pliez vers le haut jusqu'à 90°

Étape 7.6.3 Installation de la grille



40 po (101 cm)

Grille

Section finale de la grille

Embout de la grille

SECTION 8 : VENTILATION

! AVERTISSEMENT**Risque de monoxyde de carbone**

Les appareils de chauffage installés sans ventilation doivent être reliés à une évacuation suffisante du bâtiment.

Les appareils de chauffage doivent être installés conformément au manuel d'installation.

Le non-respect de ces instructions peut entraîner la mort ou des blessures

! AVERTISSEMENT**Risque de coupure/pincement**

Portez un équipement de protection pendant l'installation, le fonctionnement et l'entretien.

Les bords sont tranchants.

Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures.

8.1 Ventilation

Cet appareil de chauffage est considéré comme un appareil ventilé de catégorie I ou III. La plaque de série de l'appareil indique la catégorie de ventilation et ce manuel décrit les exigences d'installation pour chaque catégorie de ventilation.

Cet appareil de chauffage doit être ventilé conformément aux règles contenues dans ce manuel et aux codes nationaux suivants, ainsi qu'à tous les codes nationaux, provinciaux ou locaux qui peuvent s'appliquer :

États-Unis : Consultez le Code national des gaz combustibles NFPA 54/ANSI Z223.1 — dernière révision.

Canada : Consultez le Code d'installation du gaz naturel et du propane CSA B149.1 — dernière révision.

L'extrémité d'évacuation de l'appareil de chauffage accepte un tuyau d'évacuation de 4 po (10 cm) à l'aide de l'adaptateur d'évent (n° 90502700). Pour éviter les fuites de condensation,

installez l'adaptateur de ventilation avec le joint sur le dessus et scellez le joint à l'aide d'un produit d'étanchéité à base de silicone haute température.

Prévoyez un dégagement d'au moins 15 cm (6 po) autour de tout tuyau de fumée à simple paroi.

Toute portion de tuyau d'évacuation traversant un mur combustible doit être munie d'une cosse approuvée et conforme aux codes susmentionnés.

Le tuyau d'évacuation doit être incliné vers le bas, à l'écart de l'appareil de chauffage, 1/2 po (1 cm) pour chaque 20 pi (6 m).

L'appareil de chauffage peut être à ventilation individuelle ou à ventilation commune. En cas d'évacuation horizontale, un maximum de deux appareils de chauffage peuvent être ventilés en commun. Consultez la page 51, section 8.13. En cas de ventilation verticale, un maximum de quatre appareils de chauffage peuvent être ventilés en commun. Consultez la page 52, section 8.14.

L'appareil de chauffage peut également être installé sans ventilation dans certaines circonstances, conformément aux codes de ventilation des bâtiments. Pour en savoir plus, consultez les codes ci-dessus et la page 46, section 8.2.

Le fonctionnement sans ventilation exige également le respect des distances de dégagement par rapport aux matières combustibles indiquées à la page 9, figure 13.

Le bas du conduit d'évacuation ou du terminal d'entrée d'air ne doit pas être situé à moins de 1 pi (0,3 m) au-dessus du niveau du sol.

Le conduit d'évacuation ne doit pas se terminer à moins de 7 pi (2,1 m) au-dessus du sol lorsqu'il est situé à proximité d'un passage public.

Le terminal d'évent doit être installé à une hauteur suffisante pour éviter qu'il soit bloqué par la neige et que les matériaux de construction soient protégés contre la dégradation par les gaz de combustion.

Fixez tous les joints avec des vis à tôle n° 8 x 3/8. Scellez tous les joints avec un mastic silicone haute température.

Le terminal d'évent doit être situé au-delà de tout élément suspendu combustible.

8.1.1 Exigences aux États-Unis

Le conduit d'évacuation doit se terminer à au moins 3 pi (0,9 m) au-dessus de toute entrée d'air pulsé située à moins de 10 pi (3,1 m).

Le conduit d'évacuation doit se terminer au moins 4 pi (1,2 m) en dessous, 4 pi (1,2 m) horizontalement ou 1 pi (0,3 m) au-dessus de toute porte, fenêtre ouvrante ou entrée d'air par gravité dans le bâtiment.

Exigences au Canada

Le conduit d'évacuation ne doit pas se terminer à moins de 6 pi (1,8 m) d'une entrée d'air mécanique d'un bâtiment.

Le conduit d'évacuation ne doit pas se terminer à moins de 3 pi (0,9 m) d'une fenêtre ou d'une porte qui peut être ouverte dans un bâtiment, d'une entrée d'air non mécanique dans un bâtiment ou de l'entrée d'air de combustion d'un autre appareil.

8.1.2 Définitions des catégories de conduits d'évacuation

Les appareils de chauffage à tubes radiants sont divisés en quatre catégories en fonction de la pression statique produite dans le conduit d'évacuation et du pourcentage de perte par le conduit de fumée.

Catégorie I — Un appareil de chauffage à tubes radiants qui fonctionne avec une pression statique d'évacuation non positive et une température de gaz d'évacuation qui évite la production excessive de condensats dans le conduit d'évacuation

Catégorie II — Un appareil de chauffage à tubes radiants qui fonctionne avec une pression statique d'évacuation non positive et une température de gaz d'évacuation qui peut causer la production excessive de condensats dans le conduit d'évacuation

Catégorie III — Un appareil de chauffage à tubes radiants qui fonctionne avec une pression statique d'évacuation positive et une température de gaz d'évacuation qui évite la production excessive de condensats dans le conduit d'évacuation

Catégorie IV — Un appareil de chauffage à tubes radiants qui fonctionne avec une pression statique d'évacuation positive et une température de gaz d'évacuation qui peut causer la production excessive de condensats dans le conduit d'évacuation

Cet appareil de chauffage est considéré comme un appareil ventilé de catégorie I ou III.

La plaque de série de l'appareil indique la catégorie de ventilation et ce manuel décrit les exigences d'installation pour chaque catégorie de ventilation.

8.2 Fonctionnement sans ventilation

Une ventilation suffisante doit être assurée à raison de 4 PCM par 1 000 Btu/h de taux de combustion (États-Unis); 3 PCM par 1 000 Btu/h de taux de combustion (Canada).

L'utilisation de l'air de combustion extérieur optionnel n'est pas recommandée avec les appareils de chauffage non ventilés.

Si des ventilateurs d'évacuation sont utilisés pour fournir de l'air de ventilation, un interrupteur de verrouillage doit être utilisé pour empêcher le chauffage de se mettre en marche lorsque les ventilateurs sont éteints. Cette opération peut être effectuée à l'aide d'un pressostat.

8.3 Ventilation horizontale (catégorie III)

Toutes les configurations de ventilation horizontale pour ce produit sont considérées comme relevant de la catégorie III.

Dans les murs non combustibles uniquement, le terminal d'évent (n° 02537801-1P) peut être utilisé.

Pour les conduits d'évacuation de 4 po (10 cm) dans les murs combustibles ou non combustibles, utilisez le terminal d'évent d'évacuation isolé Tjernlund VH1-4 (n° 90502100) ou un équivalent. Suivez les instructions du fabricant pour une installation correcte.

Pour les conduits d'évacuations communs de 6 po (15 cm) dans les murs combustibles ou non combustibles, utilisez le terminal d'évent isolé Tjernlund VH1-6 (n° 90502101) ou un équivalent.

Les matériaux de ventilation approuvés pour la ventilation horizontale (catégorie III) doivent être à simple paroi, résistants à la corrosion et présenter une épaisseur de calibre 22 minimum. Tous les tuyaux d'évacuation et connecteurs doivent être fixés à l'aide de vis à tôle et scellés avec un scellant silicone haute température, approuvé pour une température d'au moins 550 °F (288 °C) (fourni par un tiers). L'installateur doit effectuer un test d'étanchéité pour l'ensemble du système de ventilation. Il convient d'utiliser une solution d'eau et de savon pour tester le système de ventilation.

Un tronçon continu d'évent de type B ne peut être utilisé que pour traverser un mur extérieur ou à l'extérieur d'un bâtiment. La ventilation horizontale (catégorie III) ne permet pas l'utilisation d'un conduit d'évacuation de type B à l'intérieur de l'espace.

Suivez les instructions du fabricant du matériau du conduit d'évacuation pour une installation correcte.

8.4 Ventilation verticale (catégorie III)

Pour un conduit d'évacuation de 4 po (10 cm) commun ou unique, un capuchon d'évent approuvé (n° 90502300) doit être utilisé.

Pour un d'évent commun de 6 po (15 cm), un capuchon d'évent approuvé (n° 90502302) doit être utilisé.

Les matériaux de ventilation approuvés pour la ventilation verticale (catégorie III) doivent être à simple paroi, résistants à la corrosion et présenter une épaisseur de calibre 22 minimum. Tous les tuyaux d'évacuation et connecteurs doivent être fixés à l'aide de vis à tôle et scellés avec un scellant silicone haute température, approuvé pour une température d'au moins 550 °F (288 °C) (fourni par un tiers). L'installateur doit effectuer un test d'étanchéité pour l'ensemble du système de ventilation. Il convient d'utiliser une solution d'eau et de savon pour tester le système de ventilation.

Un tronçon continu d'évent de type B ne peut être utilisé que pour traverser la toiture ou à l'extérieur du bâtiment. La ventilation verticale (catégorie III) ne permet pas l'utilisation d'un conduit d'évacuation de type B à l'intérieur de l'espace.

Pour l'évacuation verticale commune de plus de deux appareils de chauffage, consultez la *page 52, section 8.14*.

Un conduit d'évacuation ne doit pas dépasser de moins de 2 pi (0,6 m) le point le plus élevé où il traverse un toit plat d'un bâtiment.

Remarque : Une ventilation verticale sera classée dans la catégorie III si la longueur de la partie horizontale du tuyau d'évacuation est supérieure à 75 % de celle de la partie verticale. (Exemple : Si la partie verticale de la ventilation verticale mesure 10 pi (3 m) de long, la partie horizontale mesure plus de 7 pi 6 po (2,3 m).

8.5 Ventilation verticale (catégorie I) — Tuyau de 4 po (10 cm)

Pour les recommandations relatives aux ventilations verticales de catégorie I, veuillez vous reporter au Code national des gaz combustibles (NFPA 54/ANSI Z223.1) aux États-Unis et au code CSA B149.1 au Canada. Voici quelques-unes des règles applicables :

- Un système de ventilation de catégorie I n'a pas besoin d'être «étanche aux gaz», car la pression à l'intérieur d'une ventilation verticale est négative.
- Les matériaux de ventilation de type B peuvent être utilisés dans les systèmes de ventilation verticaux (*consultez la page 50, figure 8.12*).
- La longueur de la partie horizontale du tuyau d'évacuation est supérieure à 75 % de celle de la partie verticale. (Exemple : Si la partie verticale de la ventilation verticale mesure 10 pi (3 m) de long, la partie horizontale ne doit pas dépasser 7 pi 6 po (2,3 m).
- La partie horizontale du tuyau d'évacuation peut être constituée d'un tuyau à double paroi de type B ou d'un tuyau à simple paroi de type C, et doit présenter une pente ascendante à partir de l'appareil de chauffage d'au moins 1/4 po (0,6 cm) par pied (30 cm). En cas d'utilisation d'un conduit d'évacuation de type B sur une section horizontale, utilisez un adaptateur B à C (fourni par un tiers) et fixez-le à l'extrémité du tube de l'appareil de chauffage à la place de l'adaptateur d'évent fourni.
- La ventilation verticale doit se terminer à au moins 5 pi (1,5 m) au-dessus de la connexion d'évent de l'appareil.

Remarque : La ventilation horizontale (catégorie I) n'est pas une configuration possible pour ce produit. La ventilation verticale commune (catégorie I) n'est pas une configuration possible pour ce produit.

8.6 Classification des systèmes de ventilation par modèle

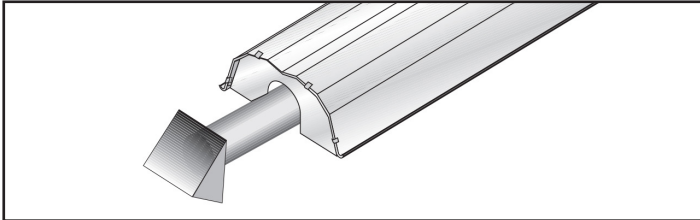
| | Catégorie de ventilation horizontale pour un appareil | Catégorie de ventilation verticale pour un appareil* | Catégorie de ventilation commune (Verticales et horizontales) |
|---------------|---|--|---|
| Modèle | III | I | BH-40 |
| BH-40 | III | I | III |
| BH-60 | III | I | III |
| BH-80 | III | III | III |
| BH-100 | III | III | III |
| BH-115 | III | III | III |
| BH-125 | III | III | III |
| BH-140 | III | III | III |
| BH-150 | III | III | III |
| BH-175 | III | III | III |
| BH-200 | III | III | III |

* Une ventilation verticale sera classée dans la catégorie III si la longueur de la partie horizontale du tuyau d'évacuation est supérieure à 75 % de celle de la partie verticale. (Exemple : Si la partie verticale de la ventilation verticale mesure 10 pi (3 m) de long, la partie horizontale mesure plus de 7 pi 6 po (2,3 m).

8.7 Embout du tube pour utilisation sans ventilation

Un terminal d'évent vers le bas avec un écran doit être installé à l'extrémité d'évacuation du tube. Le terminal d'évent ne doit pas comporter de clapet antirefoulement d'air.

FIGURE 33 : Embout du tube



REMARQUE : Le tube de 4 po (10 cm) D.E. revêtu de porcelaine (n° 914030D), le tube de 4 po (10 cm) D.E. aluminisé et traité thermiquement (n° 91409408) et le tube de 6 po (15 cm) D.E. aluminisé traité thermiquement (n° E0009105) sont équivalents aux tuyaux de fumée à simple paroi résistants à la corrosion.

8.8 Exigences en matière de longueur

La longueur minimale du conduit d'évacuation est de 2 pi (6 m). La longueur maximale du conduit d'évacuation est de 45 pi (13,7 m). La longueur maximale autorisée pour les conduits d'alimentation en air extérieur est de 45 pi (13,7 m).

La longueur totale du conduit d'évacuation, plus la longueur du conduit d'air extérieur, plus toute extension des longueurs minimales de l'échangeur de chaleur, ne peut pas dépasser 65 pi (19,8 m).

La longueur du conduit d'évacuation devrait être limitée à moins de 20 pi (6 m). Si la longueur du conduit d'évacuation est supérieure à 20 pi (6 m), de la condensation se formera dans le tuyau d'évacuation. L'isolation et des mesures d'étanchéité supplémentaires (silicone à haute température sur tous les joints) sont nécessaires. L'échangeur de chaleur optionnel au-delà des longueurs minimales est considéré comme une longueur d'évent pour la détermination de la longueur.

Soustrayez 15 pi (4,6 m) de la longueur maximale autorisée du conduit d'évacuation ou du conduit d'air extérieur par coude d'évent si plus de deux sont utilisés.

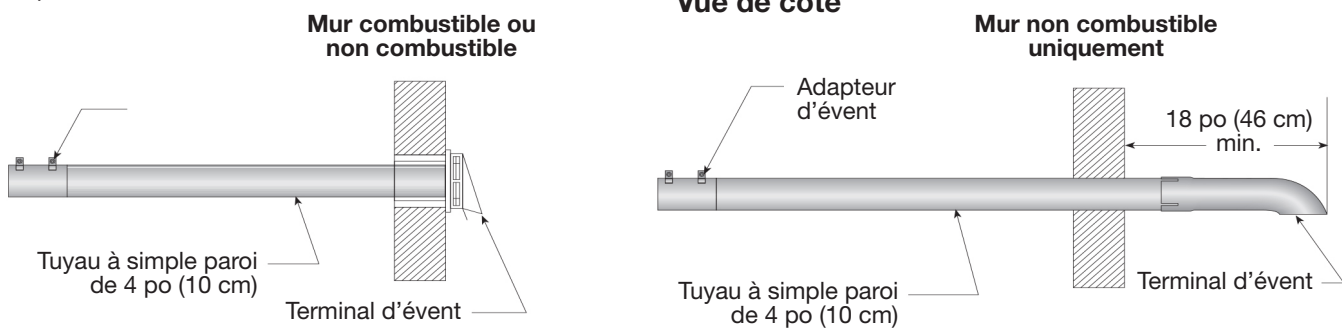
8.9 Recommandations concernant le matériau du conduit d'évacuation

Recommandations concernant le conduit d'évacuation :

1. Tube de 4 po (10 cm) D.E. revêtu de porcelaine (n° 9141030D)
2. Tube aluminisé traité thermiquement de 4 po (10 cm) D.E. (n° 91409408) Tube aluminisé traité thermiquement de 6 po (15 cm) D.E. (n° E0009105)
3. Tuyau à simple paroi (type C) en acier aluminé résistant à la corrosion — calibre 26 minimum (fourni par un tiers)
4. Ventilation à double paroi (type B). À utiliser uniquement pour la ventilation de catégorie I ou comme section continue traversant le mur extérieur, la toiture ou l'extérieur du bâtiment.

8.10 Ventilation horizontale (catégorie III) – Tuyau de 4 po (10 cm)

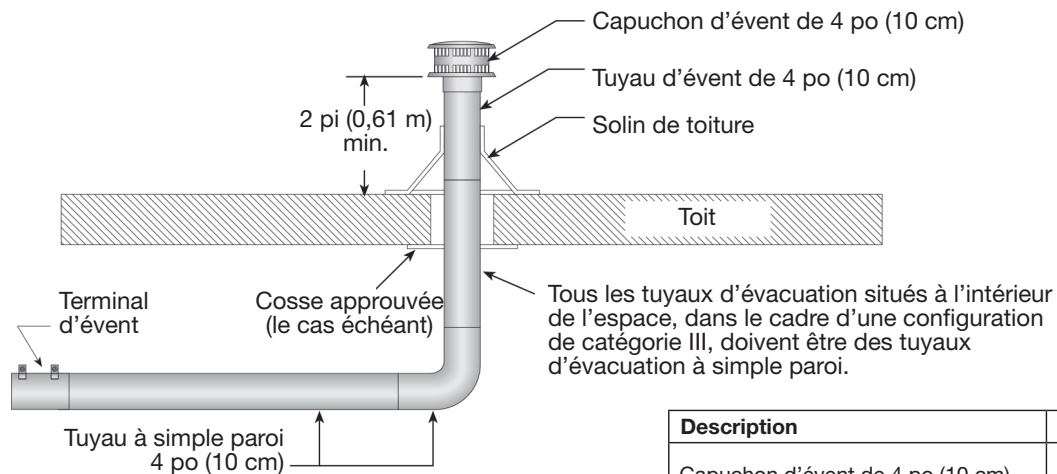
REMARQUE : Un tronçon continu d'évent de type B ne peut être utilisé que pour traverser un mur extérieur ou à l'extérieur d'un bâtiment. La ventilation horizontale (catégorie III) ne permet pas l'utilisation d'un conduit d'évacuation de type B à l'intérieur de l'espace.



| Description | N° de pièce |
|---------------------------------|-------------|
| Terminal d'évent (mur combust.) | 08050001 |
| Terminal d'évent | 08050003 |

8.11 Ventilation verticale (catégorie III) – Tuyau de 4 po (10 cm)

REMARQUE : Un tronçon continu d'évent de type B ne peut être utilisé que pour traverser la toiture ou à l'extérieur du bâtiment.

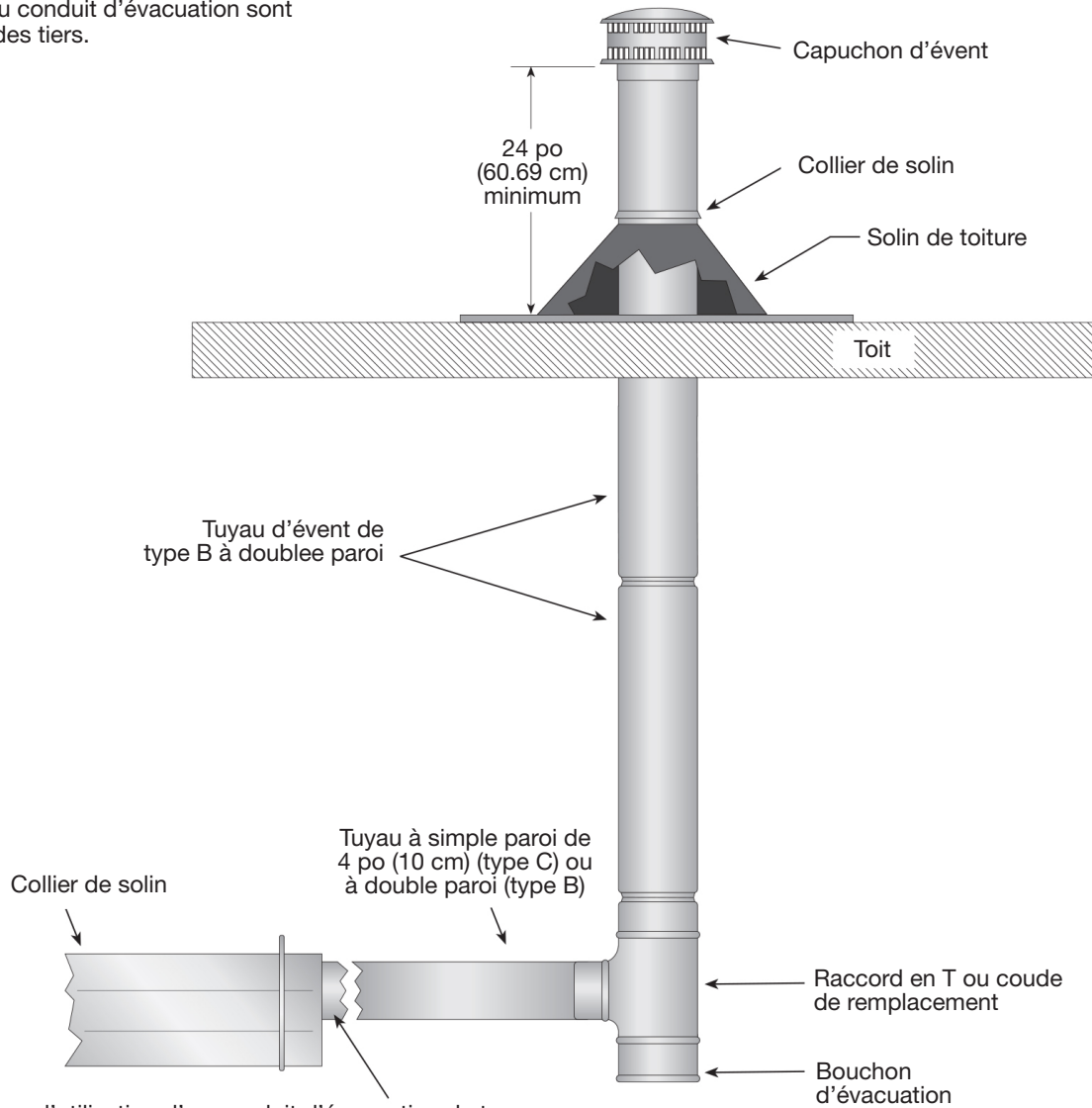


| Description | N° de pièce |
|----------------------------------|-------------|
| Capuchon d'évent de 4 po (10 cm) | 90502300 |

REMARQUE : Tous les tuyaux d'évacuation et connecteurs doivent être fixés à l'aide de vis à tôle et scellés avec un scellant silicone haute température, approuvé pour une température d'au moins 550 °F (288 °C) (fourni par un tiers). L'installateur doit effectuer un test d'étanchéité pour l'ensemble du système de ventilation. Il convient d'utiliser une solution d'eau et de savon pour tester le système de ventilation.

8.12 Ventilation verticale (catégorie I) – Tuyau de 4 po (10 cm)

REMARQUE : À l'exception du capuchon d'évent Metalbestos, tous les matériaux du conduit d'évacuation sont fournis par des tiers.



En cas d'utilisation d'un conduit d'évacuation de type B sur une section horizontale, utilisez un adaptateur B à C (fourni par un tiers) et fixez-le à l'extrémité du tube de l'appareil de chauffage à la place de l'adaptateur d'évent fourni.

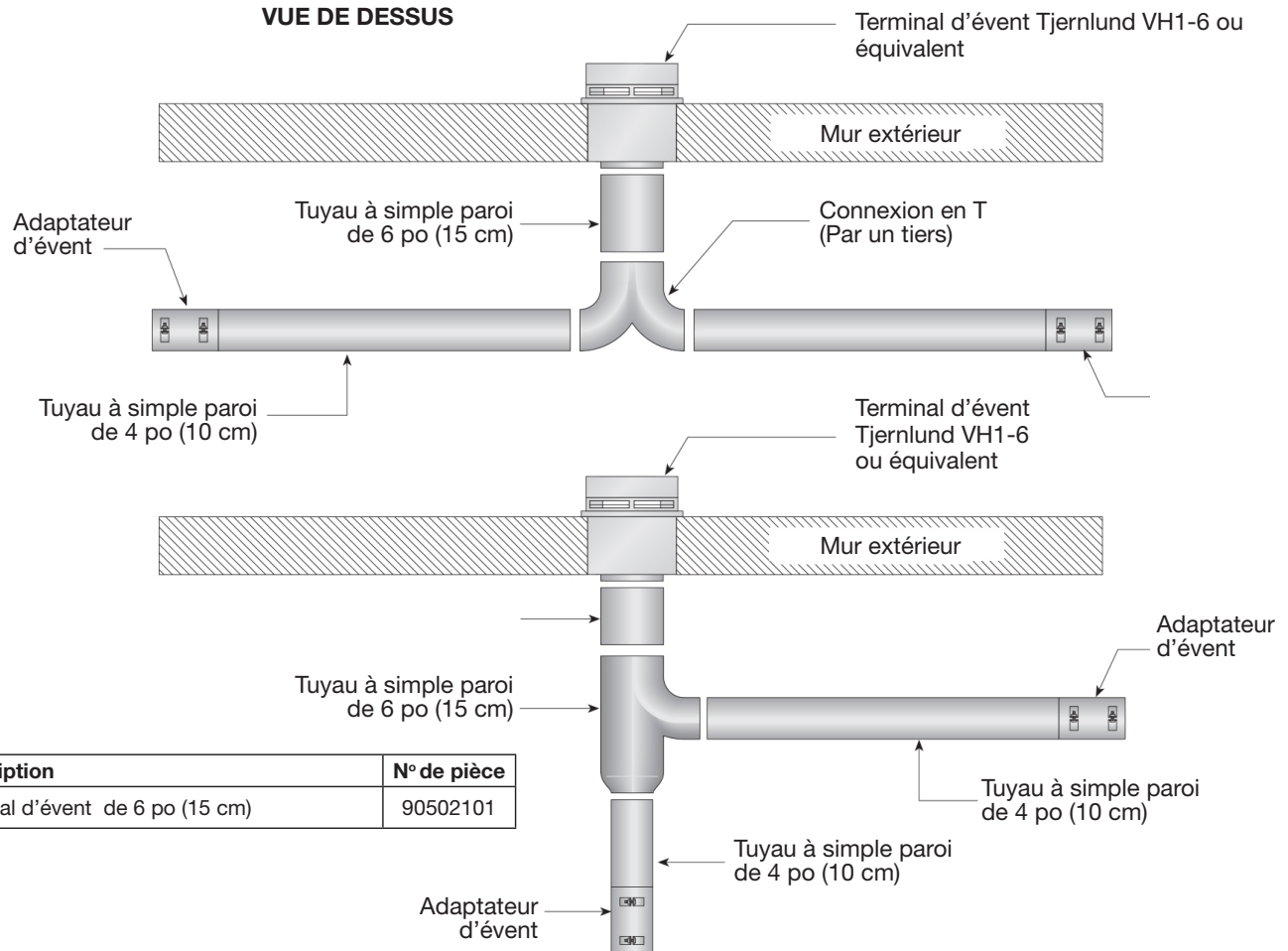
| Description | N° de pièce |
|--|-------------|
| Capuchon d'évent de 4 po (10 cm) (Metalbestos) | 90502300 |

REMARQUE : L'entrepreneur n'est pas tenu d'effectuer un test d'étanchéité pour les configurations de ventilation verticale (catégorie I).

8.13 Ventilation horizontale commune par le mur latéral (catégorie III)

REMARQUE : Un tronçon continu d'évent de type B ne peut être utilisé que pour traverser un mur extérieur ou à l'extérieur d'un bâtiment. La ventilation horizontale (catégorie III) ne permet pas l'utilisation d'un conduit d'évacuation de type B à l'intérieur de l'espace.

VUE DE DESSUS



| Description | N° de pièce |
|----------------------------------|-------------|
| Terminal d'évent de 6 po (15 cm) | 90502101 |

Exigences :

- Un maximum de deux appareils de chauffage peuvent être ventilés à travers une paroi latérale.
- Les appareils de chauffage doivent avoir la même puissance en BTU.
- Les appareils de chauffage doivent être contrôlés par un thermostat commun.

REMARQUE :

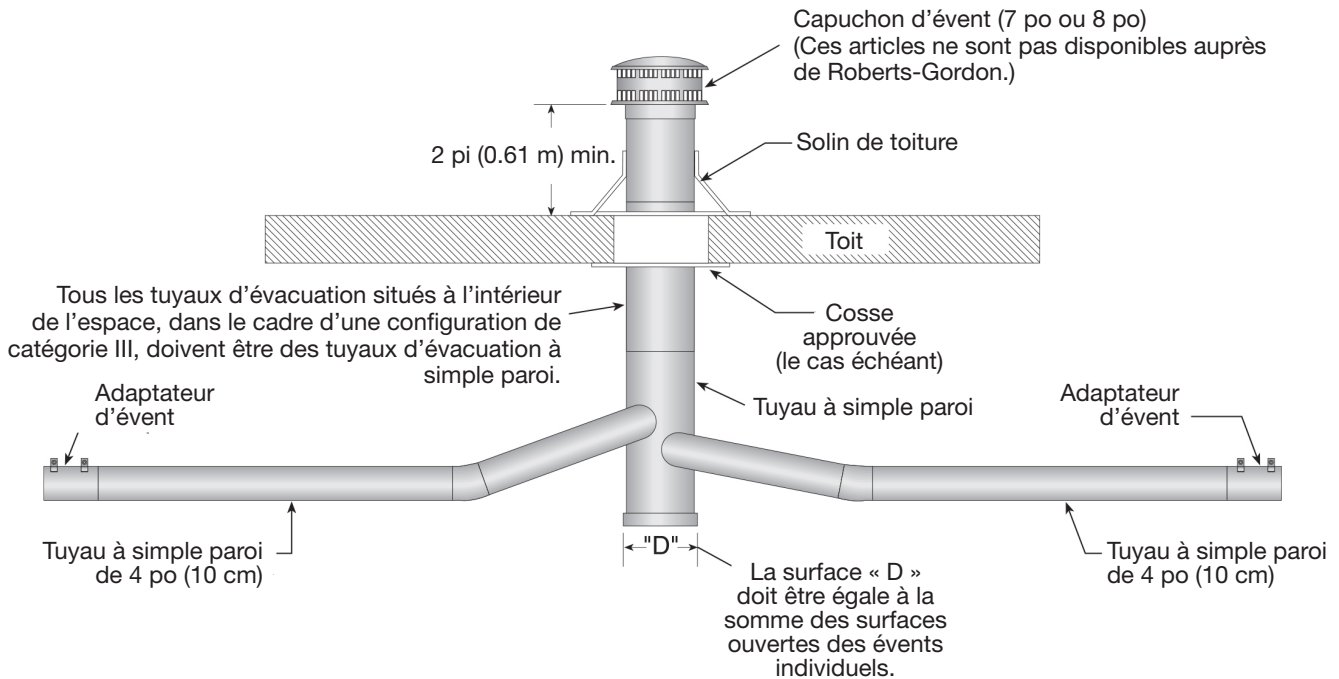
Tous les tuyaux d'évacuation et connecteurs doivent être fixés à l'aide de vis à tôle et scellés avec un scellant silicone haute température, approuvé pour une température d'au moins 550 °F (288 °C) (fourni par un tiers). L'installateur doit effectuer un test d'étanchéité pour l'ensemble du système de ventilation.

Il convient d'utiliser une solution d'eau et de savon pour tester le système de ventilation.

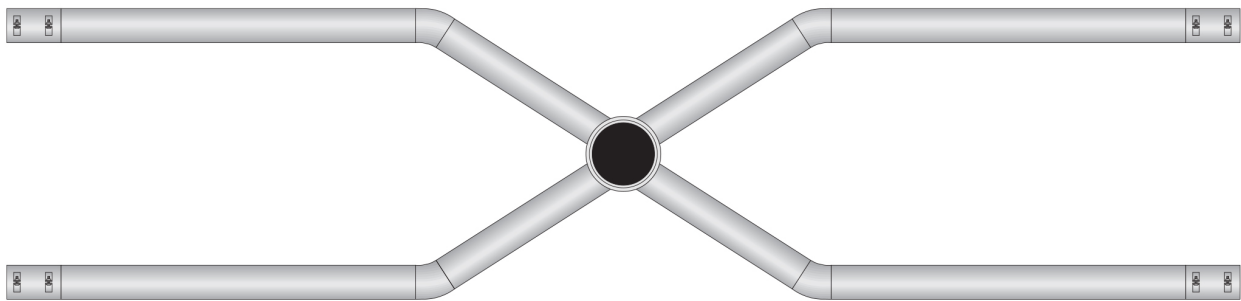
8.14 Ventilation commune verticale (catégorie III)

REMARQUE : Un tronçon continu d'évent de type B ne peut être utilisé que pour traverser la toiture ou à l'extérieur du bâtiment. La ventilation verticale (catégorie III) ne permet pas l'utilisation d'un conduit d'évacuation de type B à l'intérieur de l'espace.

VUE DE CÔTÉ



VUE DU DESSUS



Exigences :

- Un maximum de quatre appareils de chauffage peuvent être ventilés à travers la toiture.
- Les appareils de chauffage doivent avoir la même puissance en BTU.
- Les appareils de chauffage doivent être contrôlés par un thermostat commun.
- Les raccordements à une cheminée commune doivent être placés de manière à éviter l'opposition directe entre les flux de gaz de combustion.

REMARQUE :

Tous les tuyaux d'évacuation et connecteurs doivent être fixés à l'aide de vis à tôle et scellés avec un scellant silicone haute température, approuvé pour une température d'au moins 550 °F (288 °C) (fourni par un tiers).

L'installateur doit effectuer un test d'étanchéité pour l'ensemble du système de ventilation. Il convient d'utiliser une solution d'eau et de savon pour tester le système de ventilation.

8.15 Alimentation en air de combustion extérieur

IMPORTANT : Si le bâtiment présente une légère pression négative ou si des contaminants corrosifs, tels que des hydrocarbures halogénés, sont présents dans l'air, il est nécessaire d'alimenter l'appareil de chauffage en air de combustion extérieur. Scellez tous les joints des tuyaux d'air de combustion.

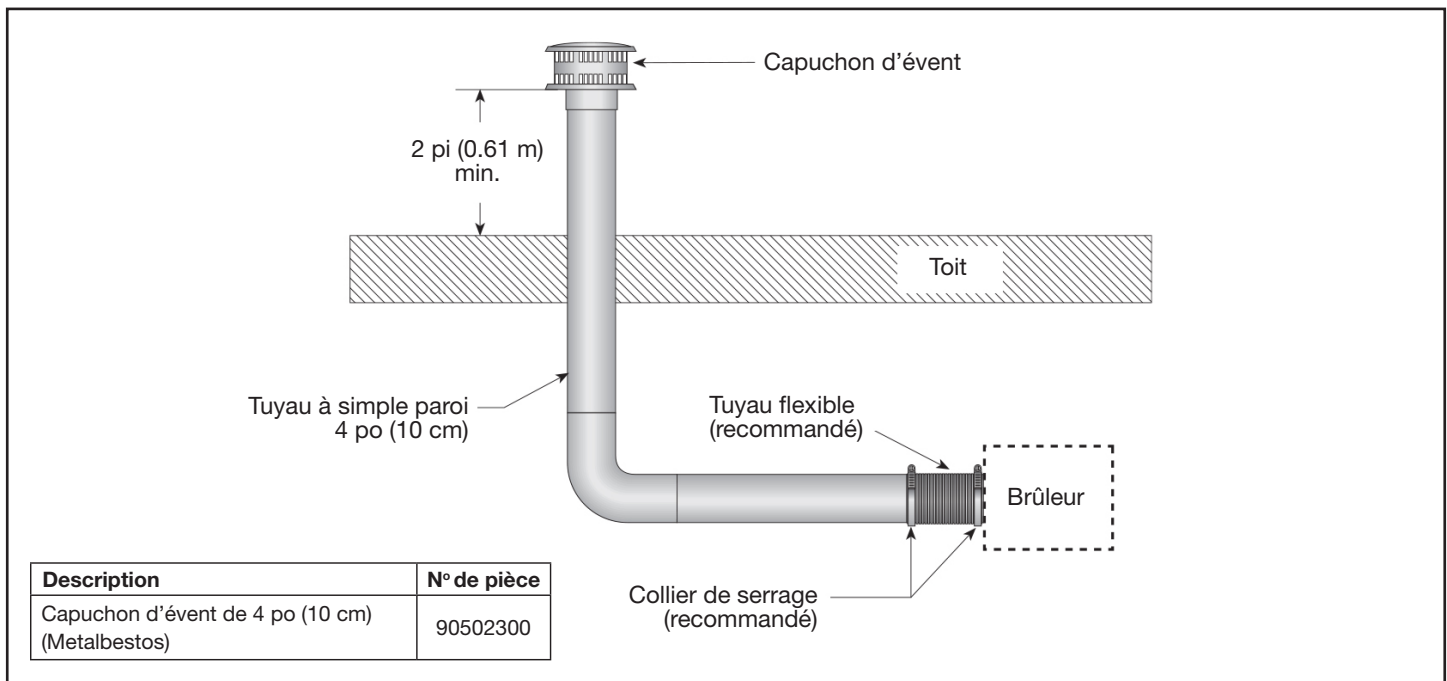
L'utilisation de l'air de combustion extérieur optionnel n'est pas recommandée avec les appareils de chauffage non ventilés.

Il peut être nécessaire d'isoler le conduit d'alimentation en air pour éviter la condensation sur la surface extérieure. Le terminal d'air extérieur ne doit pas être situé à plus de 1 pi (30 cm) au-dessus du terminal d'évent tout en respectant une distance minimale de 3 pi (93 cm) pour les ventilations verticales et horizontales.

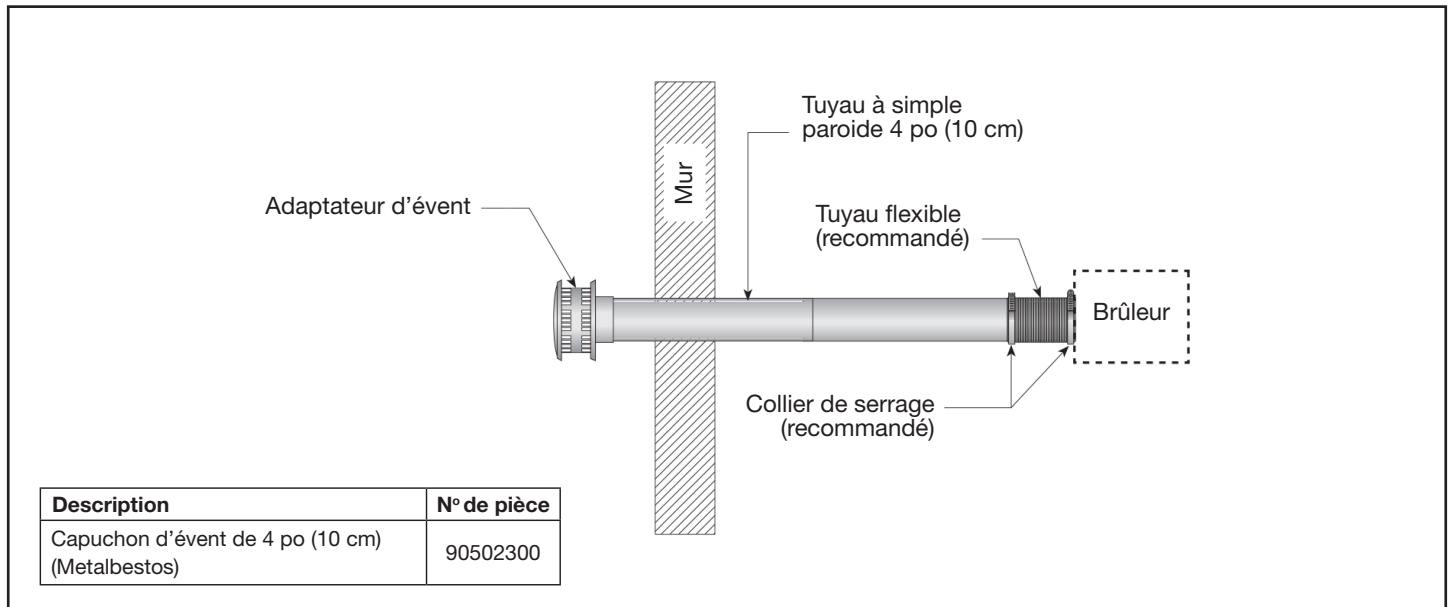
8.15.1 Exigences en matière de longueur

Respectez les contraintes énumérées à la page 48, section 8.8.

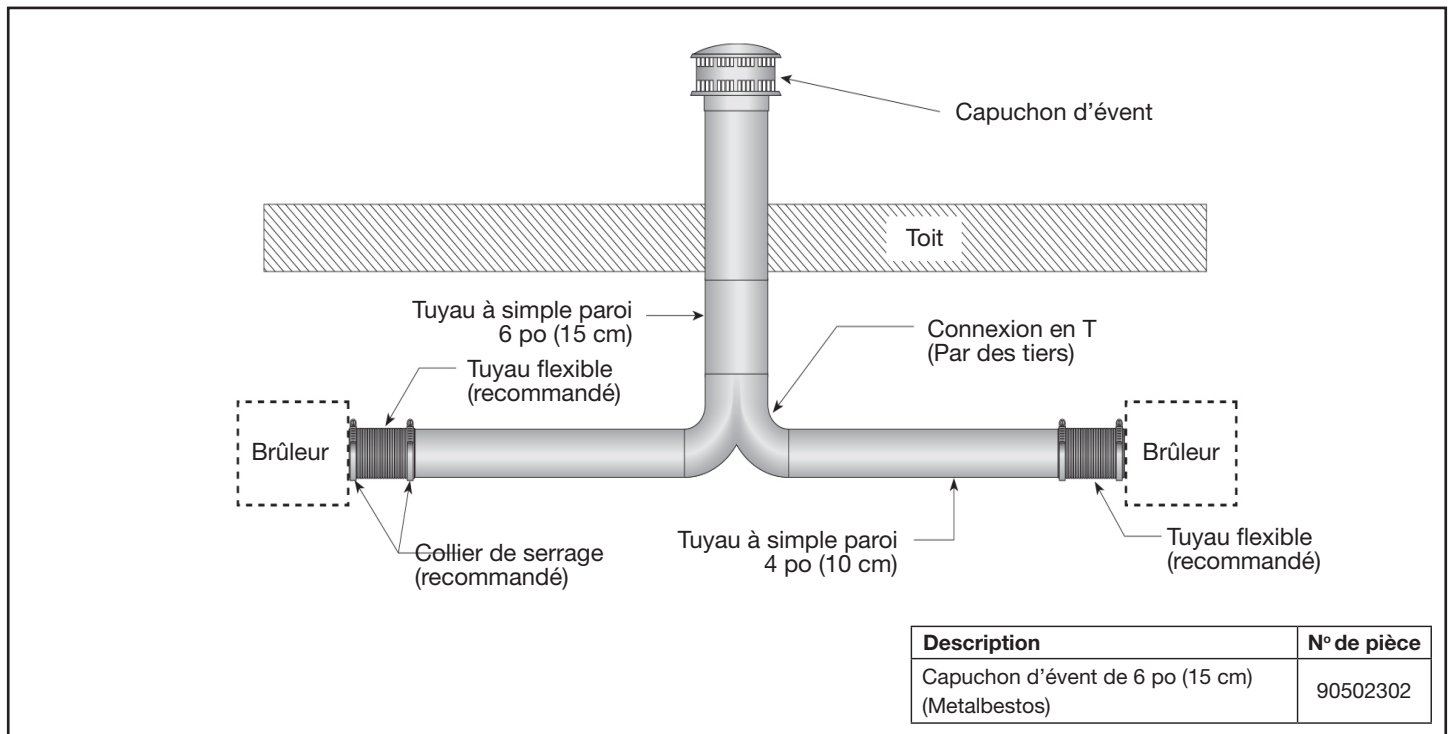
8.15.2 Alimentation verticale en air extérieur pour l'installation d'un seul appareil de chauffage



8.15.3 Alimentation horizontale en air extérieur pour l'installation d'un seul appareil de chauffage



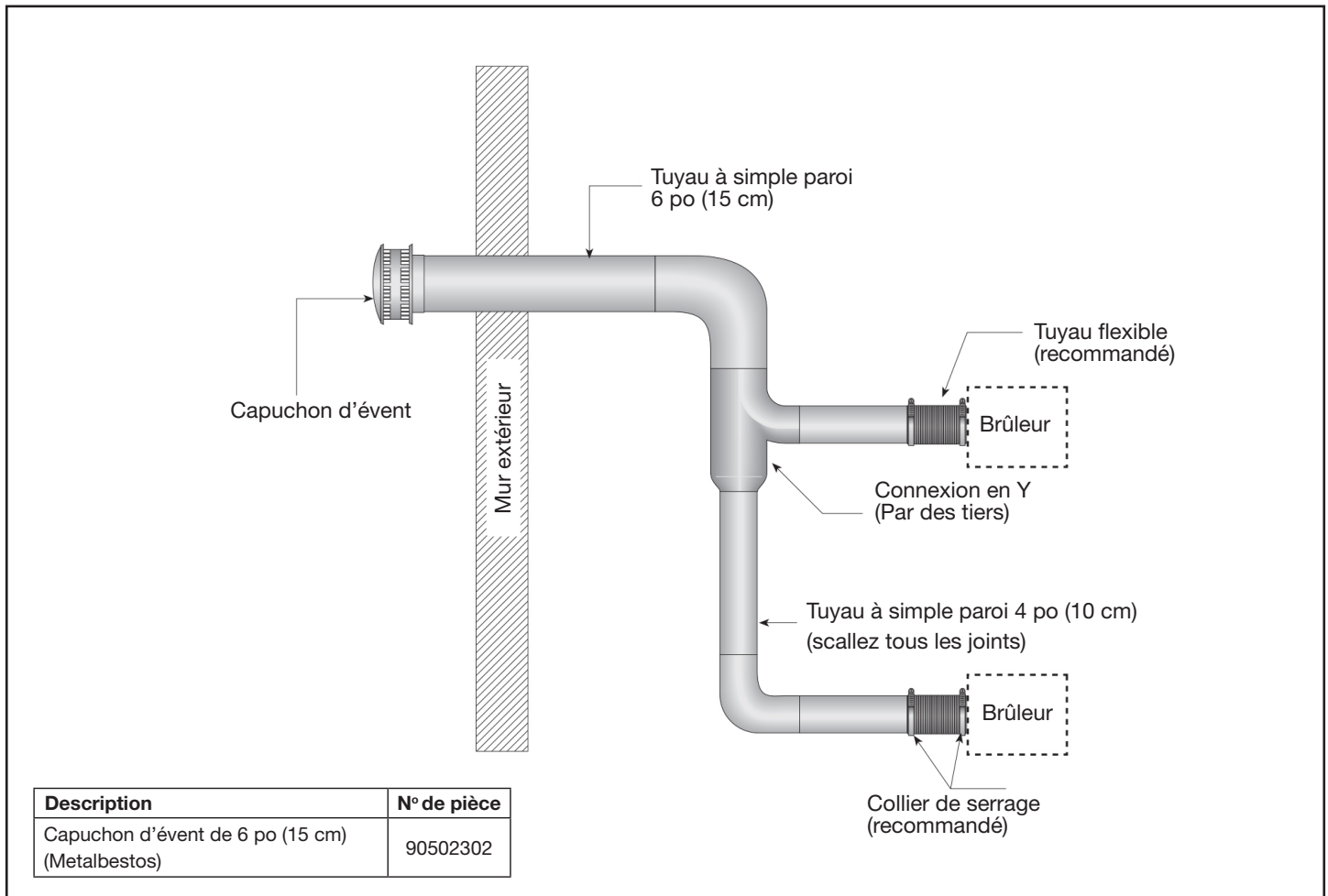
8.15.4 Alimentation verticale en air extérieur pour l'installation de deux appareils de chauffage



Exigences :

- Les appareils de chauffage doivent être contrôlés par un thermostat commun.
- Tous les joints doivent être scellés.

8.15.5 Alimentation horizontale en air extérieur pour l'installation de deux appareils de chauffage



Exigences :

- Les appareils de chauffage doivent être contrôlés par un thermostat commun.
- Tous les joints doivent être scellés.

SECTION 9 : TUYAUTERIE DE GAZ

! AVERTISSEMENT**Risque d'incendie**

Serrez les raccords du tuyau de gaz pour connecter l'alimentation en gaz conformément à la figure 23.

Le tuyau de gaz peut se fissurer lorsqu'il est tordu.

Le tuyau de gaz se déplace en fonctionnement normal.

Utilisez uniquement des connecteurs d'une longueur de 36 po (91 cm) et d'un diamètre nominal de 1/2 po (1,27 cm) ou 3/4 po (1,9 cm).

Connecteur fourni avec l'appareil pour les modèles des États-Unis (pas pour les modèles du Canada).

Le non-respect de ces instructions peut entraîner la mort, des blessures ou des dommages matériels.

! AVERTISSEMENT**Risque d'explosion**

Faites un test d'étanchéité de tous les éléments de la tuyauterie de gaz avant la mise en service.

Le gaz peut fuir si la tuyauterie n'est pas installée correctement.

N'effectuez pas d'essai à haute pression sur la tuyauterie de gaz lorsque l'appareil est branché.

Le non-respect de ces instructions peut entraîner la mort, des blessures ou des dommages matériels.

Installez le tuyau de gaz comme indiqué à la page 57, figure 34. Le tuyau de gaz permet l'ajout d'autres appareils de chauffage au système, et facilite l'installation et l'entretien du brûleur. Avant de raccorder les brûleurs au système d'alimentation, vérifiez que tous les essais à haute pression de la tuyauterie de gaz ont été effectués. Le tube se dilate à chaque cycle d'allumage, ce qui entraîne un déplacement du brûleur par rapport au tuyau de gaz. Cela peut provoquer une fuite de gaz et entraîner des conditions dangereuses si le raccordement au gaz n'est pas effectué en stricte conformité avec la figure 34 à la page 57.

Le compteur et le branchement doivent être suffisamment importants pour prendre en charge tous les brûleurs installés ainsi que toute autre charge connectée.

Le tuyau de gaz qui alimente le système doit avoir une capacité suffisante pour fournir le gaz nécessaire avec une perte de charge maximale de 1/2 po (1,27 cm) c.e.

Lorsque la tuyauterie de gaz n'est pas incluse dans le dessin de disposition, le fournisseur de gaz local aide généralement à planifier la tuyauterie de gaz.

Les conduites de gaz doivent être conformes aux codes en vigueur :

États-Unis :

Le tuyau flexible de gaz en acier inoxydable (modèles des États-Unis) fourni avec l'appareil est certifié selon la norme pour les connecteurs pour les applications de gaz, ANSI Z21.24/CSA 6.10 – dernière révision.

Canada :

Le tuyau de gaz en caoutchouc de type 1 (modèles canadiens) fourni en option avec l'appareil de chauffage est certifié conforme à la norme CAN/CGA 8.1 (dernière révision) relative aux tuyaux et raccords composites en élastomère pour le transport du propane et du gaz naturel.

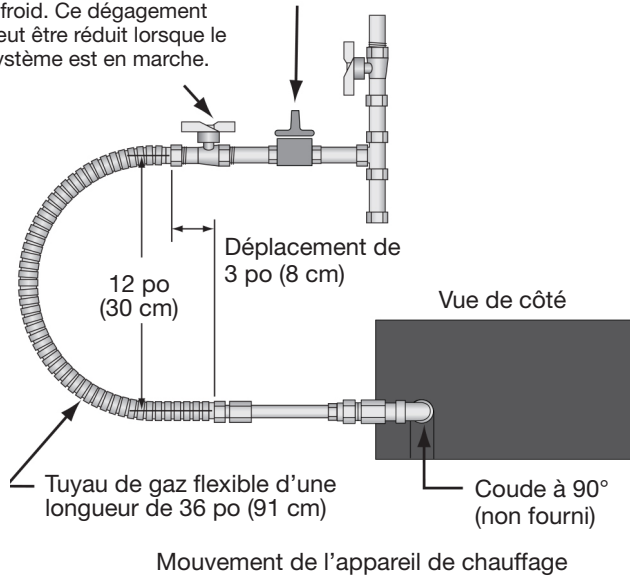
- **Vérifiez l'étanchéité des embouts des tuyaux et des tubes avant de mettre l'équipement de chauffage en**

FIGURE 34 : Raccordement au gaz avec tuyau flexible

POSITIONS CORRECTES

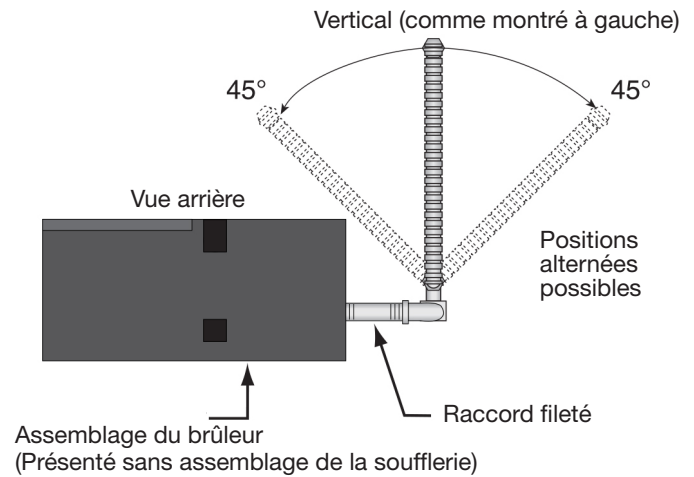
Le registre d'arrêt (fourni avec le tuyau de gaz) doit être placé parallèlement à l'entrée de gaz du brûleur. Le dégagement de 3 po (8 cm) illustré correspond à l'état à froid. Ce dégagement peut être réduit lorsque le système est en marche.

Un régulateur de gaz haute pression doit être installé en amont du tuyau de gaz flexible si la pression d'entrée dépasse la valeur maximale autorisée. Voir page 72, section 14


ATTENTION
Risque d'endommagement du produit

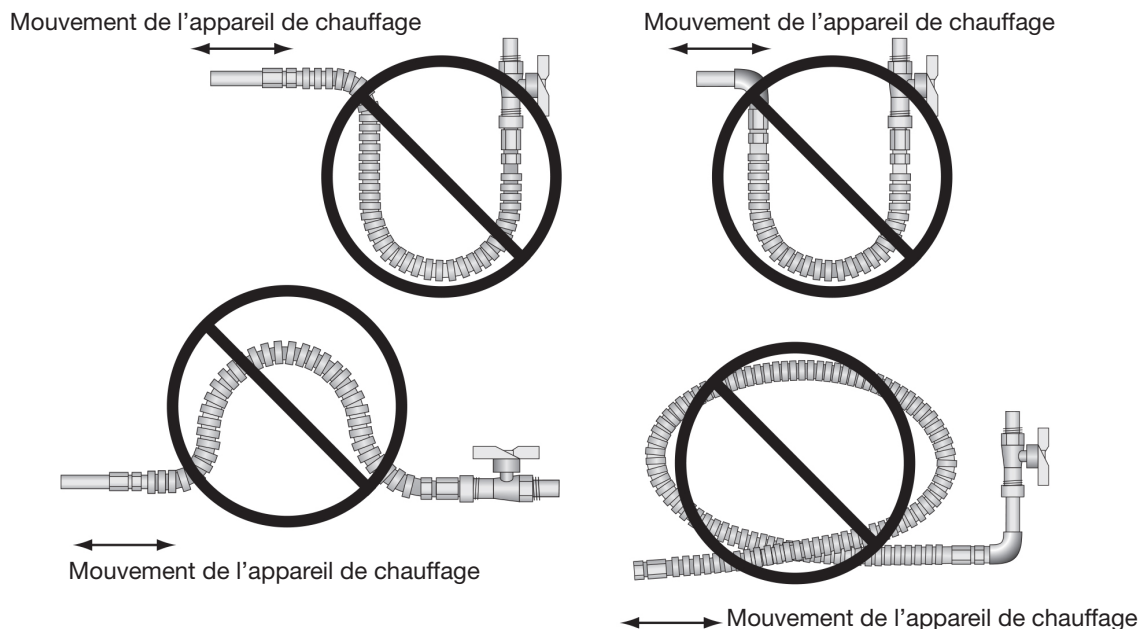
Maintenez fermement le raccord fileté de gaz à l'aide d'une clé pour tuyau lorsque vous fixez le tuyau de gaz.

Le non-respect de ces instructions peut entraîner la mort, des blessures ou des dommages matériels.



| Description | N° de pièce |
|--|-------------|
| Régulateur de haute pression de gaz ½ po (1,27 cm) – 2 psi | 90207600 |
| Régulateur de haute pression de gaz ¾ po (1,9 cm) – 5 psi | 90207602 |

POSITIONS INCORRECTES (MAUVAISE INSTALLATION)



| Description | N° de pièce |
|---|-------------|
| Tuyau de gaz flexible en acier inoxydable de 1/2 po (1,27 cm) (modèles des É.U. uniquement) | 91412200 |
| Tuyau de gaz flexible en acier inoxydable de 3/4 po (1,27 cm) (modèles des É.U. uniquement) | 91412203 |
| Tuyau de gaz de type 1 en caoutchouc de 1/2 po (1,27 cm) (modèles du Canada) | 91412206 |
| Tuyau de gaz de type 1 en caoutchouc de 3/4 po (1,9 cm) (modèles du Canada) | 91412207 |

SECTION 10 : CÂBLAGE

! DANGER**Risque de choc électrique**

Débranchez l'alimentation électrique avant de procéder à l'entretien.

L'appareil doit être correctement mis à la terre.

Le non-respect de ces instructions peut entraîner la mort ou un choc électrique.

Les appareils de chauffage peuvent être contrôlés par plusieurs méthodes. Normalement, des thermostats sont utilisés pour contrôler les appareils de chauffage, mais ils peuvent également être contrôlés par un système de gestion de l'énergie. La section 10.1 illustre le raccordement des appareils de chauffage commandés par un thermostat à tension de secteur.

Pour un appareil de chauffage sur un thermostat basse tension, consultez la page 59, section 10.2.

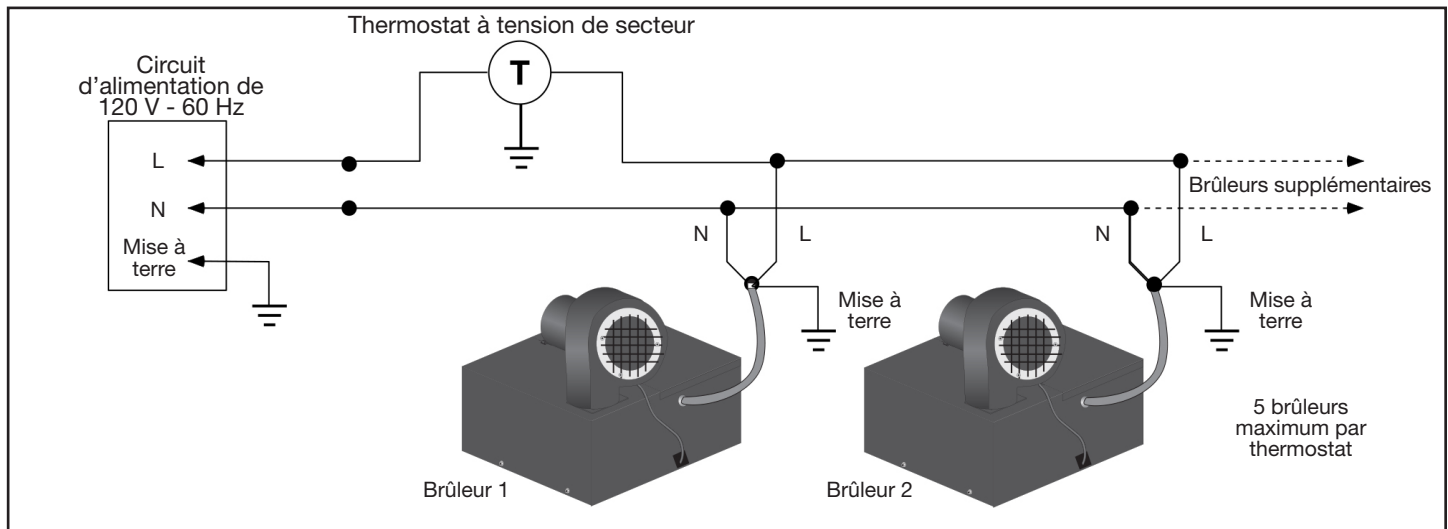
L'appareil doit être mis à la terre conformément aux normes en vigueur :

États-Unis : Consultez le Code national de l'électricité NFPA 70 — dernière révision,

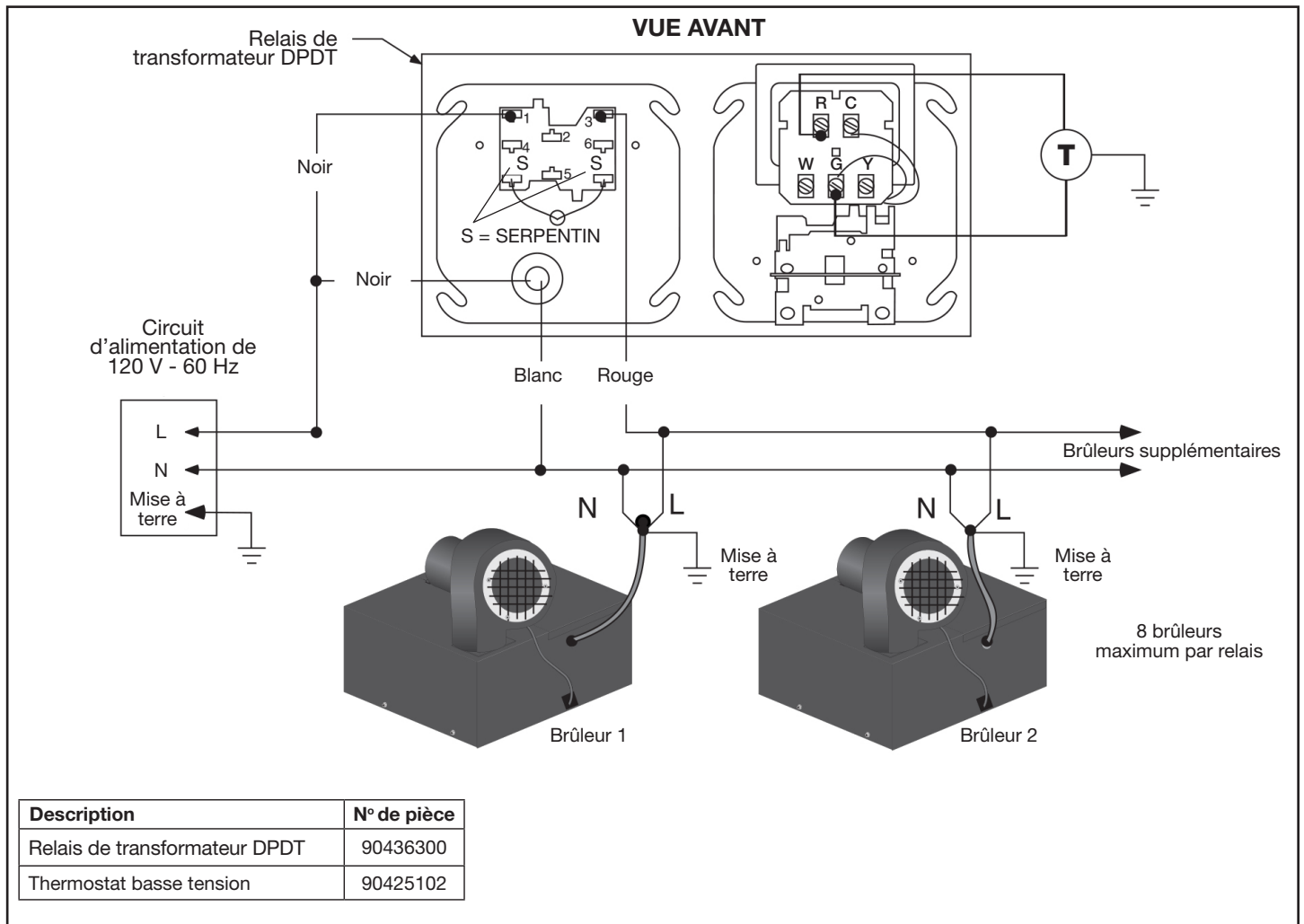
Canada. Consultez le Code canadien de l'électricité CSA C22.1 Partie 1 — dernière révision.

Si le câblage interne d'origine fourni avec l'appareil doit être remplacé en tout ou en partie, il doit l'être par du matériel de câblage ayant une température nominale d'au moins 221 °F (105 °C) et 600 volts.

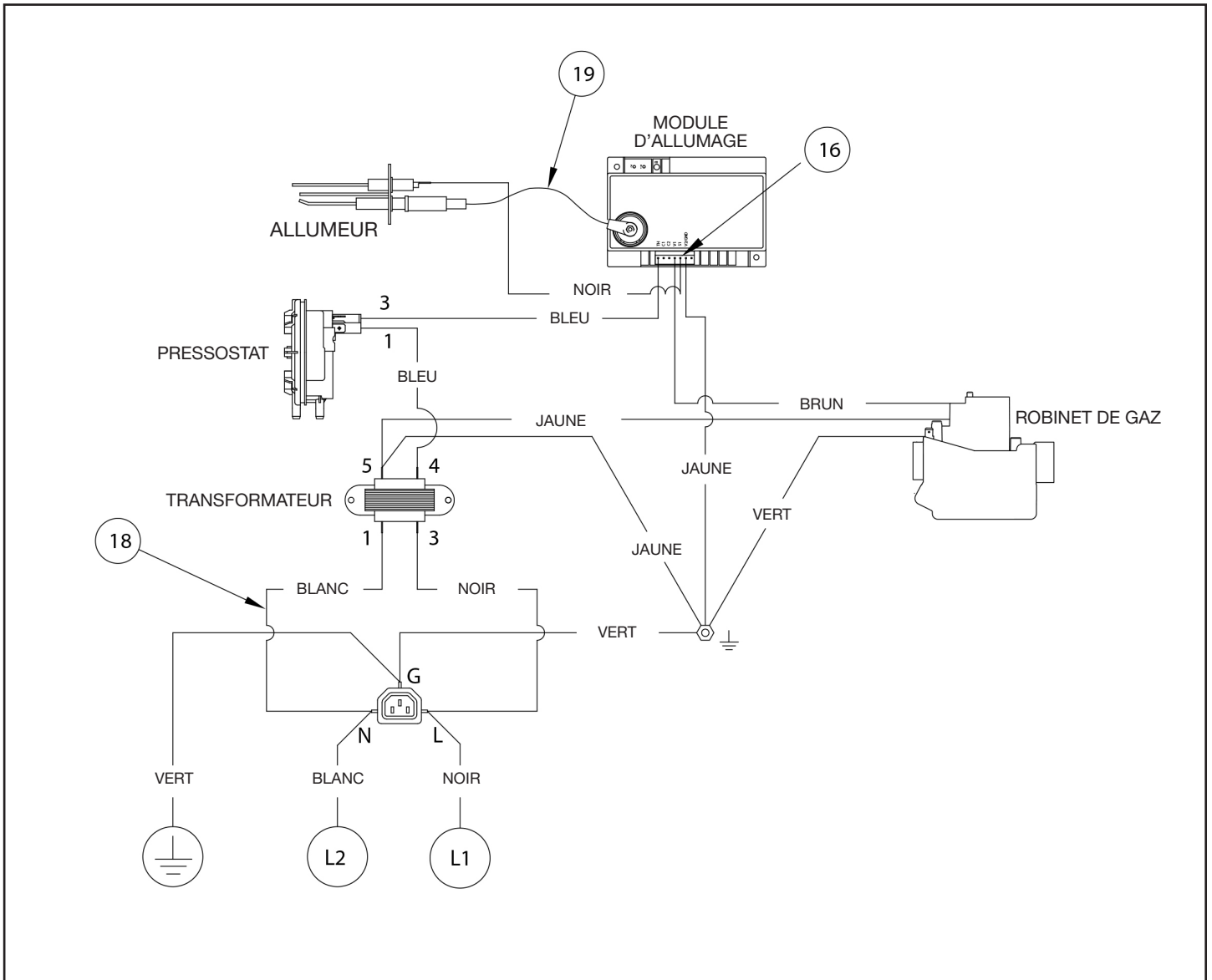
10.1 Câblage du thermostat à tension de secteur



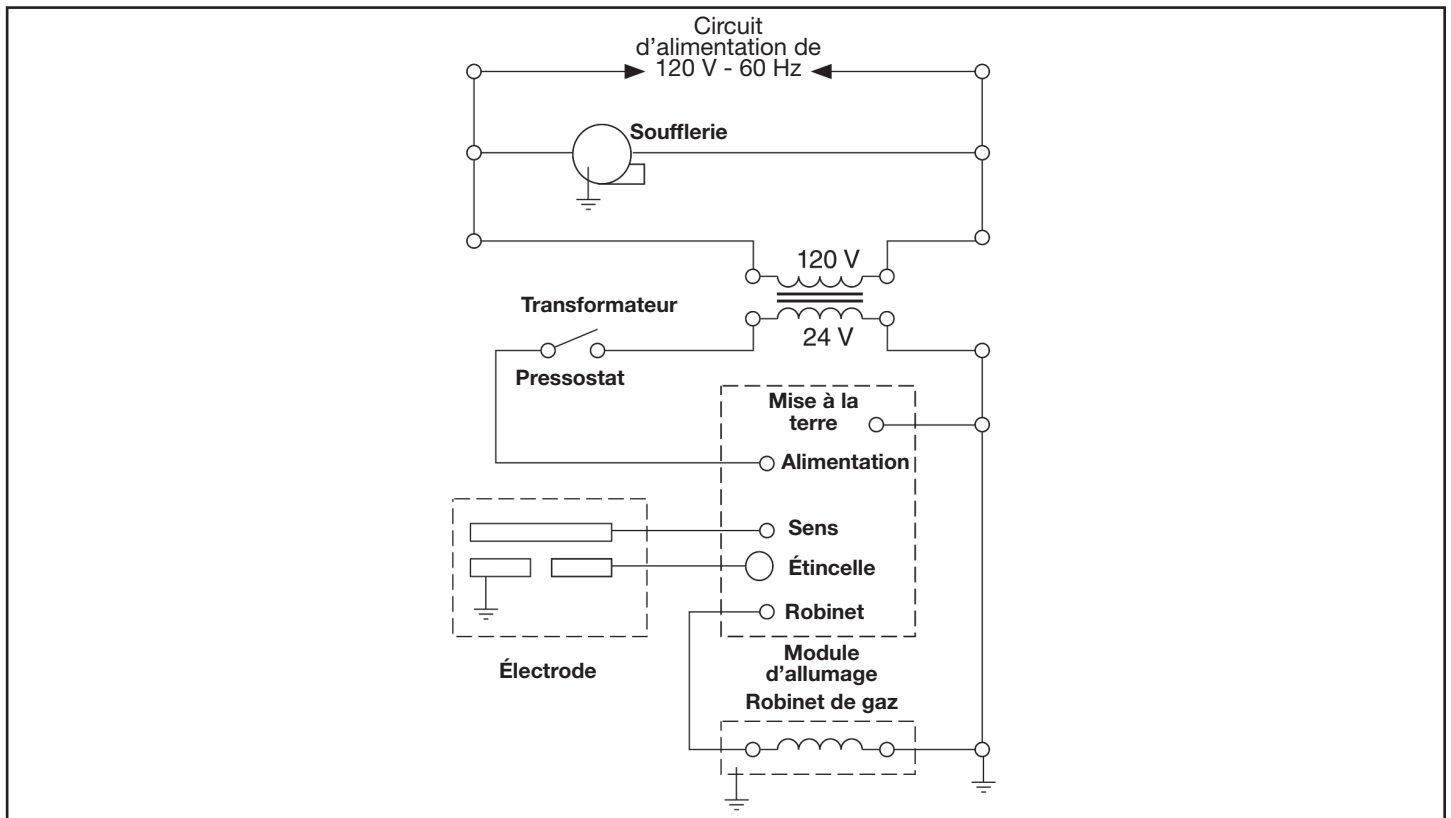
10.2 Câblage du thermostat basse tension



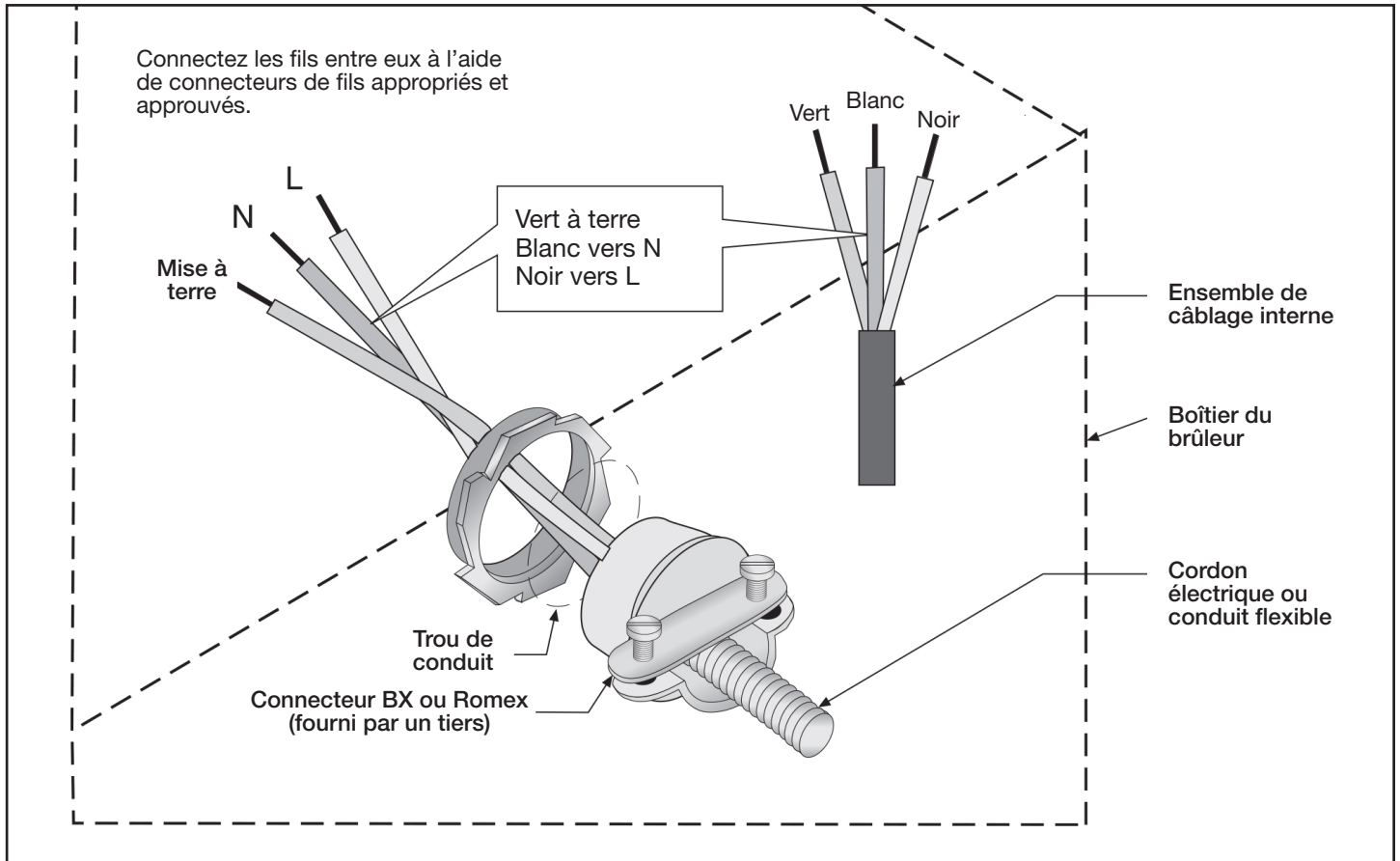
10.3 Câblage interne









10.4 Schéma en échelle



10.5 Raccordement électrique du brûleur



SECTION 11 : UTILISATION ET ENTRETIEN

|  DANGER | |  AVERTISSEMENT | |
|--|---|--|---|
|  |  |  |  |
| <p>Risque de choc électrique Débranchez l'alimentation électrique avant de procéder à l'entretien. L'appareil de chauffage doit être connecté à une source électrique correctement mise à la terre.</p> | <p>Risque d'explosion Coupez l'alimentation en gaz de l'appareil de chauffage avant de procéder à l'entretien.</p> | <p>Risque de brûlure Laissez refroidir l'appareil de chauffage avant de procéder à l'entretien. Les tubes peuvent être encore chauds après l'utilisation.</p> | <p>Risque de coupure/pincement Portez un équipement de protection pendant l'installation, le fonctionnement et l'entretien. Les bords sont tranchants.</p> |
| Le non-respect de ces instructions peut entraîner la mort, un choc électrique, des blessures ou des dommages matériels. | | | |

Cet appareil de chauffage est équipé d'un système d'allumage par étincelle directe.

11.1 Séquence de fonctionnement

1. Augmentez la température sur le thermostat. Lorsque le thermostat demande de la chaleur, le moteur de soufflerie se met sous tension.
2. Lorsque le moteur approche du régime nominal,
3. Après une prépurge de 45 secondes, le module d'allumage ouvre le robinet de gaz et alimente l'allumeur à étincelles.
4. Lorsque la flamme est établie, la séquence d'étincelles cesse.
5. Si la flamme n'est pas établie pendant la séquence d'allumage, le module d'allumage ferme le robinet de gaz et la purge commence. Le module essaiera l'allumage deux fois de plus (avec une purge entre les essais). Si l'allumage n'est pas établi, le module se bloquera.
6. Si la flamme s'éteint en cours de fonctionnement, le module d'allumage tentera plusieurs séquences d'essai décrites à l'étape 5. Si l'allumage n'est pas rétabli, le module se bloque pendant une heure ou jusqu'à ce qu'il soit réinitialisé.
7. Après le verrouillage, la commande peut être réinitialisée en baissant le thermostat pendant cinq secondes, puis en l'augmentant à nouveau jusqu'à la température souhaitée, ou en débranchant l'alimentation électrique, puis en la rebranchant. L'état général de l'appareil doit être soigneusement inspecté. Lorsque la flamme est établie, la séquence d'étincelles cesse.
8. Lorsque le thermostat est satisfait, l'alimentation électrique de l'appareil est coupée.

11.2 Arrêt de l'appareil de chauffage

Réglez le thermostat au niveau le plus bas.
Coupez l'alimentation électrique de l'appareil.
Fermez le robinet de gaz manuel sur la conduite d'alimentation de l'appareil de chauffage.

11.3 Mise en marche de l'appareil de chauffage

Fermez le robinet de gaz et l'alimentation électrique et attendez cinq minutes pour que les gaz non brûlés s'échappent de l'appareil.
Ouvrez le robinet de gaz principal.
Mettez l'électricité sous tension.
Réglez le thermostat à la température souhaitée.
Le brûleur devrait s'allumer automatiquement.

11.4 Entretien de pré-saison et inspection annuelle

Pour assurer votre sécurité et garantir le bon fonctionnement du système de chauffage pendant de nombreuses années, l'entretien et les inspections annuelles doivent être effectués par un entrepreneur qualifié dans l'installation et l'entretien d'équipement de chauffage au gaz.

Coupez l'alimentation en gaz et en électricité avant de procéder au service ou à l'entretien.

Laissez refroidir l'appareil avant de procéder à l'entretien. Avant chaque saison du chauffage, un entrepreneur qualifié dans l'installation et l'entretien d'appareils de chauffage au gaz doit procéder à une inspection de sécurité approfondie de l'appareil.

Pour obtenir les meilleures performances, il convient d'inspecter minutieusement les raccords de gaz, les raccords électriques, les raccords de thermostat, la tuyauterie, les conduits d'évacuation, les supports de suspension et l'état général de l'appareil.

REMARQUE : Le débit de gaz et l'allumage du brûleur font partie des premiers éléments à inspecter avec minutie. Veuillez consulter la page 63, section 11.5 pour les éléments à inspecter.

énoncées dans les manuels ROBERTS GORDON® et toutes les autorités gouvernementales applicables concernant l'installation, l'entretien, l'utilisation et l'étiquetage de l'équipement.

11.5 Liste de vérification pour l'entretien

Code d'installation et inspections annuelles :

L'installation et l'entretien de l'équipement ROBERTS GORDON® doivent être effectués par un entrepreneur qualifié dans l'installation et l'entretien de l'équipement vendu et fourni par Roberts-Gordon LLC, et se conformer à toutes les exigences

Pour faciliter une performance et une sécurité optimales, Roberts-Gordon LLC recommande qu'un entrepreneur qualifié effectue, au minimum, des inspections annuelles de votre équipement ROBERTS GORDON® et effectue le service lorsque c'est nécessaire, en utilisant seulement des pièces de rechange vendues et fournies par Roberts-Gordon LLC.

| | |
|---|--|
| À proximité de l'appareil de chauffage | N'entreposez pas et n'utilisez pas d'objets, de liquides ou de vapeurs inflammables. Retirez immédiatement ces éléments s'ils sont présents. <i>Consultez la page 5, section 3.</i> |
| Véhicules et autres objets | Respectez les distances de dégagement par rapport aux matières combustibles. Ne suspendez rien à l'appareil et ne placez rien dessus. Assurez-vous que rien ne se trouve sous le réflecteur, entre les tubes ou dans les grilles décoratives ou de protection (incluses dans certains modèles). Retirez immédiatement les objets qui ne respectent pas les distances de dégagement par rapport aux matières combustibles. <i>Consultez la page 5, section 3.</i> |
| Réflecteur | Soutenez le réflecteur à l'aide d'un support de suspension du réflecteur et d'une bande de support. Le réflecteur ne doit pas toucher le tube. Assurez-vous qu'il n'y a pas de saleté, d'affaissement, de fissure ou de déformation. N'utilisez pas l'appareil s'il est affaissé, fissuré ou déformé. Assurez-vous que les réflecteurs se chevauchent correctement. <i>Consultez la page 33, section 6.6.1.</i> Nettoyez la surface extérieure avec un chiffon humide. |
| Tuyau d'évacuation | Le système de ventilation doit être intact. À l'aide d'une lampe de poche, recherchez les obstructions, les fissures sur le tuyau, les lacunes dans les zones étanches ou la corrosion. La zone doit être exempte de saleté et de poussière. Enlevez tout dépôt de carbone ou de tartre à l'aide d'une brosse métallique. <i>Consultez la page 45, section 8.</i> |
| Entrée d'air extérieur | L'entrée doit être intacte. Recherchez les obstructions, les fissures sur le tuyau, les lacunes dans les zones étanches ou la corrosion. La zone doit être exempte de saleté et de poussière. Effectuez le nettoyage et la réinstallation nécessaires. |
| Tubes | Assurez-vous qu'il n'y a pas de fissures. Assurez-vous que les tubes sont connectés et suspendus de manière sécuritaire. <i>Consultez la page 16, section 6.</i> Assurez-vous qu'il n'y a pas d'affaissement, de flexion ou de déformation. Effectuez le nettoyage et les remplacements nécessaires. |
| Conduite de gaz | Vérifiez qu'il n'y a pas de fuites de gaz. <i>Consultez la page 56, section 9.</i> |
| Fenêtre d'observation du brûleur | Assurez-vous qu'elle est propre et exempte de fissures ou de trous. Effectuez le nettoyage et les remplacements nécessaires. |

| | |
|---|--|
| Volute, roue et moteur du ventilateur | De l'air comprimé ou un aspirateur peuvent être utilisés pour nettoyer la poussière et la saleté. |
| Bec du brûleur et orifice | Dégagez les obstructions (même les toiles d'araignée peuvent causer des problèmes). Retirez soigneusement la poussière et les débris du brûleur. |
| Électrode | Remplacez toute électrode en cas de céramique fissurée, de résidus de carbone excessifs ou d'érosion de l'électrode. L'éclateur (espace entre les électrodes) devrait avoir une largeur de 1/8 po (3,2 mm). |
| Thermostat | Le thermostat ne doit pas présenter de fils dénudés ni être endommagé. <i>Consultez la page 58, section 10.</i> |
| Points de suspension | Assurez-vous que l'appareil est suspendu de manière sécuritaire. Recherchez les signes d'usure de la chaîne ou du plafond. Consultez la page 17, figure 16. |
| Grille décorative et de protection (en option) | La grille doit être solidement fixée. Vérifiez que les extensions latérales des réflecteurs sont correctement installées et fixez-les en place si nécessaire. (Grille décorative uniquement.) <i>Consultez la page 42, section 7.5, et la page 44, section 7.6.</i> Assurez-vous que le déflecteur est installé correctement et fixez-le en place si nécessaire. (Grille décorative uniquement.) Consultez la page 43, section 7.5.2. |
| Défecteur pour dégagement réduit (en option) | Le déflecteur doit être solidement fixé. Inspectez les bandes de support du déflecteur et les points d'ancrage du déflecteur pour dégagement réduit. <i>Consultez la page 42, section 7.4.</i> Assurez-vous que le déflecteur est installé correctement et fixez-le en place si nécessaire. <i>Consultez la page 42, section 7.4.</i> |
| Étiquette murale | Si une étiquette murale est présente, assurez-vous qu'elle est lisible et exacte. Veuillez communiquer avec Roberts-Gordon ou votre distributeur indépendant ROBERTS GORDON® si vous avez besoin d'une étiquette murale. <i>Consultez la page 4, section 2.1.</i> |
| Étiquettes de sécurité | Les panneaux ou étiquettes de sécurité des produits doivent être remplacés par l'utilisateur du produit lorsqu'ils ne sont plus lisibles. Veuillez communiquer avec Roberts-Gordon LLC ou votre distributeur indépendant ROBERTS GORDON® pour obtenir des panneaux ou des étiquettes de remplacement. <i>Consultez la page 2, figure 1, jusqu'à la page 3, figure 2.</i> |

SECTION 12 : DÉPANNAGE

! DANGER**Risque de choc électrique**

Débranchez l'alimentation électrique avant de procéder à l'entretien.

L'appareil doit être correctement mis à la terre.

Le non-respect de ces instructions peut entraîner la mort ou un choc électrique.

! AVERTISSEMENT**Risque d'incendie**

Maintenez tous les objets, liquides et vapeurs inflammables à l'écart de l'appareil, en respectant les distances minimales de dégagement requises par rapport aux matières combustibles.

Certains objets s'enflamment ou explosent lorsqu'ils sont placés à proximité d'un appareil de chauffage.

**Risque d'explosion**

Coupez l'alimentation en gaz de l'appareil de chauffage avant de procéder à l'entretien.

**Risque de brûlure**

Laissez refroidir l'appareil de chauffage avant de procéder à l'entretien.

Les tubes peuvent être encore chauds après l'utilisation.

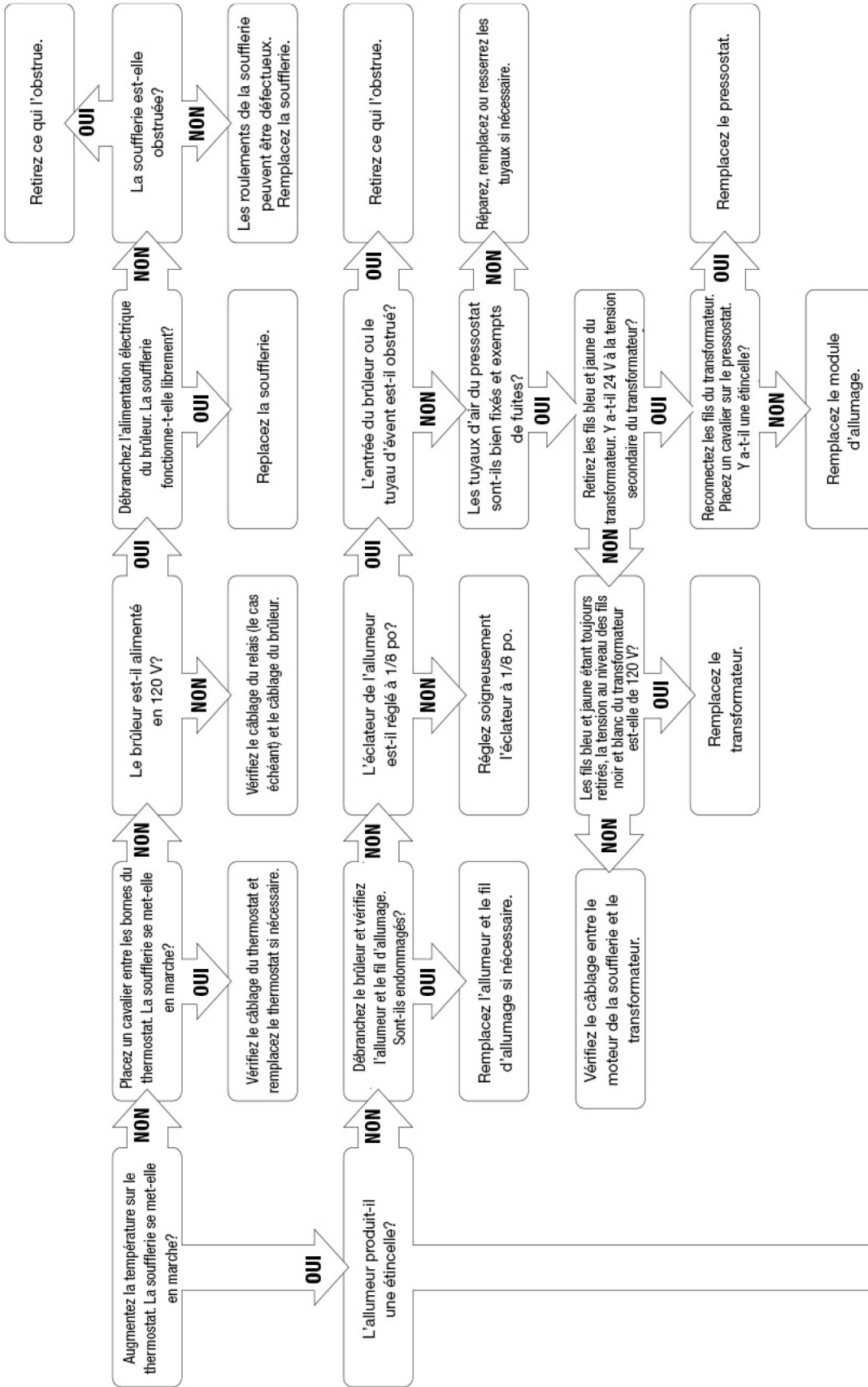
**Risque de coupure/ pincement**

Portez un équipement de protection pendant l'installation, le fonctionnement et l'entretien.

Les bords sont tranchants.

Le non-respect de ces instructions peut entraîner la mort, un choc électrique, des blessures ou des dommages matériels.

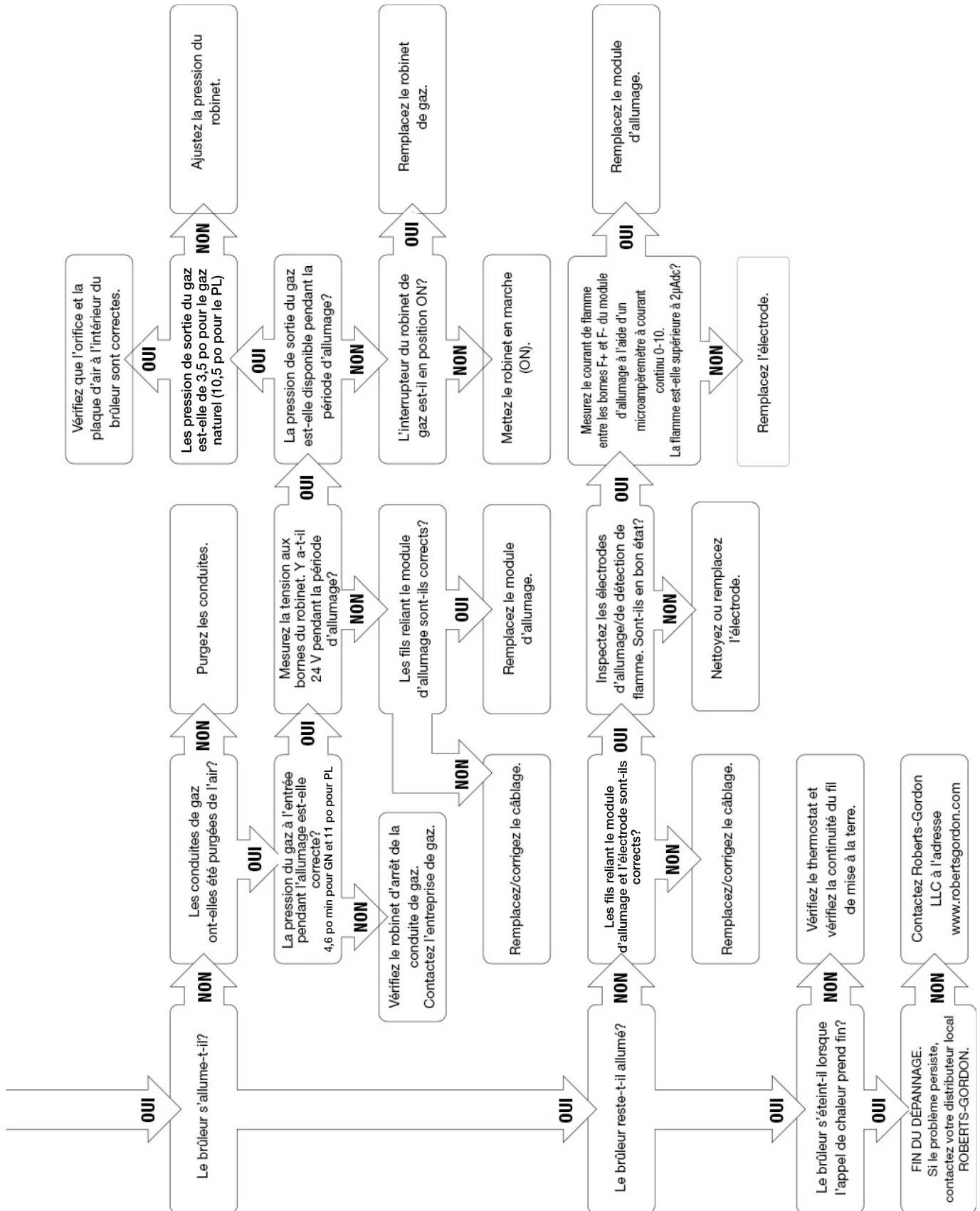
12.1 Organigramme de dépannage



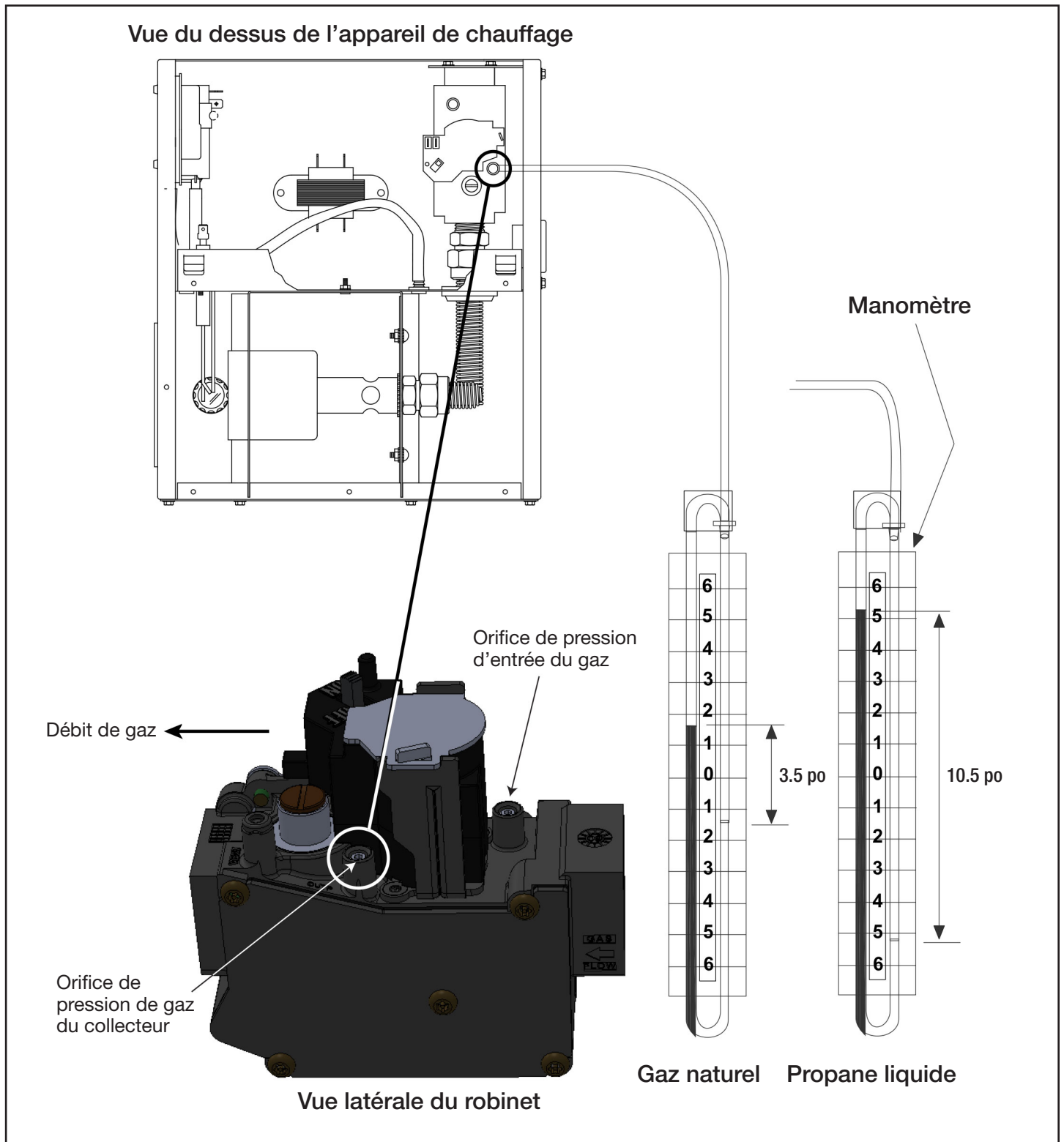
| Codes de diagnostic du module | |
|---|--|
| LED | Problème |
| Cignotement continu de 4 secondes au début du cycle | Normal |
| Allumé en permanence | Défaillance du microprocesseur dans le module |
| Trois cignotements | Blocage de l'allumage Verrouillage du module après 3 essais |

| Solution | |
|--|---------------------|
| Attendez l'ouverture du robinet | Remplacez le module |
| Relancez le cycle de l'unité : vérifiez l'étincelle et l'ouverture du robinet et remplacez : si aucune, remplacez le module. | |







12.1 Organigramme de dépannage



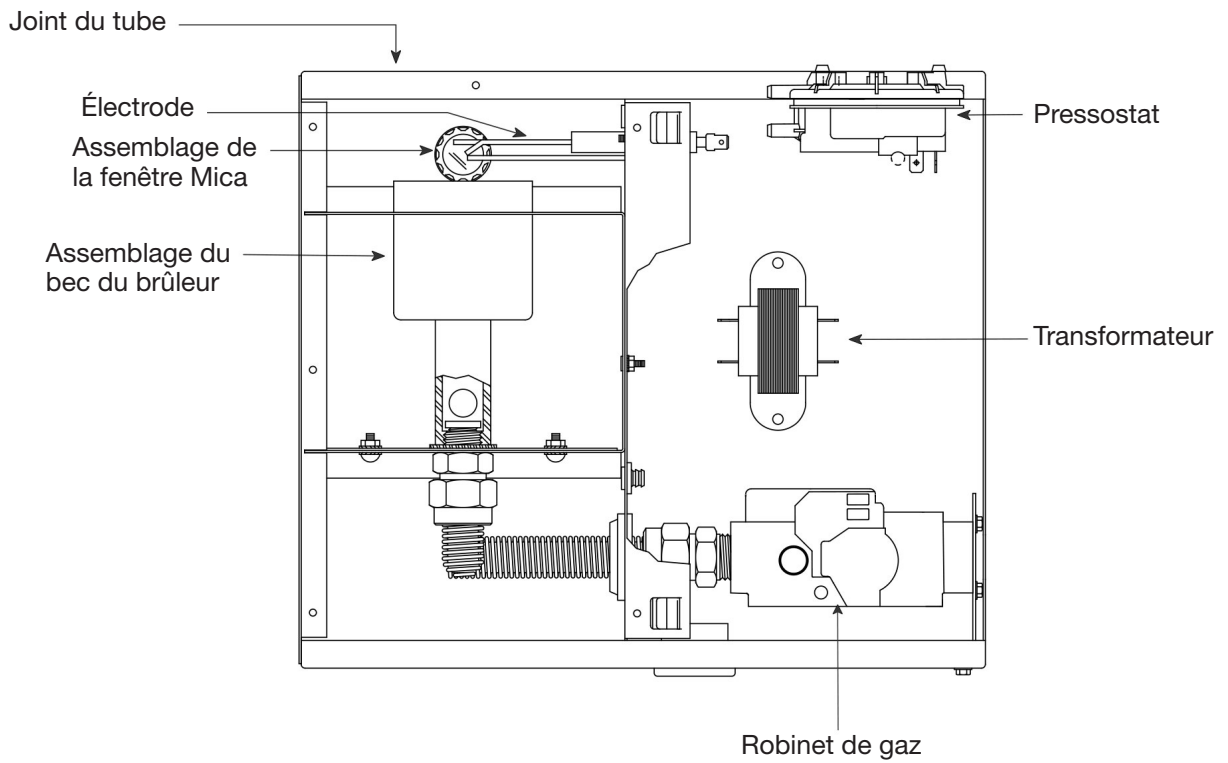
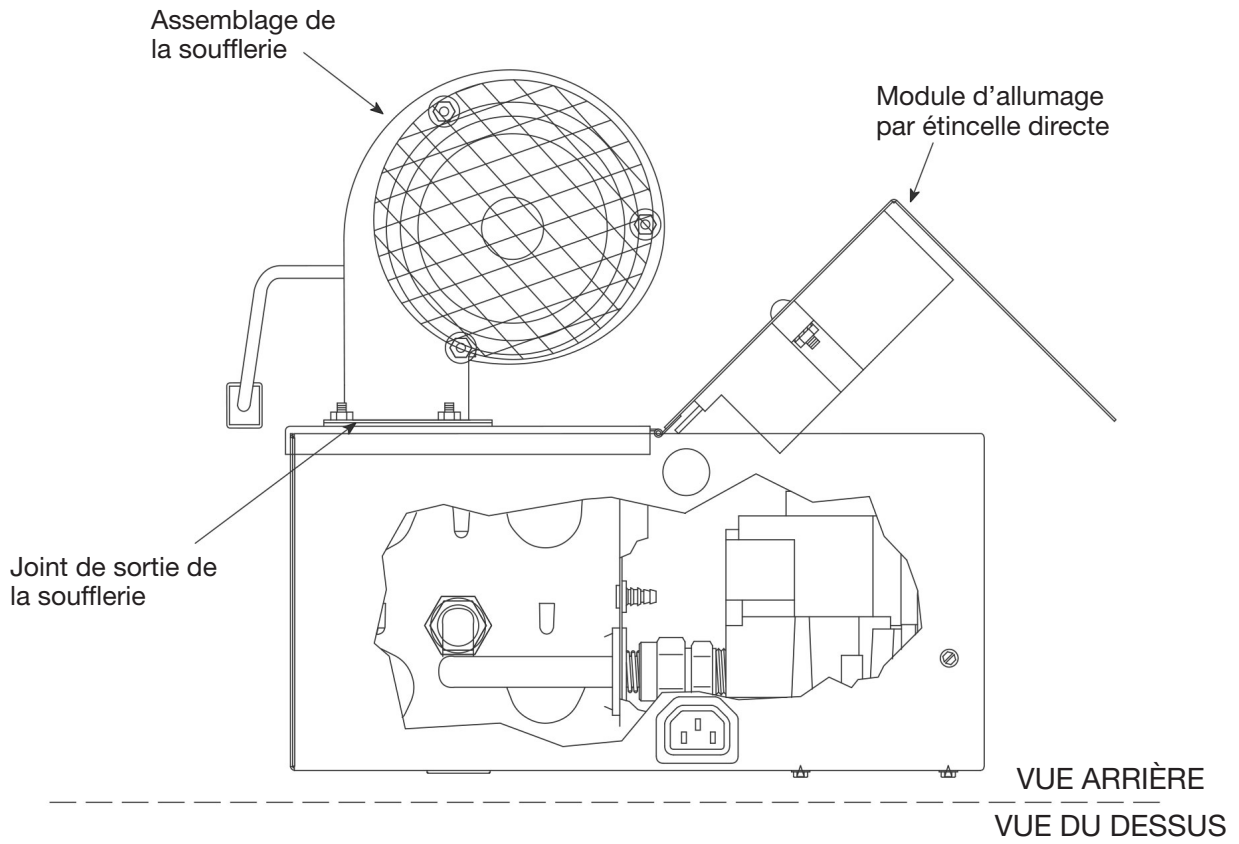
12.2 Réglage de la pression de gaz du collecteur



SECTION 13 : PIÈCES DE RECHANGE

|  DANGER |  AVERTISSEMENT | | |
|---|--|--|---|
|  |  |  |  |
| Risque de choc électrique | Risque d'explosion | Risque d'incendie | Risque de monoxyde de carbone |
| <p>Utilisez uniquement des pièces de remplacement d'origine ROBERTS GORDON® conformément à ce manuel d'installation, d'utilisation et d'entretien.</p> <p>Le non-respect de ces instructions peut entraîner la mort, un choc électrique, des blessures ou des dommages matériels.</p> | | | |

Consultez les avertissements et les renseignements importants avant de retirer ou de remplacer des pièces. Après toute opération d'entretien ou de réparation, procédez toujours à un essai de mise en marche de l'appareil conformément aux instructions de démarrage figurant à la page 62, section 11 afin de vous assurer que tous les systèmes de sécurité sont en état de marche avant de laisser l'appareil fonctionner. Les défauts mineurs peuvent être détectés à l'aide des schémas de dépannage de la page 65, section 12, à la page 68, figure 12.2



| Description | N° de pièce |
|--|-------------|
| Assemblage de la fenêtre Mica | 02553203 |
| Joint de l'électrode | 02558501 |
| Joint de tube | 02568200 |
| Assemblage du bec du brûleur | 03020100 |
| Robinet de gaz (naturel) | 90032510 |
| Robinet de gaz (propane liquide) | 90032512 |
| Électrode | 90427400 |
| Module d'allumage par étincelle directe | 90439500K |
| Transformateur | 90436900K |
| Pressostat | |
| (115, 140, 150, 175) | 90439802K |
| (60, 80, 100) | 90439805K |
| (40) | 90439808K |
| (125) | 90439500K |
| (200) | 90439801K |
| Assemblage du moteur et de la soufflerie | 90709700-P |
| Joint de sortie de la soufflerie | 90709801 |

SECTION 14 : SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES

14.1 Spécifications des matériaux

14.1.1 Réflecteurs

Aluminium. 024

(en option, acier inoxydable .024 type 304, réflecteurs standard uniquement)

14.2 Spécifications de l'appareil de chauffage

14.2.1 Contrôle électronique de l'allumage par étincelle directe entièrement automatique, trois essais, arrêt de sécurité à 100 %.

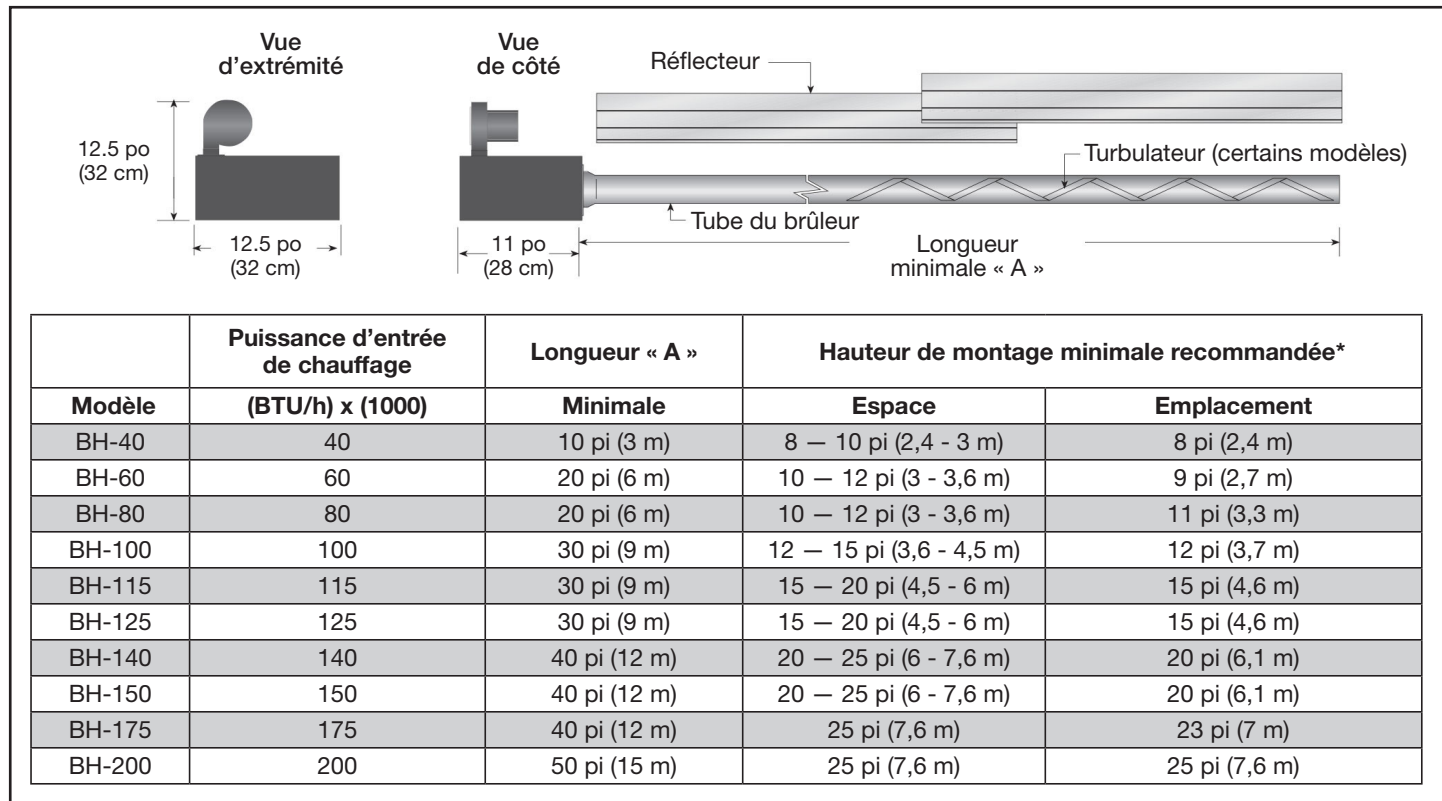
14.3 Spécifications de suspension

Suspendez l'appareil de chauffage avec des matériaux dont la charge de travail minimale est de 75 lb (33 kg). *Consultez la page 17, figure 16.*

14.4 Spécifications des commandes

Les minuteries, les thermostats, etc., peuvent être raccordés à l'alimentation électrique. Des commandes externes sont fournies en option.

Les spécifications générales des appareils de chauffage de la série BH sont les suivantes :



*Consultez la page 5, section 3 pour les distances de dégagement par rapport aux matières combustibles.

PRESSION DE GAZ AU COLLECTEUR :

Gaz naturel : 3,5 po (8,89 cm) c.e.
Propane liquide : 10,5 po (26,67 cm) c.e.

RACCORDEMENT DE LA TUYAUTERIE :

1/2 po (1,27 cm) NPT

DIMENSIONS :

Taille de la connexion du conduit d'évacuation : 4 po (10 cm)
Taille de la connexion d'air extérieur : 4 po (10 cm)

Consultez la figure ci-dessus pour les renseignements sur les dimensions.

PUISANCE ÉLECTRIQUE (TOUS LES MODÈLES) :

120 V — 60 Hz, 1 A (marche)

PRESSION D'ENTRÉE DU GAZ :

Gaz naturel :

Pour les modèles BH-40, 60, 80, 100, 115, 125, 140 et 150

- 4,6 po (11,7 cm) c.e. minimum

Pour les modèles BH-175 et 200

- 5,0 po (14,5 cm) c.e. minimum
- 14,0 po (11,7 cm) c.e. maximum

Gaz de pétrole liquéfié :

- 11,0 po (28 cm) c.e. minimum
- 14,0 po (11,7 cm) c.e. maximum

«TYPE» DE PRODUIT SELON LE MANUEL ASHRAE — SYSTÈMES ET ÉQUIPEMENTS DE CVAC (DERNIÈRE ÉDITION)

Type : «C» — Chauffage indirect de type tubulaire (tirage forcé)

SECTION 15 : LA GARANTIE ROBERTS GORDON®, GORDONRAY® BH**ROBERTS-GORDON LLC PAIERA POUR CE QUI SUIT :**

Dans les 36 mois suivant la date d'achat par l'acheteur ou 42 mois suivant la date d'expédition par Roberts-Gordon LLC (selon la première éventualité), des pièces de rechange seront fournies gratuitement pour toute partie du produit qui tombe en panne à cause d'un défaut de fabrication ou de matériel.

Roberts-Gordon LLC exigera que la pièce en question soit retournée à l'usine.

Roberts-Gordon LLC, à sa seule discrétion, réparera ou remplacera la pièce après avoir déterminé la nature du défaut et la disposition de la pièce en question.

Les pièces de rechange ROBERTS GORDON® sont garanties pour une période de 12 mois à partir de la date d'expédition par Roberts-Gordon LLC ou pour le reste de la garantie ROBERTS GORDON® GORDONRAY® BH.

ROBERTS-GORDON LLC NE PAIERA PAS CE QUI SUIT :

Déplacements de service, appels de service et frais de main-d'œuvre.

Expédition de pièces de rechange.

Demandes de remboursement pour lesquelles le prix total des marchandises n'a pas été payé.

Dommages dus à :

- Installation, utilisation ou entretien inadéquats.
- Mauvais usage, abus, négligence ou modification du système ROBERTS GORDON® GORDONRAY® BH de quelque manière que ce soit.
- Utilisation du système ROBERTS GORDON® GORDONRAY® BH à d'autres fins que celles pour lesquelles il a été conçu.
- Mauvaise alimentation en gaz ou en électricité, accident, incendie, inondation, catastrophe naturelle, guerre, terrorisme ou autre sinistre.
- Service inadéquat, utilisation de pièces de rechange ou d'accessoires non spécifiés par Roberts-Gordon LLC.
- Défaut d'installation ou d'entretien du système ROBERTS GORDON® GORDONRAY® BH selon les instructions du manuel d'installation, d'utilisation et d'entretien.
- Déménagement de l'usine ROBERTS GORDON® GORDONRAY® BH après l'installation initiale.
- Utilisation du système ROBERTS GORDON® GORDONRAY® BH dans une atmosphère corrosive contenant des contaminants.
- Utilisation du système ROBERTS GORDON® GORDONRAY® BH à proximité d'une matière combustible ou explosive.
- Tout défaut du système ROBERTS GORDON® GORDONRAY® BH d'un dessin, d'une conception ou d'une spécification fournis par le consommateur ou en son nom.
- Dommages survenus pendant le transport. La demande de remboursement doit être déposée auprès du transporteur.

LA GARANTIE EST ANNULÉE DANS LES CAS SUIVANTS :

Le système ROBERTS GORDON® GORDONRAY® BH n'est pas installé par un entrepreneur qualifié dans l'installation et l'entretien d'appareils de chauffage au gaz.

Vous ne pouvez pas prouver la date d'achat originale et l'historique de l'entretien annuel requis.

La plaque signalétique et/ou le numéro de série sont enlevés,

abîmés, modifiés ou altérés de quelque manière que ce soit.

La propriété du système ROBERTS GORDON® GORDONRAY® BH est déplacée ou transférée.

Cette garantie n'est pas transférable.

Roberts-Gordon LLC n'est pas autorisé à inspecter l'équipement endommagé et/ou ses composants.

LISEZ VOTRE MANUEL D'INSTALLATION, D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN.

Si vous avez des questions concernant votre équipement, communiquez avec votre installateur. Si vous avez besoin de pièces de rechange ou si vous avez des questions supplémentaires :

Roberts-Gordon LLC

1250 William Street

P.O. Box 44

Buffalo, New York 14240-0044

Téléphone : +1-716-852-4400

Télécopieur : +1-716-852-0854

Sans frais : 1-800-828-7450

www.robertsgordon.com

La responsabilité de Roberts-Gordon LLC et votre recours exclusif, en vertu de cette garantie ou de toute garantie implicite (y compris les garanties implicites de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier) est limitée à la fourniture de pièces de rechange pendant la durée de cette garantie. Certains territoires ne permettent pas de limiter la durée d'une garantie implicite, de sorte que cette limitation peut ne pas s'appliquer à vous. Il n'existe aucun droit, garantie ou condition, explicite ou implicite, statutaire ou autre, autre que ceux contenus dans la présente garantie.

Roberts-Gordon LLC ne sera en aucun cas responsable pour des dommages accessoires ou consécutifs ou des dommages excédant le montant payé par vous pour le système ROBERTS GORDON® GORDONRAY® BH. Certains territoires n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ou indirects, de sorte que la limitation ou l'exclusion ci-dessus peut ne pas s'appliquer à vous. Cette garantie vous procure des droits légaux spécifiques, et vous pourriez également avoir d'autres droits qui varient d'un territoire à l'autre.

Roberts-Gordon LLC ne sera pas responsable de l'échec de l'exécution des termes de cette garantie si elle est causée par des circonstances hors de son contrôle, y compris mais non limité à la guerre, l'incendie, l'inondation, la grève, les ordres du gouvernement ou de la cour, les situations de force majeure, le terrorisme, l'indisponibilité des fournitures, des pièces ou de l'énergie. Aucune personne n'est autorisée à assumer pour Roberts-Gordon LLC toute autre garantie, obligation ou responsabilité.

LIMITATIONS DE L'AUTORITÉ DES REPRÉSENTANTS :

Aucun représentant de Roberts-Gordon LLC, autre qu'un membre de la direction, n'a l'autorité de changer ou d'étendre ces dispositions. Les changements ou prolongations ne seront contraignants que s'ils sont confirmés par écrit par le membre de la direction dûment autorisé de Roberts-Gordon LLC.

CARTE D'ENREGISTREMENT DE LA GARANTIE DU PROPRIÉTAIRE

Poster ou faxer à :

Roberts Gordon LLC «1250 William Street, P.O. Box 44 • Buffalo, NY 14240-0044 • Tél: 1-718-852-4400 • Fax: 1-718-852-0854
Ligne sans frais : 1-800-828-7450 • www.robertsgordon.com

Renseignements du propriétaire:

Nom: _____
Adresse: _____ Ville: _____ État/Province: _____ Code postal/Zip: _____
Tél.: _____ Fax: _____ Courriel: _____

Renseignements de l'installateur:

Nom: _____
Adresse: _____ Ville: _____ État/Province: _____ Code postal/Zip: _____
Tél.: _____ Fax: _____ Courriel: _____

Acheté auprès de (si différent de l'installateur):

Nom: _____
Adresse: _____ Ville: _____ État/Province: _____ Code postal/Zip: _____
Tél.: _____ Fax: _____ Courriel: _____

Au sujet de votre unité de chauffage:

No. de modèle: _____ No. de série: _____ Source de combustible: _____ Date d'installation: _____

Type d'installation (indiquer une seule):

Automobile Manufacturier Entrepot Récréationnel Avion
 Édifice public Bureau Détail Agricole Autre _____

Normes d'installation et inspections annuelles: Toute installation et entretien d'équipement ROBERTS GORDON® doivent être réalisés par un contracteur / sous-traitant qualifié dans le domaine de l'installation et de l'entretien des équipements vendus et distribués par Roberts-Gordon LLC et doivent se conformer à toutes les exigences identifiées dans les Manuels ROBERTS GORDON® et à la réglementation établie par les autorités gouvernementales concernant l'installation, l'entretien, le fonctionnement et l'étiquetage de l'équipement.

Afin de faciliter l'obtention de performances optimales et de renforcer la sécurité, Roberts-Gordon LLC recommande qu'un contracteur / sous-traitant qualifié effectue au minimum des inspections annuelles de votre équipement ROBERTS GORDON® et effectue un entretien au besoin en utilisant seulement des pièces de rechange vendues et fournies par Roberts-Gordon LLC.

Ces produits ne sont pas destinés à une utilisation résidentielle.

Ce produit est destiné à aider les professionnels autorisés à exercer leur jugement professionnel.

© 2025 Roberts-Gordon LLC – Tous droits réservés. Aucune partie du présent ouvrage ne peut être reproduite ni transmise sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ni selon tout autre système informatisé de mise en mémoire ou de recherche des données, sans la permission écrite de Roberts Gordon LLC. Imprimé aux U.S.A.

Afficher cette information sur un mur situé près de l'unité de chauffage ROBERTS GORDON®.

ROBERTS GORDON®

Infrared Heating

Bien lire le manuel d'installation, de fonctionnement et d'entretien avant de faire l'installation, mettre l'appareil en marche et en faire l'entretien. Prenez connaissance de votre numéro de modèle et de la configuration de votre installation.

Le numéro de modèle et la configuration de l'installation se trouvent sur le brûleur et dans le manuel d'installation, de fonctionnement et d'entretien. Inscrivez les plus grandes dimensions d'espacements de dégagements à l'encre indélébile dans les espaces ci-dessous.

INSTRUCTIONS DE FONCTIONNEMENT

1. ATTENTION! Lire toutes les mesures de sécurité sur le feuillet d'information.
2. Ouvrir le robinet du gaz à la main, situé sur la ligne d'alimentation de l'unité de chauffage.
3. Ouvrir l'alimentation électrique de l'unité.
4. Régler le thermostat au niveau désiré.

POUR FERMER L'UNITÉ DE CHAUFFAGE

1. Fermer le thermostat ou l'ajuster à son niveau le plus bas.

SI L'UNITÉ NE VEUT PAS FONCTIONNER, SUIVRE CES CONSIGNES DE SÉCURITÉ POUR ÉTEINDRE COMPLETEMENT VOTRE UNITÉ DE CHAUFFAGE

1. Fermer le thermostat ou ajuster au niveau le plus bas.
2. Couper le courant à l'unité de chauffage.
3. Fermer le robinet du gaz à la main, situé sur la ligne d'alimentation de l'unité de chauffage.
4. Appeler votre installateur/entrepreneur qualifié dans l'installation et l'entretien d'appareils de chauffage au gaz.

⚠ AVERTISSEMENT



Risque d'incendie

Garder tous les objets inflammables, y compris les liquides et les vapeurs inflammables aux distances de dégagement requises par rapport à l'unité de chauffage.

Certains objets prendront feu ou exploseront lorsqu'ils sont placés à proximité de l'unité de chauffage.

Si ces instructions ne sont pas suivies, il y a risque de mort, de blessure et de dommage à la propriété.

Garder une distance de dégagement de _____ sur le coté et une distance de dégagement de _____ en-dessous de l'unité de chauffage par rapport aux véhicules et aux matières combustibles.

Roberts-Gordon LLC
1250 William Street
P.O. Box 44
Buffalo, NY 14240-0044 USA
Téléphone: 1-716-852-4400
Fax: 1-716-852-0854
Appel sans frais: 1-800-828-7450

Codes d'installation et inspections annuelles:

Toute installation et entretien d'une pièce d'équipement de ROBERTS GORDON® doivent être effectués par un sous-traitant qualifié dans le domaine de l'installation et de l'entretien des équipements vendus et fournis par Roberts-Gordon et se conformer à toutes les exigences énoncées dans les manuels de ROBERTS GORDON® et à toutes les exigences gouvernementales en ce qui concerne l'installation, l'entretien, le fonctionnement et l'étiquetage de l'équipement.

Afin de faciliter l'obtention de performances optimales et de renforcer la sécurité, Roberts-Gordon recommande qu'un sous-traitant qualifié effectue, au minimum, des inspections annuelles de votre équipement ROBERTS GORDON® et en effectue l'entretien au besoin, en utilisant exclusivement des pièces de rechange vendues et fournies par Roberts-Gordon.

Information additionnelle: Des applications, conseils techniques et détaillées de conceptions de système, sur l'installation et la performance d'équipement sont disponibles auprès des représentants de ROBERTS GORDON®. Veuillez nous contacter si vous avez besoin d'information additionnelle, y compris sur le manuel d'installation, de fonctionnement et de service.

Ce produit n'est pas destiné à une utilisation résidentielle.

©2025 Roberts-Gordon LLC Tous droits réservés. Aucune partie du présent ouvrage ne peut être reproduite ni transmise sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ni selon tout autre système informatisé de mise en mémoire ou de recherche des données, sans la permission écrite de Roberts Gordon LLC.

